

Le Gouverneur Général à S.-Jean en 1964

L'année 1964 marque le cinquantième anniversaire de la fondation du Royal 22^e Régiment. C'est, en effet, au mois d'août 1914, au début de la Première Grande Guerre, que le Régiment prit naissance à Saint-Jean même. Pour marquer cet événement, des fêtes se dérouleront à Saint-Jean, à Montréal, à Ottawa, pour se terminer à Québec. Les célébrations débiteront à Saint-Jean, lieu de la fondation, le samedi 26 septembre 1964.



Le T.H. Geo.-P. Vanier

Le très honorable Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada, sera l'invité d'honneur à cette première célébration à Saint-Jean. On sait qu'au début de la première guerre mondiale, M. Vanier s'était enrôlé dans le service actif et s'était rendu outre-mer avec le 22^e Bataillon, devenu plus tard le 22^e Régiment, et obtint le grade de major. On lui a décerné le Distinguished Service Order pour sa bravoure et son courage quand il s'empara d'un village à la tête d'une partie de son bataillon. En 1915, il gagna la Croix Militaire et en 1918 sa valeur lui mérita une agrafe à cette décoration alors que, rassemblant les survivants de son bataillon, il poursuivit l'attaque après que son commandant a été mis hors de combat. C'est au cours de cet engagement qu'il subit de graves blessures aux deux jambes. En février 1952, il était nommé colonel honoraire du Royal 22^e Régiment. Ce sera la première visite du Gouverneur Général Vanier à Saint-Jean.

LE RICHELIEU

Organe officiel de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec

Volume XXIX — Numéro 7

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 JANVIER 1964

Les régionales Richelieu et Rive-sud

(A.P.) — Sur le plan scolaire des tentatives pour constituer des administrations régionales se succèdent depuis quelques années. Certains projets ont abouti et ont donné naissance à des Commissions scolaires régionales que l'on désigne maintenant par le terme: "régionales". Reste à desservir le nord de notre diocèse ou géographiquement la région comprise entre le St-Laurent et le Richelieu.

D'après nos informations, deux comités provisoires se sont constitués pour jeter les bases de deux régionales: vers le Richelieu le projet "vallée du Richelieu", vers le St-Laurent un autre que nous baptisons "Rive-Sud".

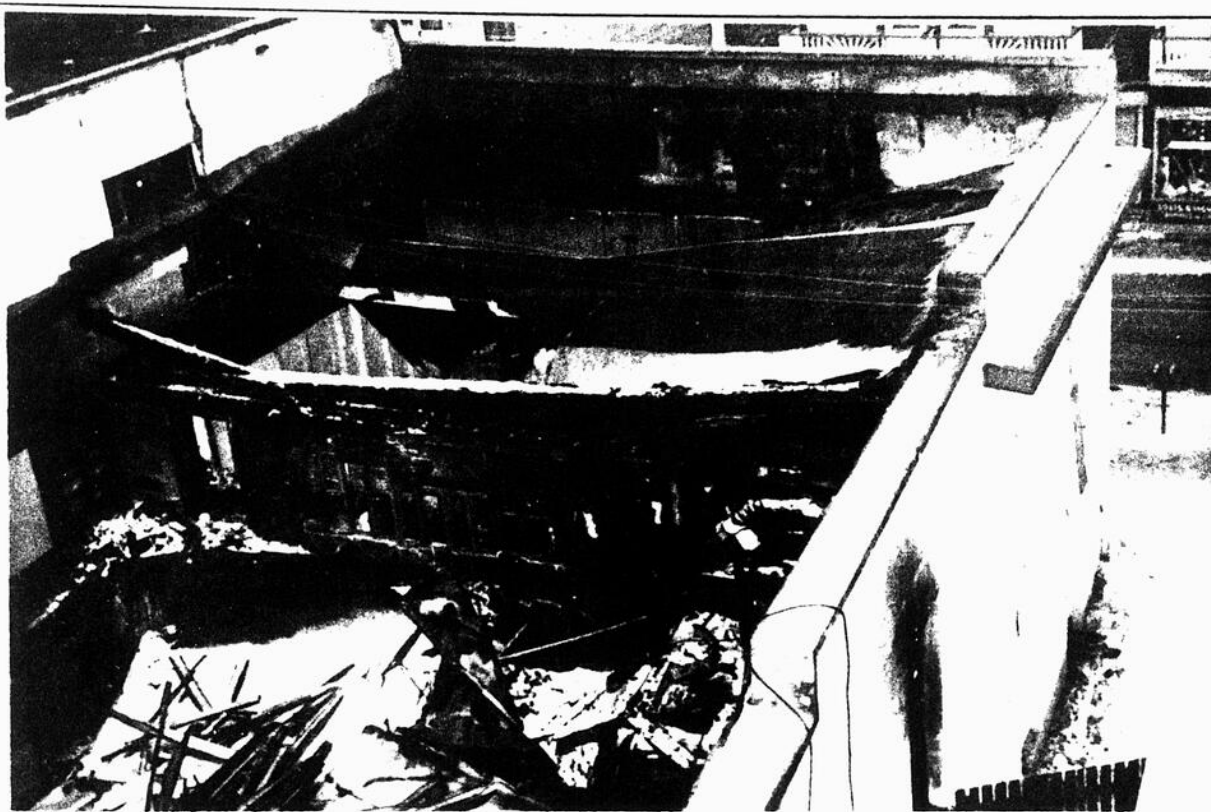
Limitant ce secteur, la Commission scolaire du comté de Chambly centrée sur Jacques-Cartier dispense depuis septembre dernier le cours secondaire à 5,000 élèves environ. Précisons que ce groupement régional comprend les municipalités scolaires de Boucherville, Jacques-Cartier, St-Lambert, Ville Lemoyne, Laflèche, Greenfield Park, St-Hubert, St-Bruno et St-Basile et dessert les populations francophone et anglophone de foi catholique.

Une correspondance du comité consultatif de planification régionale du Département de l'Instruction publique cause quelque surprise dans tous nos milieux scolaires.

Dans une lettre signée par son conseiller technique, M. J.-J. Bergeron, le comité soumet aux administrations scolaires les résultats "d'une étude d'un projet de régionalisation regroupant les Commissions scolaires des comtés de Chambly, Rouville et Verchères".

Le projet suggère d'abord de détacher St-Bruno et St-Basile de la régionale de Chambly et d'y admettre Longueuil qui n'en fait pas partie.

La deuxième suggestion des planificateurs englobe en une seule régionale tous les élèves d'une région comprise entre les deux (suite à la page 9)



► Une vue en plongée d'une partie de l'immeuble où se trouvait logée la librairie du

Richelieu, rue St-Jacques. On y voit le toit enfoncé et les murs calcinés.

Dégâts évalués à \$125,000

Le violent incendie qui a ravagé l'immeuble de la librairie des Editions du Richelieu Ltée, situé rue St-Jacques, a causé des dommages évalués à quelque \$125,000.

C'est vers 2 heures du matin, samedi, que les 24 pompiers de la brigade des incendies de Saint-Jean, dirigés par le directeur Antoine Morin, ont été appelés au foyer de l'incendie qui faisait déjà rage. Les huit religieuses laïques Oblates, qui occupaient un logement à l'étage supérieur, ont pu quitter les lieux avant d'être incommodées. On a utilisé neuf jets d'eau pour combattre l'élément destructeur durant plus de quatre heures. Les pompiers ont surveillé l'immeuble durant plusieurs heures pour éviter la reprise de l'incendie.

L'immeuble abritait uniquement la librairie des Editions du Richelieu Ltée, puisque l'imprimerie commerciale et les bureaux du journal LE RICHELIEU ont été déménagés, en juillet 1963, à l'ancien édifice "Chatelaine Hosiery", maintenant propriété des Editions du Richelieu Ltée. Au plus fort de l'incendie, les pompiers ont craint que les flammes se communiquent à l'édifice de la Centrale Catholique situé tout à côté. La nouvelle section du "Service Social" a été quelque peu endommagée par la fumée.

La direction des Editions du Richelieu Ltée désire dire sa reconnaissance à nos vaillants pompiers dirigés par M. Antoine Morin pour leur travail efficace dans des circonstances difficiles. Merci aussi à nos policiers en devoir qui ont effectué un service d'ordre parfait et une surveillance bienfaisante.

La constitution sur la sainte liturgie

Après la promulgation de la Constitution "Sur la Sainte Liturgie" par le Saint-Père, le Secrétaire général du Concile oecuménique a annoncé que le Souverain Pontife décrétait que les nouvelles dispositions contenues dans la Constitution en question, ne seraient pas en vigueur avant le 16 février 1964, 1^{er} dimanche du Carême.

D'ici-là le Souverain Pontife, dans un document spécial, fera connaître les détails pratiques d'application de cette Constitution. Il est interdit à qui que ce soit d'appliquer, de sa propre initiative, les nouvelles dispositions liturgiques ratifiées par le Concile.

Dans son allocution à la clôture de la deuxième session du Concile Oecuménique, S. S. Paul VI s'exprimait ainsi:

"Nous désirons que personne ne porte atteinte aux normes de la prière officielle de l'Eglise en introduisant des réformes privées ou des rites particuliers; que personne ne s'arroge le droit d'anticiper"

(suite à la page 5)

Voeux d'unité et de renouveau

"Souhaitons que la foi de Paul VI s'accroisse et atteigne un niveau plus élevé encore si possible, qu'elle nous bouleverse, afin que la nôtre s'accroisse aussi, et que de plus en plus nous cherchions, dans l'unité, à pratiquer

l'Evangile". Tel était le vœu de Son Excellence Mgr Coderre, qui s'adressait aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de l'an nouveau. En recommandant le voyage en Terre Sainte du Chef de la catholicité aux prières de ses diocésains, l'évêque de Saint-Jean insista longuement sur le double caractère de foi et d'humilité qui marque le voyage de Sa Sainteté le Pape.

Animé par la foi, Paul VI veut marcher les pas dans les pas du Christ, souffrant. Simple et pieux, le pèlerinage du pape sera marqué du signe de la pénitence et de la charité. "Cette visite, écrivait récemment le successeur de Jean XXIII, doit avoir pour but de rendre honneur à Jésus-Christ, sur la terre que sa venue au monde a rendu sainte

(suite à la page 5)

Elections dans les paroisses

Mercredi 8 janvier, c'était la mise en nomination dans plusieurs municipalités pour l'élection de trois conseillers. Les maires ont été élus l'an dernier pour une période de deux ans.

Dans la plupart des paroisses, il y eut élections par acclamation. Dans les paroisses où il y a lutte, la votation est fixée à lundi prochain, 13 janvier.

LACADIE — Les trois conseillers sortant de charge ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. Joseph Tremblay, Dolor L'Ecuier et Adrien Toupin. Les autres membres du Conseil sont S. H. le maire Paul Brosseau et MM. les conseillers Roland Brault, Marcel Lussier et Jacques Therrien.

LACOLLE (paroisse) — M. Emile Robert a été élu par acclamation. Il y aura lutte entre MM. Paul-Henri Langlois et Urgel Paré et entre MM. James Robertson et Howard McClelland. Le maire de la paroisse est S. H. M. André Rémillard.

(suite à la page 15)

● On voudra bien prendre note qu'on peut toujours s'adresser aux Editions du Richelieu Ltée, à 100, rue Bouthillier, tél. FI. 7-7529, pour tout travail d'imprimerie, ainsi que pour les annonces, les communiqués au journal LE RICHELIEU. Seule, la librairie du Richelieu est temporairement fermée.

La C.S. de Saint-Jean demande

Un taux de taxe identique à la Com. Scolaire de N.D.A.

Lors de son assemblée tenue lundi soir dernier à la Commission scolaire de Saint-Jean, MM. les commissaires ont adopté unanimement une proposition du commissaire Gustave Signori pour demander que le Ministère de la Jeunesse accorde un taux de taxe identique à celui de la Commission scolaire N.D.A. ainsi que la fusion des deux Commissions scolaires dans un avenir rapproché.

Voici le texte de la résolution:

ATTENDU que la Commission scolaire de Saint-Jean a assumé le fardeau de l'organisation du cours secondaire pour garçons et filles avec presque toutes les options souhaitables, et cela dès avant la fondation de la Commission scolaire régionale;

ATTENDU que des étudiants nous sont venus de 31 Commissions scolaires environnantes pour profiter de ces cours;

ATTENDU qu'il ne nous a pas été possible d'exiger pour ces élèves le coût réel de ces cours;

ATTENDU que déjà deux écoles ont dû être construites au coût de près de \$2 millions avec ameublement, laboratoires appropriés;

ATTENDU qu'il nous a fallu réajuster les salaires des professeurs du secondaire en fonction de leurs qualifications et des normes imposées et cela pour les années 1962-63 et 1963-64;

ATTENDU que notre dette accumulée provient surtout du fardeau de cette organisation qui n'a pas servi les seuls intérêts de la Commission scolaire locale mais les plusieurs Commissions scolaires voisines;

ATTENDU qu'il n'est pas bon qu'il y ait plus d'une entité scolaire par entité civile;

ATTENDU que Saint-Jean a été préjudicé par le marasme;

Il est proposé par le commissaire Gustave Signori:

1. Un taux de taxe identique à celui de la C.S. de N.D.A.

2. Que les deux Commissions scolaires soient fusionnées sans préjudice à leurs droits respectifs de représentation et de responsabilité.

3. Que tout futur arrangement de la C.S. de Saint-Jean et de la C.S. de N.D.A. soit soumis à l'approbation des commissions scolaires voisines.

4. Que toute la dette des commissions scolaires soit envoyée à la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice et au Ministère de la Jeunesse.

599 naissances à Saint-Jean en 1963

La courbe des statistiques démographiques de la ville de Saint-Jean, au cours de l'année 1963, oscille vers une diminution d'après les statistiques qu'ont bien voulu nous fournir MM. les curés.

Le nombre des naissances qui est de 599 accuse une diminution de 7 sur les 606 de l'année précédente.

Il y eut 12 mariages de plus en 1963 qu'en 1962. On déplore 185 décès, soit trois de moins que l'an dernier. On remarquera que le nombre des décès dans la paroisse cathédrale est de beaucoup supérieur à celui des autres paroisses. C'est que les personnes décédées à l'extérieur et qui sont inhumées dans notre cimetière paroissial sont enregistrées dans les registres de la paroisse Cathédrale.

Comme l'an dernier, la paroisse de St-Edmond l'emporte d'embellie quant au nombre de naissances.

	Nais	Mar	Sép.
Cathédrale	117	73	94
N.-D.-Auxiliatrice	128	35	38
St-Edmond	156	42	31
N.-D. de Lourdes	40	7	3
St-Gerard	59	15	11
St-Eugène	45	1	
St-Lucien	54	21	8
	599	194	185

Un incendie chez M. Pierre Poulin

Vers 11 heures, le 10 décembre, un incendie s'est déclaré chez M. Pierre Poulin, 100 rue St-Joseph, à Saint-Jean. Le feu a été éteint par les pompiers de la ville. Les dégâts sont évalués à environ \$1,000. M. Poulin a été blessé et a dû être hospitalisé. La famille Poulin a dû quitter leur maison.

On estime les dommages à environ \$1,000.

A N.-D.-AUXILIATRICE

M. Michel Lymburner a été élu pour remplacer M. Maurice Clark. Les autres marguilliers sont MM. Josaphat Ratté et Alfred Dion.

A SAINT-LUCIEN

M. Marcel Guertin a été élu pour remplacer M. Léopold Aubin. Les autres marguilliers sont MM. Léonard Boudriau et Joseph Moschetti.

Nouveaux marguilliers

Dimanche, le 29 décembre, il y eut élection d'un marguillier dans d'autres paroisses.

A SAINT-EDMOND

M. Fernand Boudreau a été élu pour remplacer M. Georges Hébert. Les autres marguilliers sont MM. Adrien Dépelteau et Maurice Frédette.

Les Fêtes à l'Oeuvre de la Soupe

Les "clients" de l'Oeuvre de la Soupe n'ont pas été négligés au temps des Fêtes. Bien au contraire, ils ont vu leur menu habituel remplacé par un vrai repas familial et plus encore leur dîner de Noël partagé par S. Exe. Monseigneur l'Evêque.

Mgr Coderre a voulu aller réconforter les malheureux au jour de Noël et apporter son encouragement aux dames responsables de l'Oeuvre de la Soupe.

Après avoir servi un dîner comportant la traditionnelle soupe homéopathe, les légumes à l'huile, aux pommes, la tarte aux pommes et les fruits, Mgr Coderre a remis aux dames d'œuvre une somme de \$200.00 pour l'année 1963-64. Cette somme sera utilisée pour l'achat de nourriture et de vêtements pour les nécessiteux.

Un dîner de Noël a été servi aux dames et leurs bénéficiaires. Les dames ont servi les pommes de terre, les légumes, la tarte aux pommes et les cigarettes.

Au pied de l'arbre de Noël, il y avait pour chacun une bonne dose de bonbons, de cigarettes, de bonbons, de bonbons, de bonbons.

Au Jour de l'An, l'Oeuvre de la Soupe servit à ses protégés de la soupe, de la tourtière canadienne, de la tarte aux pommes et des cigarettes.

Aux R. S., on joignit au menu habituel de bonnes fèves au lard et des gâteaux faits à la maison.

Voilà une oeuvre qui une fois de plus a fait des heureux au temps des Fêtes. Elle mérite certes notre plein encouragement.



► AVANT LA DISTRIBUTION: Grâce à la générosité de plusieurs citoyens, grâce aussi à la générosité de Rév. Soeur Rachel Tourigny, supérieure de l'hôpital de Saint-Jean, une trentaine de familles parmi les moins fortunées de la paroisse Cathédrale ont reçu un panier de victuailles pour le Jour de l'An. Cette photo a été prise au local de l'Aide aux familles, avant la distribution des paniers. De gauche à droite, M. Jean Couture, secrétaire; Mme Estelle Phaneuf, auxiliaire; M. Bernard

Bédard, président; Mgr Eugène Martineau, aumônier; Soeur Thérèse DeGrandmaison, la dévouée directrice de l'Aide aux familles; Mlle Aldéa Trahan, auxiliaire; M. Moïse Lebeau, directeur; Soeur Rachel Tourigny, supérieure de l'hôpital; M. Isidore Gibeau, vice-président; Mlle Gertrude Chassé et Mme Euclide Leber, auxiliaires. M. Léo Charette, trésorier, était retenu chez lui par la maladie.

(Photo Benoit Brouillette)

Au fond de l'encrier...



Sénat... inactivité:

Le premier ministre du pays, M. Lester B. Pearson, a été d'une franchise brutale, probablement sans trop le vouloir, en annonçant à la fin de l'année la démission de M. Azellus Denis comme député. Il a rappelé aux journalistes que M. Denis avait exprimé, dès avril dernier, le désir de se retirer de la "politique active". Le premier ministre a donc donné à entendre que la vie de sénateur, dont se contentera désormais M. Denis est "inactive". Pour corriger ce que son insinuation facétieuse pouvait avoir de désobligeant, M. Pearson a souligné que de 1935 à 1963, M. Denis avait "reçu l'appui jamais amoindri de ses électeurs" et que le nouveau sénateur a rendu au public des "services loyaux et dévoués". Au sujet de M. Denis, un courriériste parlementaire de la vieille capitale a ajouté: "M. Denis appartient à une catégorie de politiciens qui sont indispensables à un parti. Il sait faire des élections et il obtient son chef. Ce n'est pas un intellectuel et son cerveau n'est pas un laboratoire d'idées neuves, mais il incarne la pondération, le bon sens robuste".

★ ★ ★



Au salon du barbier

La demi-heure passée périodiquement chez le barbier procure aux hommes d'aujourd'hui qui en ont tant besoin une précieuse détente que leurs arrière-arrière grands-pères savouraient également.

Bien confortablement assis dans un fauteuil rembourré de barbillons, l'homme de toute condition peut facilement s'imaginer qu'il est traité comme un prince et beaucoup se laissent jouer dans les cheveux en vivant un conte de mille et une nuits... Nos aïeux du siècle dernier étaient encore plus choyés car ils n'étaient pas assis sur du plastique mais sur du velours, comme on peut le constater par cette photo d'un fauteuil de barbier fabriqué en 1874 à Rochester. Ce meuble de style Empire appartient à M. Claude Poulin, de St-Joseph de Beauce. Il l'a récupéré à Beauceville où il a échoué on ne sait comment. A cette époque la vie n'avait-elle pas aussi ses bons moments...

Bernard BEDARD

AU CONSEIL DE VILLE

Pour 1964: Usine de pompage, d'épuration et plan directeur

C'était la première assemblée de l'année 1964, au Conseil de Ville de Saint-Jean, mardi soir. S.H. le maire L.N. McMillan présidait et tous les échevins étaient à leur siège.

Après avoir présenté ses souhaits et fait une mise au point relative ci-contre, M. le maire a exprimé le vœu que le Conseil prenne ses responsabilités, et le plus tôt possible, sur les trois projets mentionnés ci-haut. "Nous n'avons pas été élus, dit-il, pour faire des héros, mais pour prendre des décisions. Le temps est arrivé de prendre nos responsabilités".

M. le maire a fait cette déclaration après avoir abordé l'item du choix de l'emplacement de l'usine de l'épuration des eaux d'égout pour en faire part aux ingénieurs. L'échevin **Fernand Roy** a alors exprimé l'avis qu'il n'y avait pas de choix, qu'il fallait acheter un terrain pour cette usine puisque c'était une mesure gouvernementale provinciale. Il faut décider du choix du site. Plus ça tarde, plus ce sera dispendieux.

L'échevin **Alphonse Lorrain** s'est levé pour dire qu'il n'était pas contre une usine d'épuration, mais que c'était une politique de grandeur et qu'il ne faut pas oublier qu'il faut sauver les emprunts nécessaires au peuple. "On a l'air de la rivière, pourquoi acheter un terrain dispendieux dit-il. On peut sauver de \$200,000 à \$300,000. Que les ingénieurs nous fassent des plans pour les deux projets".

M. le maire répond que de l'avis des ingénieurs, la construction de l'usine d'épuration n'est pas pratique dans la rivière. "Il faut prendre des décisions, sans toujours resasser le passé, dit-il. Notre Cité passe par un malaise temporaire, mais j'ai confiance dans l'avenir de notre ville".

L'échevin **Lorrain** explique qu'il y a 31 ans, un ingénieur compétent avait fait un égout collecteur et qu'aujourd'hui, il s'agit seulement de grossir cet égout collecteur et il n'est pas nécessaire de construire une usine de pompage qui coûtera \$650,000.

L'échevin **Bruno Choquette** demande qu'on cesse de tourner en rond et qu'on discute seulement sur un item à la fois, celui de l'usine d'épuration; qu'on cesse de toujours parler pour rien.

L'échevin **Fernand Roy** fait alors la proposition que le secrétaire fasse les démarches nécessaires pour homologuer le terrain déjà prévu pour l'usine d'épuration, au nord-ouest de la Cité.

Plan d'urbanisme

Le conseil renverra le rapport de l'Atelier d'Urbanisme au soir pour connaître les plans en attendant l'annexion de la Cité.

Usine de pompage

Le conseil renverra les ingénieurs qui soumettront les plans et devis de l'usine de pompage et de la conduite auxiliaire le long du boulevard du Saint-Jean. Cette réunion se fera à l'assemblée du 21 janvier.

Stationnement et circulation

A la suggestion de l'échevin **Fernand Roy**, le conseil a décidé de faire appel à un ingénieur et de donner à la police le droit de faire un stationnement, parti d'abord sur les rues Laurier et Notre-Dame. Il est question de sens unique sur la rue Notre-Dame de stationnement sur un côté seulement, et... On demandera aussi...

Explications de M. Gaston Guay

M. Gaston Guay demande la parole pour expliquer qu'il regrettait le contretemps du jour de Noël, au sujet de la cueillette des vidanges. Durant la journée de lundi trois camions compresseurs se sont brisés et on a pu travailler que le mardi. On a fait tout notre possible, mais la veille de Noël les préposés à la cueillette des vidanges n'ont pas travaillé plus tard que huit heures dans la soirée, et c'était logique. "Depuis six ans, conclut M. Guay, je me suis efforcé de donner un bon service et les plaintes ont été rares".

A la Commission scolaire N.D.A. de permettre le stationnement dans la cour du Collège Notre-Dame, le dimanche, à l'heure des offices religieux.

Faisant suite à la suggestion du Directeur Charron, on fera l'achat de 44 compteurs "Huncan" qui remplaceront les compteurs "Mier", sur la rue Richelieu. Les compteurs enlevés seront placés sur le côté sud de la rue St-Georges entre les rues Richelieu et Champlain, sauf les 40 premiers pieds à l'est de la rue Champlain et sur le côté ouest de la rue Laurier, entre St-Jacques et St-Charles.

La Chambre de Commerce avait suggéré à certaines intersections l'installation d'un dispositif qui modifierait les feux de circulation de façon à ce qu'ils deviennent clignotants jaunes et rouges durant la nuit. On laisse le projet à l'étude, sauf sur la route 9, près de l'O.T.J.

On confie au Directeur de la police la demande d'interdire le stationnement sur le côté est de la rue Champlain, vis-à-vis la propriété de M. Armand Baraby.

Règlements des licences

Les restaurateurs licenciés demandent une réduction du montant de la licence réclamée par la Cité pour vente de boisson. La licence est actuellement de \$200. L'échevin **Fernand Roy** revient à la charge pour demander que tous les règlements des licences soient révisés. Ils ne l'ont pas été depuis plus de vingt ans. L'échevin **Beauregard** est d'avis qu'en attendant on devrait réduire de moitié la licence de ces restaurateurs, comme on l'a fait pour les épiceries qui vendent de la bière. On décide d'attendre à la prochaine assemblée pour prendre une décision.

(suite à la page 8)



► LE CONCOURS DES DECORATIONS DE NOEL organisé par la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Jean Iberville s'est terminé mardi soir lors de la distribution des trophées et mentions dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Saint-Jean. De gauche à droite: M. Alain Richard (1er prix épicerie), Mme James Smith (3e prix, résidences St-Jean); M. Vilbon Sylvain (4e prix, résidences St-Jean); M. Trahan (2e prix résidences St-Jean); M. J.-M. Pagé pour la maison A. Bélanger et Fils (1er prix magasins); M. Armand Moreau (1er prix résidences Iberville); M. Allan K. Farley (1er prix résidences St-Jean); M. Bernard Bédard pour la maison les Editions du Richelieu Ltée (2e prix, magasins); M. René Côté (2e prix, résidences Iberville); M. Réal Raymond (2e prix, épicerie). A l'arrière-plan les organisateurs du concours: MM. Marcel Chouinard, Tony Benoit, J.-Y. Busque, président, Léo-J. Barsalou et René Grégoire. M. Bernard Trudeau, gagnant du 3e prix résidences Iberville n'apparaît pas sur cette photo. (Photo Benoit Brouillette)

Mises au point

On demande de la critique constructive

À la fin de l'assemblée du Conseil de Ville, mardi soir, M. le maire L.N. McMillan, après avoir présenté ses vœux du début de la nouvelle année, a déploré la critique faite, récemment par la Jeune Chambre de Commerce, dans les journaux locaux au sujet de l'enlèvement des déchets. Il comprend qu'il s'agit peut-être de l'inexpérience de l'auteur de ces critiques mais que, tout de même, il faudrait prendre des informations avant de dénigrer ou chercher continuellement la bête noire.

L'échevin **Guy Normand** en profita pour exprimer son désaccord avec un ou deux articles publiés par la Jeune Chambre dans les journaux. "Il a d'abord été question des vidanges, dit-il. Une première lacune dans ce service depuis six ans et par force majeure. On a aussi parlé des rues pas déneigées dès la première bordée, et sans raison. Nous ne sommes pas ici pour perdre notre temps et la Jeune Chambre n'est pas gentille à l'égard du Conseil de Ville. Qu'on fasse donc de la critique constructive".

L'échevin **Jacques Beauregard** veut aussi faire une mise au point au sujet du compte rendu de la dernière assemblée publié dans le Canada-Français. "On a rapporté, dit-il, que personne au Conseil n'avait entendu parler de ce mot "Marina". On sait que trois résolutions ont été envoyées à Ottawa à ce sujet et adoptées au Conseil de Ville. C'est de nous faire passer pour un groupe d'idiot en disant que les échevins n'étaient pas au courant de ce mot "Marina". Ce n'est pas de la fantaisie, mais de la vérité qui doit être écrite dans les comptes rendus".

En visite

Nous avons eu le plaisir durant ces trois dernières semaines d'avoir parmi nous M. et Mme Paul A. Grégoire (Huguette Thérien) et leurs enfants Jean-Guy et Lyne de Riverside, Californie. Après une absence d'un an et demi, ils ont visité les parents et nombreux amis. C'est avec regret que nous nous sommes quittés le 4 janvier. Nous leur souhaitons bon voyage et beaucoup de succès. Nos meilleurs vœux également à M. et Mme André Grégoire, de la même ville. Nous espérons vous revoir tous bientôt.

Les gagnants du concours

Voici la liste des gagnants du concours des décorations de Noël organisé par la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Jean Iberville.

Magasins:

- 1er prix: A. Bélanger et Fils, rue Richelieu
- 2e prix: Les Editions du Richelieu, rue St-Jacques

Epicerie:

- 1er prix: Marché Métro, rue St-Paul (Alain Richard)
- 2e prix: Epicerie Réal Raymond, 8e Avenue, Iberville

Résidences Saint-Jean:

- 1er prix: M. Allan K. Farley, 343 Phaneuf
- 2e prix: M. M. Trahan, 89 Cousins
- 3e prix: M. James Smith, 356 Notre-Dame
- 4e prix: M. Vilbon Sylvain, 439 Latour

Résidences Iberville:

- 1er prix: M. Armand Moreau, 67 1ère Avenue
- 2e prix: M. René Côté, 34 avenue Dufresne
- 3e prix: M. Bernard Trudeau, 86 Héroux

Citoyens méritants

M. le maire remet seize certificats

Mardi soir, au cours de l'assemblée du Conseil de Ville, on a fait une halte pour la remise par M. le maire McMillan de certificats à 16 citoyens qui ont suivi avec succès des cours donnés par le Comité de la Protection Civile. Ces cours consistaient en sauvetage élémentaire et entraînement de pompier auxiliaire. C'est M. Normand Meunier, directeur de la Protection Civile qui assistait M. le maire dans la remise des certificats.

Les récipiendaires qui ont reçu les félicitations de M. le maire et

des membres du Conseil sont MM. Marcel Balthazard, Alain Vaillancourt, Lorenzo Ratté, Gérard Préfontaine, Alain Pilote, Marcel Paul Alban Marcoux, Maurice Marchand, Benoit Gagné, Jean Boyer, M. L. Balthazard, Ghislain Ménard, Marcel Paquette et Guy Richard.

M. le maire a aussi remis au directeur J. T. A. Charron un certificat de compétence en survie qu'il s'est mérité à la suite de cours spéciaux qu'il a suivis durant deux semaines à Armprior, Ont.



► LES RESPONSABLES DES COURS DE PREPARATION AU MARIAGE de la paroisse de Saint-Edmond. Debout, MM. Claude Charbonneau, Georges Larivière, Germain Boucher et l'abbé Georges Tanguay; assises: Mlles Hélène Rousseau, Nicole Hébert et Mariette Bouchard. (Photo Benoit Brouillette)

L'EDITORIAL DU RICHELIEU

Administrer - Planifier - Informer - Eduquer

Notre article sur l'éventualité d'une régionalisation regroupant les Commissions scolaires des comtés de Chambly, Rouville et Verchères appelle quelques commentaires.

Depuis plus de trois ans dans notre région nos administrateurs luttent pour la formation d'une Commission scolaire régionale. Pour leur part, les gens de la Rive-Sud ont multiplié les contacts, envoyé des résolutions aux autorités responsables, bref se sont occupés de leurs affaires, soucieux de donner à leurs enfants le cours secondaire qu'ils méritent. Officiellement ils n'ont reçu... que des accusés de réception... Officieusement ils ont cru comprendre au printemps dernier qu'ils "auraient leur régionale". Et de nouveau le 21 novembre, ils se réunissent et re-re-demandent une régionale centrée sur Longueuil.

Et, tout à coup, sans crier gare, arrive comme un cheveu sur la soupe, la circulaire du Département de l'Instruction publique.

* * *

Ce projet, cette suggestion bouleverse tous les plans préparés et par les gens de la Rive-Sud et par ceux du Richelieu. Elle intéresse aussi les deux groupements régionaux déjà formés. Celui de Chambly puisque les experts lui détachent Saint-Bruno et Saint-Basile pour y admettre Longueuil. Sans oublier la régionale de Sorel amputée, selon le projet, de Contrecoeur.

En supposant que toutes les Commissions scolaires intéressées aient reçu une copie de cette étude, en attribuant au service des postes, plus ou moins régulier en fin d'année, le fait que certaines d'entre elles ne soient pas encore en possession du document, il reste que les responsables à Québec ne devaient pas se contenter d'une circulaire bien sèche, contenant uniquement les noms des localités, pour expliquer leur attitude.

* * *

Nous ne voulons pas ici discuter du mérite des différentes solutions envisagées pour la constitution éventuelle d'une régionale pouvant

offrir à nos enfants l'éventail de tout le cours secondaire y compris les écoles techniques et professionnelles. Nous ne sommes pas des experts en planification. Nous admettons même au départ que l'opinion de hauts fonctionnaires, compétents en leur matière, possédant une meilleure vue d'ensemble, soit préférée à celle des élus du peuple, dynamiques et dévoués mais limités par des préoccupations locales.

Mais nous ne comprenons pas que ces représentants du gouvernement n'étoffent pas leur projet par des précisions, des explications. Et nous nous mettons dans la peau d'un commissaire qui depuis trois ans lutte pour sa régionale.

* * *

Si, comme on le prétend officieusement, le fonctionnement adéquat d'une régionale exige, compte tenu de nos conditions locales, une population de 150,000 âmes et non 50,000 — comme nous le pensions il y a quelques mois — qu'on nous le dise. Cette régionale pourrait se composer d'une centre administratif, d'une cité scolaire groupant les derniers degrés de l'enseignement — 11e, 12e, technique, etc. — et de sous-centres répartis dans le secteur pour les classes moins avancées. Très bien! mais qu'on nous explique les avantages d'une telle solution.

Si un groupement centré sur Longueuil n'est pas viable, nous aimerions en connaître les raisons. Même avec du retard les mauvaises nouvelles restent ce qu'elles sont...

* * *

On nous répondra sans doute: aucune décision n'a été prise, il s'agit d'une étude: une Commission scolaire est libre d'accepter.

Nous ne sommes plus assez naïfs pour croire à l'autonomie complète de nos administrations scolaires locales. Rappelons simplement deux faits: le gouvernement assume plus de 50% des dépenses de nos Commissions scolaires. Il est normal — le contraire serait révoltant — que celui qui paie ait un droit de regard dans l'utilisation de cet argent. Une Commission scolaire

membre d'une régionale doit, pour s'en détacher, obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. L'Etat joue son rôle normal: administrer, contrôler, planifier. Il faudrait y ajouter: informer, éduquer.

Deuxième remarque: les fonctionnaires sont débordés, le personnel compétent est insuffisant: les problèmes sont complexes et urgents partout. Mais ces renseignements, les intéressés les demanderont quand même en accomplissant le traditionnel pèlerinage-entrevue à Québec auprès des hauts fonctionnaires ou, ce qui est mieux, auprès du ministre. Comme si la fonction de ce dernier consistait à recevoir plaintes et doléances et à "recoller les morceaux"...

Au lieu de la circulaire, pourquoi ne pas avoir prévu une réunion d'information avec toutes les Commissions scolaires impliquées par cette "étude de projet de régionalisation"? Le représentant du ministère aurait répondu aux questions des administrateurs: ceux-ci au courant des intentions des planificateurs auraient sans doute et de bon gré, pour le bien de leurs enfants révisé leur attitude.

Au contraire, c'est avec un sentiment de frustration — personne n'aime se faire annexer — que nos commissaires de la Rive-Sud se rendront à Québec.

Toute comparaison est toujours injuste: involontairement nous pensons quand même aux efforts patients, empreints de tact et de diplomatie du ministère des Affaires municipales pour constituer certain groupement régional municipal ou servir de médiateur dans certaine annexion.

Le plus petit dirigeant sait que pour faire admettre une idée nouvelle au sein de son groupement il doit "vendre cette idée", préparer les esprits, ne pas choquer les susceptibilités. Puis, quoi n'en serait-il pas de même dans une région qui nous tient le plus à cœur: l'éducation de nos enfants?

La possession tranquille de la vérité par un gouvernement est une chose très appréciable mais plus appréciée encore quand les administrés la partagent.

André PARDOEN

Sur des décombres

Aux premières heures de la journée, samedi, un violent incendie ravageait le service de librairie des Editions du Richelieu. En quelques heures, se trouvait matériellement calcinée une entreprise, pas comme les autres, édiflée difficilement au cours des vingt dernières années. Et de voir ces vieux murs maintenant ébranlés, et ces rayons noircis, brûlés, c'est toute l'histoire de cette oeuvre qui s'est mise à revivre.

Trois ou quatre ans après sa fondation, le journal LE RICHELIEU offrait à ses lecteurs et à ses amis les facilités d'un service de librairie. Il n'y avait pas alors à Saint-Jean de véritable marchand de livres et le goût de la lecture n'était pas alors tellement répandu. Pour pouvoir bouquiner, il fallait alors se rendre à Montréal et y trouver les librairies. Pour parer à ces difficultés et à ces lacunes, LE RICHELIEU, sans ouvrir de magasin proprement dit, sans garder au comptoir un stock de livres — sauf peut-être quelques volumes déposés chez lui en consignation — se chargeait de procurer à ses clients, dans un bref délai et à bon compte, les livres que le journal recommandait et que chacun choisissait.

Ce service a donné de tels résultats qu'en 1942, le magasin de livres du Richelieu prenait

corps. Débuts forts modestes qui, petit à petit, avec les ans, prirent des proportions plus grandes, et plus grandes, et plus grandes encore.

Soucieux de créer dans la population le goût de la bonne lecture, soucieux de rendre facile l'accès à la grande littérature, aux oeuvres de formation et de spiritualité, aux ouvrages historiques, comme aux livres pour enfants et adolescents, LE RICHELIEU a agrandi ses comptoirs et multiplié ses expositions. On le retrouve alors à Verchères, Saint-Hubert, Chambly, Jacques-Cartier, Iberville, etc., etc.

Le service de librairie du Richelieu, connu aussi sous le nom des Editions du Richelieu, devient un des principaux centres de librairie de la région métropolitaine et l'un des plus grands importateurs de livres de "province". D'autres libraires sont maintenant établis à côté de lui: le marché du livre permet désormais cette concurrence.

Je connais des clients, de classe fort modeste, qui ont pris l'habitude de réserver sur leur salaire hebdomadaire quelques dollars pour s'acheter un peu de nourriture intellectuelle. De tels résultats sont consolants: je connais aussi une liste assez longue d'individus ou d'institutions qui, par le service de Librairie, se sont abonnés

à toute une série de fort belles revues et de solides périodiques.

Evidemment, notre service de librairie n'a pas la prétention de croire qu'il est le seul responsable du fait que le livre occupe chez nous une place de plus en plus grande. Tant d'autres facteurs ont joué aussi.

Mais si notre effort a pu y être pour quelque chose, nous devons remercier toute cette clientèle dont l'encouragement constant a soutenu notre bon vouloir.

Nous devons aussi lui dire que la Providence aidant nous essaierons de remettre sur pied le plus tôt possible, ce service qui par le passé s'est avéré si utile.

A tous ceux qui, de si diverses façons, nous ont exprimé leur sympathie et offert leur collaboration dans cette rude épreuve nous disons merci.

Nous disons merci aussi à la brigade de pompiers de Saint-Jean qui a oeuvré dur jusqu'au matin pour que ce déplorable incendie ne devienne une conflagration.

Et nous demandons à nos clients d'être indulgents pour le moment et de nous réserver pour bientôt leur patronage si apprécié.

Paul L'ECUYER

Un pèlerinage d'amour

C'est incontestable, le monde vient encore une fois de vivre des heures marquées d'un sens profond, dont la portée nous est probablement encore insoupçonnée.

Paul VI est rentré à Rome, lundi soir, d'un pèlerinage de quelques jours en Terre Sainte. Du caractère de ce pèlerinage, l'Orient et l'Occident sont émerveillés et dans la presse mondiale cet événement, que tous qualifient d'haute importance historique, prend la première place. C'est l'événement du jour.

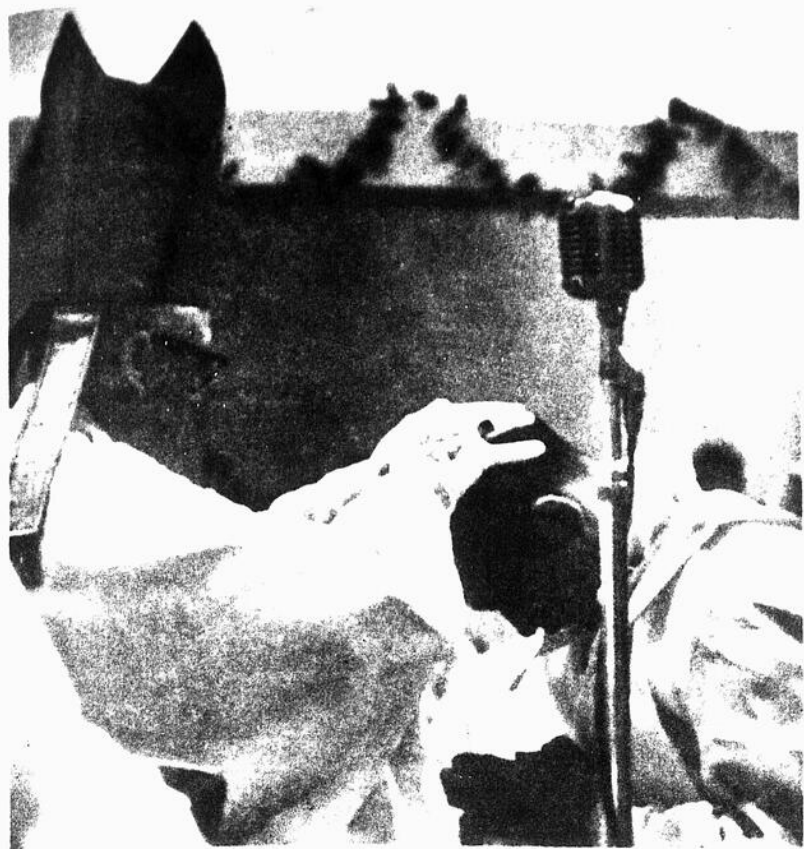
Ce n'est pourtant pas un événement politique, même si ses répercussions peuvent avoir une portée politique. C'est un pèlerinage aux sources que le Chef de la chrétienté a voulu effectuer.

Il y a 2000 ans, après la Pentecôte, les apôtres se sont divisés la mission évangélique que le Christ leur avait confiée. Et Pierre le chef des apôtres a peu après, quitté Jérusalem pour Rome. Jamais depuis, le chef de l'Eglise du Christ n'était retourné à Jérusalem ni en Galilée où Jésus avait vécu. Depuis, le schisme d'Orient n'avait pas facilité les choses... et les rapports entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe étaient restés tendus, difficiles. Mais un jour, à la surprise de l'univers, le bon pape Jean XXIII a convoqué le Concile Vatican II. Voici maintenant que Paul VI, le successeur de Pierre, vient de retourner à Jérusalem. Comme son Chef, ce vicaire du Christ est allé y prêcher la charité, l'amour. Il y a prié pour "le bien-être et la paix de tous les peuples, dans la justice et l'amour fraternel".

Il y a oeuvré pour le rapprochement de frères séparés par un silence séculaire. Il a, comme son Maître, arrêté sa course pour se pencher sur un pauvre paralytique.

Ce pape a posé là des gestes que l'univers ne peut pas ignorer et qui donnent à son appel en faveur de la paix et de l'unité un prestige et une autorité plus formidables encore. Cet appel, on le voit bien, soulève le monde. Comme André Laurendeau nous invitait à le faire dans son éditorial de mardi dernier, rouvrons en ce moment l'Evangile selon saint Jean, au discours après la Cène, relisons-le et nous comprendrons mieux ce souffle de charité et d'amour qui pourrait transformer l'univers.

PAUL L'ECUYER



NORBERT

Vice-Chancellor:

Parodiant les slogans publicitaires, le Comité de Moralité dit aux usuriers: "Prêtez maintenant, vous paierez plus tard, beaucoup plus tard".

décès

Décès de M. Geo.- Aimé Choquette

Jeudi le deux janvier, décédait à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, après une longue maladie, M. Georges-Aimé Choquette, 25 ans, fils de M. et Mme Georges-Henri Choquette, née Thérèse Dextradeur.

Outre ses père et mère, le défunt laisse dans le deuil deux frères: MM. Yvon et Philippe Choquette; six sœurs: Mme Jean Girard (Georgine), Mme Maurice Perron (Solange), Mme Jean-Marie St-Gelin (Rita), Mme Gilles Guérette (Claire), Mlle Fernande et Hélène; ses beaux-frères, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église de St-Edmond et l'inhumation se fit au cimetière de Mont-Saint-Grégoire.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. J.-René Vigeant

Samedi, le 4 janvier, avaient lieu en l'église St-André-Apôtre, à Montréal, les funérailles de M. J.-René Vigeant, décédé le 1er janvier à l'âge de 64 ans et 11 mois. Ancien citoyen de Saint-Jean, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Cléo Parsons; ses fils: Pierre de la police de Montréal; Charles, de la Cie de Téléphone Bell; sa sœur: Mme Jeanne Labrosse; ses frères: M. l'abbé Arthur Vigeant, curé de St-Joseph de Bordeaux; M. R.-Oscar Vigeant, ancien gérant de la Banque d'Epargne et le Dr Emilien Vigeant, de l'hôpital Ste-Justine et M. Gustave Vigeant, de la Régie des Lagers; sa bru: Mme Pierre Vigeant; sa petite-fille: Nathalie Vigeant et autres parents.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Clément Boulais

Lundi le 6 janvier, est décédé M. Clément Boulais, époux de Henriette Rousseau. Agé de 50 ans le défunt avait été à l'emploi du Collège Militaire et de l'Aviation Royale.

Il laisse dans le deuil trois frères: MM. Paul, Renald et Rosaire Boulais, d'Iberville; trois sœurs: Mme Vaillancourt (Pauline), de Montréal; Mme Laplante (Anna), de Farnham et Mme Albert Mar-

Décès subit de M. Henri Roy

Dans la matinée de samedi, 28 décembre, décédait subitement à sa demeure, M. Henri Roy, époux de Wilhelmine McNulty. Agé de 67 ans, le défunt avait été à l'emploi de l'usine Singer durant de nombreuses années. Il avait pris sa retraite alors qu'il était chef de département. Depuis quelques années, il était fonctionnaire provincial.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils et une bru: M. et Mme Maurice Roy, née Joséphine Hansel; un beau-frère et deux belles-sœurs: M. et Mme Rodrigue McNulty, Mlle Yvonne McNulty; deux petits-fils.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin 31 décembre à la Cathédrale. M. l'abbé Guy Pratt fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Achille Desmarais, assisté de MM. les abbés Guy Pratt et L. Gingras, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Jean-Paul Moreau a fait les commentaires liturgiques.

La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe de Pères. M. l'abbé L.-M. Pépin était à l'orgue.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mlle Rachel Molleur

Vendredi 27 décembre, est décédée à Montréal après quelques semaines de maladie, Mlle Rachel Molleur, fille de feu Charles Molleur et de feu Georgine Gervais. Agée de 59 ans, la défunte était née à Saint-Jean et y est demeurée durant plusieurs années.

Elle laisse dans le deuil un frère: M. Emery Molleur, de Verdun; plusieurs cousins et cousines dans les familles Gervais et Sabourin de notre ville.

Ses funérailles eurent lieu mardi le 31 décembre en l'église St-André Apôtre et l'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

tel (Stella), d'Iberville.

Le défunt est exposé au Salon Oigny, rue St-Georges et les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures en l'église de St-Edmond.

Nos sincères condoléances à la famille.

Notes paroissiales

NAISSANCES

● SAINT-LUCIEN

Le 22 décembre a été baptisé Joseph, Normand, Michel, né le 9. enfant de M. Yves Leclair et de Lilliane Daigneault. Le parrain a été M. Normand Daigneault et la marraine Claudette Raymond.

XXX

Le 22 décembre a été baptisée Marie, Jeannette, Guylaine, Claude, née le 30 novembre, enfant de M. Roland Sylvestre et de Carmen Oulmet. Le parrain a été M. P.-Emile Loyer et la marraine Anita Oulmet, oncle et tante.

XXX

Le 22 décembre a été baptisée Marie, Paulette, Michèle, Julie, née le 5 décembre, enfant de M. Raymond Lachance et de Lucette Rancourt. Le parrain a été M. Michel Rancourt et la marraine Paulette Rancourt, oncle et tante.

XXX

Le 25 décembre a été baptisée Marie, Lucie, Solange, née le 18, enfant de M. Wilfrid Bonneau et de Jeannette Allard. Le parrain a été M. Oscar Pinsonneault et la marraine Marie-Ange Allard, oncle et tante.

XXX

Le 25 décembre a été baptisé Joseph, Ernest, Fernand, Patrick, né le 21, enfant de M. Fernand Barry et de Jeannine Berger. Le parrain a été M. Ernest Barry et la marraine Antoinette Gosselin, grands-parents.

XXX

Le 29 décembre a été baptisé Joseph, Clifford, Bernard, né le 8, enfant de M. Bernard Trahan et de Simonne Pinet. Le parrain a été M. Clifford Pinet et la marraine Annette Thibodeau, oncle et tante.

XXX

A Saint-Gérard Magella le 29 décembre a été baptisée Marie, Marjorie, Francine, Sylvie, née le 24 décembre, enfant de M. André Cyr et de Francine Baillargeon. Les parrain et marraine ont été M. et Mme Yvon Baillargeon, oncle et tante. Porteuse: Mme Armand Baillargeon, grand-mère.

● CATHEDRALE

Le 29 décembre a été baptisée Marie, Thérèse, Cécile, Denise, née le 12, enfant de M. Germain Lafrenière et de Lucie Dyer. Le parrain a été M. Elphège Aubé et la marraine Cécile Lafrenière, oncle et tante.

Remerciements

Mme Henri Roy, M. et Mme Maurice Roy et les membres de la famille McNulty désirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont été sympathiques lors du décès de M. H. Roy.

● N.-DAME-AUXILIATRICE

Le 5 janvier a été baptisé Joseph, Alain, François, né le 22 décembre, enfant de M. Florian Grégoire et de Noëlla Deslandes. Le parrain a été M. Alain Grégoire et la marraine Colette Grégoire, frère et sœur.

XXX

Le 5 janvier a été baptisé Joseph, Michel, François, né le 31 décembre, enfant de M. Jean-Marc Leblanc et de Simone Geoffrion. Le parrain a été M. Gilles Leblanc et la marraine Noëlla Leblanc, frère et sœur.

● SAINT-GERARD

Le 29 décembre a été baptisée Marie, Majorie, Francine, Sylvie, née le 24 décembre, enfant de M. André Cyr et de Francine Baillargeon. Le parrain a été M. Yvon Baillargeon et la marraine Majorie Martin, oncle et tante.



M. et Mme Conrad Ménard photographiés à l'issue de leur mariage samedi le 28 décembre dernier en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. La mariée (Jacqueline) est la fille de M. et Mme Elzéar Duval. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Paul Ménard.

Studio Ken Walliett

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

Pour de
bonnes photos
à l'occasion de
votre mariage



adressez-vous en toute confiance à

BENOIT BROUILLETTE

179, rue Trahan Tél. FI. 6-5676 Saint-Jean

RESULTATS du GRAND CONCOURS

TIRAGE
DES PIONNIERS DES BAS PRIX

ETHIER & FRERES
DE ST-BLAISE

AU CLUB DE GOLF DE SAINT-JEAN
QUI A EU LIEU SAMEDI, LE 28 DECEMBRE DERNIER

Si vous possédez un de ces numéros chanceux
vous n'avez que 30 JOURS pour réclamer

AUTO ISARD T-700	No 19,922
Réfrigérateur	No 21,368 (A)
Radio	No 17,596
Caméra	No 39,664
Fer à vapeur	No 55,754 (A)
Séchoir à cheveux	No 16,041
Montre	No 38,979
Coutellerie	No 3,203
Ouvre-boîte électrique	No 8,248

Chronique judiciaire

Pas de cautionnement pour Guy Poirier

Un jeune homme de 22 ans, Guy Poirier, d'Iberville, est accusé de vol avec effraction au magasin Canadian Tire, 280, rue Richelieu, à Saint-Jean. Poirier aurait commis son forfait alors que les policiers étaient occupés à maintenir l'ordre sur la scène de l'incendie aux Editions du Richelieu, dans la nuit du 3 au 4 janvier. Il aurait été pris presque en flagrant délit alors que le butin ramassé s'élevait à environ \$170 était au bord de la porte, prêt à être apporté.

Lors de sa comparution, mardi matin devant le juge André Régner, son procureur a demandé un cautionnement, mais il lui a été refusé et Me Roland Sabourin n'a pas insisté devant le dossier extrêmement chargé de son client. En effet, malgré son jeune âge, Poirier a accumulé à date un total de 32 années de détention, en maison de correction, à la prison et au pénitencier. Il va sans dire que ces peines ont été purgées concurremment, mais on peut quand même dire que la valeur (sic) n'attend pas le nombril des années. L'enquête préliminaire a été ajournée, pro forma, au 13 janvier et Poirier a repris le chemin des cellules.

BENEFICE DU DOUTE

MM Héroux, Brault et Chagnon de St-Césaire avaient nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir chassé le chevreuil à Ste-Brigide en se servant d'une lumière artificielle. A leur procès, Héroux avait raconté qu'ils arrivaient de chasser dans le Nord de la province, qu'il venait de porter le fusil de son frère chez lui et que c'est en revenant avec

son propre fusil et ses cartouches que le garde-chasse l'a arrêté avec ses compagnons. Il possédait une lumière projectrice dans la voiture mais rien n'a été apporté en preuve pour dire que cette lumière avait servi pour chasser. Etant donné que les accusés n'avaient pas de dossier, mais si leur histoire peut étonner, ce serait les accuser de parjure que de les trouver coupables. "Il peut y avoir beaucoup de doute sur leur innocence, dit le juge, mais la Cour ne peut condamner si elle n'est pas convaincue hors de tout doute et je les libère de cette accusation".

Trois autres chasseurs du même endroit avaient avoué leur culpabilité à l'accusation, la semaine dernière et ils ont été condamnés au minimum de la peine.

PREMIERE CLEMENCE

Patrick Turcotte, 20 ans, qui avait commis un vol de \$300 dans une maison privée à Iberville, dans la nuit de Noël, a été condamné à 20 jours de prison. Il devra fournir un cautionnement de \$200 pour garder la paix du



► **ESCOUTE CHEZ LES GUIDES** de Notre-Dame-Auxiliatrice: Louise Roy, premier chef d'équipe à la Compagnie Notre-Dame-Auxiliatrice a été investie "Escoute de Jeanne d'Arc". Ce titre est le plus grand honneur pouvant être décerné à une guide. Pour mériter cet honneur, la guide doit avoir obtenu sa "première classe", être reconnue par ses parents, la Cheftaine et les Guides de la Compagnie comme donnant l'exemple des vertus Guides et de la pratique de la loi et des principes et s'être montré capable d'actes de dévouement dépassant la B.A. quotidienne. Mme Flore Pépin,

commissaire régionale et M. l'abbé G. Marsan, aumônier diocésain, officiait à cette cérémonie. Outre la mère de l'héroïne, Mme Georges Roy, l'assistance comprenait plusieurs aumôniers, commissaires et cheftaines du diocèse ainsi que les guides des compagnies de St-Gérard et de la Cathédrale. Sur la photo, de gauche à droite: Simone Lapalme, assistante, Louise Roy, Escoute de Jeanne d'Arc, Mme Flore Pépin, commissaire régionale, M. l'abbé G. Marsan, aumônier diocésain, Mme Françoise Poulin, commissaire section guide et Thérèse Dumas, cheftaine.

rant deux ans. Le juge Régner a bien prévenu le jeune homme de ne pas recommencer parce qu'il n'obtiendra pas la même clémence. Deux complices de Turcotte, plus jeunes, avaient aussi bénéficié de la clémence du Tribunal, la semaine dernière.

"LE TEMPS DES FETES"

Roger Laiselle, de Saint-Jean, a été condamné à \$50 d'amende et les frais à la suite de son aveu de culpabilité d'avoir troublé la paix, d'avoir fait du tapage au restaurant Le Louvre, le 31 décembre dernier. Il ne travaille pas et il a obtenu un délai de deux mois pour payer l'amende. L'acte d'accusation mentionnait qu'il était ivre et le juge lui a demandé comment il pouvait s'enivrer alors qu'il ne travaillait pas. "C'était le temps des fêtes", fut la réponse.

VEHICULE-MOTEUR

L-P. Baillargeon est accusé d'avoir conduit son véhicule sur la rue St-Charles, à St-Jean, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. A la question du greffier qui lui demandait s'il plaçait coupable ou non coupable, l'accusé a répondu "Coupable, ça doit parce

que j'en avais pris". Il a été condamné à \$75 d'amende et les frais et son permis de conduire a été suspendu pour une période de trois mois. Il obtient un délai de un mois pour payer l'amende et les frais.

DIVERS

Joseph Bricault, père de quatre enfants, est accusé de voies de fait sur la personne de son épouse. Il a nié sa culpabilité et son enquête a été fixée au 20 janvier.

Roger Pariseau a été condamné à \$150 d'amende et les frais pour voies de fait sur la personne de son ancienne amie. Il obtient un mois pour payer l'amende.

Gilles Bourdeau a été condamné à \$25 d'amende pour avoir exercé illégalement le métier d'horloger.

Aux Filles d'Isabelle

C'est lundi le 13 janvier qu'aura lieu la première assemblée de notre cercle de l'année 1964 à la Centrale Catholique à 8 h. 30 p.m. Il y aura échange de cadeaux et un bon goûter. Venez-y nombreuses.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!



► M. Raymond Champagne, 506 rue Laurier, Saint-Jean, a été l'heureux gagnant d'un voyage au Mexique, 15 jours, ou d'un crédit applicable sur tout équipement photographique d'une valeur du prix du voyage. Le tirage se fit le 3 janvier en présence des représentants de la presse locale. Les autres témoins au tirage étaient Jacqueline Chagnon, Marcel L'Ecuyer et Bernard Bissonnette. M. Champagne a répondu à la question: "Qui est président actuel aux Etats-Unis... M. L. Johnson". Sur la photo, de gauche à droite, M. Lionel Lord, président de Lord Photo Inc., le gagnant Raymond Champagne et le docteur Roger Poirier, vice-président de Lord Photo Inc.

Grâce à la souffeuse à neige
TORO
Qualité et service
LEON GUAY
Fl. 8-2843
679 Dorchester Saint-Jean, P.Q.

VENTE SEMI-ANNUELLE commençant jeudi, 9 janvier à 9 heures a. m.

Au SALON DE CHAPEAUX Mlles POULIN



Tous les chapeaux à prix réduits 98c à \$1.98 et plus
Chapeaux exclusifs à moitié prix

SALON Mlles POULIN

215, rue Richelieu Tél. Fl. 7-4683 Saint-Jean, P.Q.

Les cours de personnalité

Il est encore temps de s'inscrire !

C'est mercredi soir que débutaient les cours de personnalité et de perfectionnement oratoire sous le patronage de la Jeune Chambre de Saint-Jean Iberville. C'est au Centre N.D.A., au 2e étage que devait se dérouler le premier cours après l'inscription des élèves présents. Le président du comité d'organisation, M. Marcel Mirault, nous informait au début de la semaine qu'il prévoyait pour cette année, une assistance record et que le tout devrait être un succès complet.

Nous incitons tous les membres de notre Jeune Chambre qui ne l'ont pas déjà fait, à s'inscrire le plus tôt possible et à inviter leur épouse ou leur amie qui sera admise gratuitement. Nous lançons aussi une invitation spéciale à tous ceux et celles qui ne font pas partie de notre mouvement et qui seraient intéressés à suivre les cours. Nous rappelons que

tous sont les bienvenus et que ce sera probablement une expérience des plus heureuses. En effet, nous sommes convaincus de l'importance du perfectionnement de la personnalité chez l'individu et souvent c'est la clef qui nous offre la porte vers le succès.

M. Antoine Léveillé, le populaire moniteur, nous a déclaré qu'il y aura douze séances en raison de une par semaine le mercredi ou le jeudi soir, ce qui n'a pas été encore définitivement fixé. Environ les deux-tiers des séances porteront sur la personnalité, tandis que les derniers cours seront donnés sur la pratique oratoire. La série devrait prendre fin vers le début du mois d'avril.

Pour des renseignements plus complets, on prie les personnes intéressées de communiquer avec M. Marcel Mirault, à FI. 7-1250 ou M. Antoine Léveillé, à FI. 8-2650.



Six nouveaux bureaux de poste seront construits dans notre région

Notre député, M. Yvon Dupuis, nous apprend que six nouveaux bureaux de poste seront construits incessamment dans la région de Saint-Jean et Iberville. Ils seront situés aux endroits suivants: St-Alexandre, Sabrevois, Henryville, St-Luc, Talon et Mont St-Gregoire. Le ministère des Travaux publics procédera immédiatement à l'achat de terrains pour y ériger ces bureaux de poste. La construction commencera aussitôt que le meilleur site sera trouvé à chacun de ces endroits.

Souper-dansant le 19 janvier

Pour marquer socialement la fin du tirage qu'elles avaient mis en marche au cours de l'été, les Equipières de la Charité organisent un souper-dansant pour dimanche, le 19 janvier courant.

Ce sera un souper d'atmosphère, avec des artistes invités, comme Roméo Duhamel, violoniste réputé, qui se mêlant aux convives leur servira leurs airs préférés. Un plancher de danse permettra à l'assistance d'évoluer sur la musique de leur choix.

Un menu soigné fera oublier la traditionnelle dinde des fêtes; arrosé d'un verre de vin, il devrait satisfaire les plus difficiles.

A la fin du souper, les organisatrices procéderont au tirage des billets chanceux et les personnes présentes pourront profiter du programme musical pour continuer de danser.

Ce souper sera servi à 7 heures au restaurant "Aux Délices", propriété de MM. Alix et Dolbec, à Talon. Le prix du couvert est de \$5.00. On peut se procurer des billets en s'adressant à Mmes André Thibodeau, FI. 6-4431, Roland Meunier, FI. 8-3185 ou Edmond Lachance, FI. 7-4139.

Merci du Cercle Agricole St-Blaise

Nous publions ci-dessous la liste des compagnies et des personnes qui ont donné des prix lors de la fête paroissiale qui eut lieu le 22 décembre dernier. M. le curé Lambert Chicoine, M. le maire Ubald Chabot, MM. Armand Brault, L. Rainville, Jean S. Dupuis, J. H. Janelle, Ethier & Frères, David Lord Ltée, Deneault & Lorrain Ltée, Garage Lanoue & Frère, Faillie Automobile Enr., les journaux "Le Richelieu", "Le Canada-Français". Les Breuvages Ménard Inc.

Le président et les directeurs remercient bien sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Ils devraient tous être terminés au début d'avril. Ceci stimulera l'emploi d'hiver dans notre région.

C'est M. G.K. Aubut, chef exécutif du ministère des Travaux publics (1631 Delorimier, Montréal) qui est chargé de ce programme. Le département étudie également la construction éventuelle d'autres bureaux qui devront être construits dans le comté de Napierville. Saint-Remi a de fortes chances d'obtenir un nouveau bureau de postes très prochainement.

Ceci démontre que le gouvernement fédéral fait sa large part pour tenter de solutionner le problème du chômage dans notre région.

Visite du Père Noël à Saint-Luc



Samedi, 21 décembre 1963, 6-tait une journée mémorable pour les petits enfants de Ville St-Luc. En effet, le bon père Noël est venu leur rendre visite et leur distribuer des cadeaux en quantité. Il était assisté de la reine des Loisirs St-Luc, Mlle Hélène Doyon. Plus de 700 petits enfants de 2 à 8 ans ont reçu des friandises, des liqueurs à satiété, ainsi que des jouets de tous genres. L'Association Sportive St-Luc et la Ligue des Propriétaires ont uni leurs efforts pour organiser cette manifestation qui fut une réussite parfaite.

Ces organismes remercient au

A l'occasion de Noël, et du Jour de l'An, ont eu lieu les fiançailles de:

Mlle Line Massé, fille de M. et Mme Euclide Massé à M. Jean-Guy Fortin, fils de M. et Mme Raoul Fortin;

Mlle Monique Lavoie, fille de Mme Emile Lavoie à M. Pierre Lachance, fils de M. et Mme Roland Lachance;

Mlle Lise Intrevado, fille de M. et Mme Jean Intrevado à M. Claude Hébert, fils de M. et Mme Elise Hébert.

Mlle Monique Désilets, fille de M. Lucien Désilets, à Jean-C. Auclair, fils de M. et Mme Raoul Auclair.

Fiançailles

Les activités reprennent à la J. Chambre

Les divers comités que compte notre mouvement ont eu, à cause de la période des Fêtes, une activité assez restreinte, depuis les dernières semaines. Sauf peut-être quelques exceptions, la plupart de nos membres ont festoyé dans leur famille respective pour oublier temporairement les nombreux problèmes auxquels nous essayons de trouver une solution adéquate.

Nous incitons donc tous les membres de notre Jeune Chambre à relever leurs manches et à se mettre à l'oeuvre car la tâche à accomplir est grande. Si l'an dernier, nous avons été un peu oisifs, efforçons-nous de réparer notre nonchalance en étant des plus actifs en 1964. N'oublions pas que c'est en se rendant utile à la société et en faisant du bien que

nous contribuerons au bonheur des autres et par le fait même au nôtre.

AFFAIRES CIVIQUES

Cet important comité est convoqué pour dimanche prochain, le 12, à 10 h. a.m. à la salle François 1er du restaurant Le Louvre. Le président, M. Denis Desgranges, invite tous les membres intéressés à venir discuter de choses importantes.

Par ailleurs, d'autres comités, comme les Etats Généraux, le comité d'Etude sur le "marasme économique" et autres qui avaient pris racines avant les Fêtes reprendront leurs activités de plus belle très bientôt et on prie les membres de se tenir au courant des prochains développements.

Pour 1964...

(suite de la page 3)

L'échevin Lorrain est d'avis qu'on ne devrait pas reviser tous les règlements des licences mais seulement étudier le cas de ceux qui portent plainte.

Octroi au Centre Sportif de la Cathédrale

On accorde un octroi de \$1,900 au Centre Sportif de la Cathédrale, ce qui complètera l'octroi annuel de \$3,500. La Commission des Loisirs a recommandé cet octroi et l'échevin Roy dit qu'on a signalé que la paroisse du centre était celle qui coûtait le moins cher dans le domaine des loisirs.

Divers

On a construit une clôture autour du terrain loué aux frères Breton pour la piste de Go-Karts au prix de \$331.09. MM. Breton considèrent ce montant trop élevé. Comme la clôture restera la propriété de la Cité, on décide de ne charger les frères Breton que pour la moitié du coût.

On accorde un octroi de \$500 à la Chambre de Commerce pour l'illumination des rues durant les fêtes.

On ratifie un octroi de \$50 à l'occasion de la fête organisée par les pompiers à Noël.

On autorise le secrétaire-trésorier à contracter un emprunt temporaire en attendant la perception des taxes de l'année 1964.

Correspondance

M. René Arthur, chef adjoint du Cabinet du Premier Ministre accuse réception de la documentation transmise par cette Cité concernant le projet d'hôpital. Ce dossier sera transmis au Premier Ministre dès son retour.

En l'absence du ministre des Affaires municipales un secrétaire exécutif adjoint accuse réception de la demande d'octroi de cette Cité pour prévention contre l'incendie. Cette demande sera communiquée au Ministre dès son retour.

Réclamations reçues de M. George Mills, 429 rue St-Michel, pour dommages subis: \$31.50. M. André Bergeron, 432 rue Laval, dommages à sa propriété: M. Adrien-G. Landry, 186 rue St-Hubert, dommages à sa propriété: M. Alcide Perron, par son avocat Me Guy Gervais, \$20.00 pour dommages causés à son véhicule.

Le Ministère des Finances du Canada transmet, avec sa lettre du 16 décembre 1963, un chèque au montant de \$70,000.00. Il s'agit d'un paiement provisoire à l'égard de la subvention en remplacement des taxes sur les biens fédéraux pour l'année 1963.

CONFERENCE

organisée par la L.O.C.F. d'Iberville

le 12 janvier 1964 à 8 h. 30 p.m.

au sous-sol de l'église Saint-Noël Chabanel

"Conflit entre parents et adolescents"

par le R.P. Emile Müller, S.J., de Saint-Jean

Billets en vente à la porte.

PRIX: 50 SOUS



JEAN-PAUL ROY

Assurances générales

en mesure de vous servir adéquatement sur risques de:

Incendie — Auto — Responsabilité
Vol — Accident — Maladie —
Risques divers.

AUSSI ASSURANCE-VIE

58, rue Bouthillier, Saint-Jean
Tél. FI. 6-5480 FI. 6-6420



LES ENFANTS DE L'ORPHELINAT STE-THERÈSE étaient les invités des Hussars Royaux Canadiens (Royal Canadian Hussars Armory), de Saint-Jean, quelques jours avant Noël. Sur la photo, de gauche à droite: Sergent J.-L.-M. Norman-

din, Soeur Marie Ivan, le Père Noël, le major D.M. Bryant, Officier Commandant; Soeur André-Marie et le Sergent A. Paré.

(Crystal Photos Regd.)



UNE SOIREE-VERNISSAGE tenue en décembre dernier chez les Disciples de la Joie a remporté un succès encourageant. Elle mettait en vedette deux jeunes peintres, Pierre Tétrault et Robert Béliveau, photographiés ici au cours de l'exposition-duo, chez les Disciples de la Joie. Ces deux jeunes peintres de Saint-Jean ont remporté un vif succès pour leur première sortie artistique.

3 jours de grâce à la Bibliothèque

Où, si étrange que puisse vous paraître ce titre, il a toute sa signification. La Direction de la Bibliothèque Municipale fait appel aux enfants qui possèdent des livres de la salle Richelieu (section juvénile) et qui ont négligé d'en faire remise. On peut hésiter, parfois parce qu'on pressent l'amende qu'il faudra payer pour le retard. Trois jours de grâce sont accordés. On ne chargera aucune amende pour les livres qu'on rapportera les 23, 24 et 25 janvier. Profitez de ce sursis. Que vous ayez en votre possession un ou des livres de la Salle Richelieu depuis deux mois ou un an, rapportez-les durant ces trois jours et aucune amende ne vous sera demandée.

Après cette période, soit dès le 27 janvier des mesures seront prises pour la récupération des volumes. On demande la collaboration des parents pour assurer le retour des livres en retard.

SAINT-IGNACE

A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Claudette Frégeau, fille de M. et Mme Romuald Frégeau avec M. Robert Rousseau, fils de M. et Mme François Rousseau, de Ste-Sabine. Nos félicitations.

NOUVEAU CHIROPRACTICIEN A SAINT-JEAN

A compter du 7 janvier, le Dr Robert Venditoli, d.c., viendra se joindre au Dr Alfred L. Desmarais, d.c., à 210, rue Saint-Jacques, Saint-Jean.

HEURES DE BUREAU :

Pour rendez-vous, signalez: FI. 6-4333

Dr R. Venditoli, d.c.

Mardi: 2 à 5 — 7 à 9 p.m.

Jeu: 2 à 5 — 7 à 9 p.m.

Dr A.-L. Desmarais, d.c.

Lundi: 2 à 5 — 7 à 9 p.m.

Mercredi: 11 à 12 a.m. — 2 à 5 — 7 à 9 p.m.

Vendredi: 2 à 5 — 7 à 9 p.m.

Les régionales Richelieu...

(suite de la première page)

fleuves, de Chambly à Contrecoeur plus, dans le comté de Rouville, les municipalités de Mariville, St-Hilaire et Richelieu.

Les réactions à cette circulaire sont différentes d'une région à une autre ou mieux d'un fleuve à l'autre.

Côté Richelieu, réunis à St-Hilaire le 23 décembre, les membres du comité provisoire "vallée du Richelieu" mis au courant des projets du ministère, aux dires de leur président, M. Pierre Benoit de Chambly, n'ont pris aucune décision et ont d'abord été impressionnés par l'étendue du territoire prévu.

Côté Rive-Sud, le 21 novembre dernier, les administrateurs scolaires de Longueuil, Varennes, Verchères, Ste-Théodose, Sainte-Julie et Saint-Amable, eux aussi en comité provisoire, sous la présidence de M. Jean DeMartel de Varennes, suggéraient, avant la circulaire, la formation d'une Commission scolaire régionale axée sur Longueuil.

Cette demande ne semble pas avoir été prise en considération puisque le comité de planification du D.I.P. l'ignore totalement.

Réunis à Longueuil le lundi 30 décembre, en présence des représentants de la régionale de Chambly, M. Charles-E. Plamondon, des municipalités scolaires de St-Bruno, M. Louis-P. Fournier, de Boucherville, M. Gérard Savaria, de l'Association diocésaine, M. Romain Robidoux, venus là en observateurs, les membres de la Rive-Sud ont précisé leurs positions.

L'attitude de Longueuil et de Verchères est catégorique: ces municipalités s'opposent énergiquement, par résolutions en bonne et due forme, à la suggestion des planificateurs. On peut en juger par un extrait des délibérations des commissaires de Verchères:

Projet de régionalisation: Etude est faite d'un projet de régionalisation regroupant les Commissions scolaires des comtés Chambly, Rouville et Verchères, soumis le 20 décembre 1963, par M. J.-J. Bergeron, conseiller technique, pour le Comité consultatif de Planification régionale.

Considérant la suggestion formulée, le 21 novembre 1963, par le Comité provisoire de former une Commission scolaire régionale axée sur Longueuil et dont la Commission scolaire de Verchères ferait partie;

Il est proposé par M. Louis-Philippe Provost et résolu à l'unanimité que la Commission scolaire de Verchères s'oppose énergiquement à la suggestion du Co-

mité consultatif de Planification régionale à l'effet de se joindre à la nouvelle Commission scolaire à créer et que M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, soit prié de bien vouloir donner suite à la suggestion formulée par le Comité provisoire de former une Commission scolaire régionale axée sur Longueuil.

Adopté unanimement.

M. Antonio Lebrun, président de Longueuil, estime que le projet "va à l'encontre du bon sens" et qu'il suffirait de détacher Boucherville du Groupement régional de Chambly pour constituer une régionale viable sur la Rive-Sud.

Mais le D.I.P. ne favorise pas ce "détachement" et les responsables de Boucherville n'ont jusqu'ici posé aucun geste concret dans ce sens. A la question posée par Longueuil: "Est-ce que Boucherville serait décidée à quitter la régionale de Chambly?" les Bouchervillois demandent à leurs voisins de reconsidérer leur adhésion à Chambly... Pour expliquer leur refus, les commissaires de Longueuil mentionnent "que les premiers rapports venant de la Régionale de Chambly étaient peu satisfaisants".

On s'interroge ensuite sur le nombre optimum pour le fonctionnement adéquat d'une régionale: 50,000 ou 80,000 âmes? M. Gérard Baril, inspecteur régional, précise que pour offrir tous les services, notamment une école d'arts et métiers, une régionale doit desservir 150,000 âmes.

Finalement à la recommandation de M. DeMartel — l'on attend depuis trois ans une mesure concrète, le problème s'envenime d'année en année — le comité provisoire rencontrera: d'abord les responsables de la planification à Québec ensuite leurs collègues de la vallée du Richelieu.

Pour M. L.-P. Fournier, président de la Commission scolaire de St-Bruno, celle-ci consentirait à son affiliation à une régionale centrée sur Beloeil — elle l'a d'ailleurs spécifié par résolution — mais à deux conditions: cette régionale fournirait les mêmes services que le groupement de Chambly et celui-ci devrait, sur le plan financier, libérer Saint-Bruno de ses obligations futures.

En ce qui concerne Contrecoeur déjà intégré à Sorel, et que les experts rattachent maintenant à une autre administration régionale, les observateurs pensent qu'il s'agit d'une erreur de transcription.

A la TV, le 14

A l'émission de mardi le 14 janvier, à 10 heures p.m., CBFT, canal 2, de Radio-Canada, programme "Réalités économiques", Saint-Jean et la région feront l'objet d'une étude. On traitera plus particulièrement des régions économiques déprimées.

M. le maire L.N. McMillan et l'échevin Fernand Roy ont été interviewés dans le bureau du maire à l'Hôtel de Ville en vue de cette émission de mardi soir prochain, à 10 heures p.m.



L'HOMME DU MOIS: M. Laporte a été le choix du jury de la Chambre de Commerce de Saint-Jean pour le titre de "L'Homme du Mois de décembre". M. Laporte, homme d'affaires bien connu et estimé dans la région, est plus particulièrement signalé, récemment, en érigeant le premier centre d'achats de notre région, connu sous le nom de Plaza Val Richelieu. M. Laporte, avec la collaboration étroite de ses deux fils, Jacques et Lucien, a largement contribué à l'expansion économique de Saint-Jean et c'est ce qui a influencé les représentants des journaux qui forment le jury de la Chambre de Commerce que préside M. Charles Boutin. M. Laporte est le neuvième récipiendaire de ce titre et au cours du mois de janvier, il y aura remise de la plaque commémorative à chacun d'eux. C'est Me Jean Meunier qui offre ces plaques. On choisira aussi l'homme de l'année parmi les neuf récipiendaires.



STATIONNEMENT A NOS FRAIS POUR NOS CLIENTS

au No 412, rue S.-Gabriel

Si vous venez par la rue Notre-Dame, descendez la rue St-Vincent et tournez à droite à la rue St-Paul jusqu'à St-Gabriel. Par la rue des Commissaires, montez à la rue Place Jacques-Cartier et tournez à gauche à la rue St-Paul. Le terrain de stationnement est tout près de la rue St-Paul... à quelques pas seulement de notre magasin situé au 105 est, rue St-Paul.

Vous n'aurez aucun déboursé à faire. Il vous suffira de faire initialer, à notre magasin, le billet que l'on vous aura remis. C'est notre maison qui paiera les frais de stationnement.

Cordiale invitation à notre nouveau magasin

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

ST-CONSTANT
Cité Laprairie, Qué.

Téléphone
866-6913

MONTREAL
105 est, Saint-Paul

AU CONSEIL D'IBERVILLE

Première assemblée de l'année

Dès le début de la première assemblée mensuelle régulière de l'année 1964 tenue le 6 janvier, M. le maire de la ville d'Iberville offrit ses meilleurs vœux à la population ainsi qu'à ses collègues du conseil, après quoi, le chef de la Sûreté municipale fait part que MM. René Fontaine, Marcel St-Germain, Claude Savaria, Jacques Bilodeau, D. Demers et Gaston Giroux avaient reçu de M. Normand Meunier, coordonnateur du comité de protection civile, leur diplôme comme membre de cet organisme.

ILLUMINATION

Un montant de \$135 est voté pour combler le déficit que la C. de Commerce a subi dans l'illumination des rues pour le temps des Fêtes.

CARNAVAL

A la demande de M. Michel Monnat, président du Comité du Carnaval d'Iberville, le Conseil accepte de défrayer le montant que coûtera le prolongement de l'illumination des rues soit environ \$92 jusqu'au 11 février, date à laquelle le Carnaval se terminera.

AU DEPOTOIR

D'après M. Beaudin, il en coûtera environ \$225 pour installer un système électrique adéquat à la maison du dépotoir, système qui avait été condamné par l'inspecteur en électricité.

SOUMISSIONS

Le secrétaire ouvre ensuite les soumissions relatives à l'achat d'une voiture pour la sûreté municipale. G. Deslauriers, auto Meteor \$3635, allocation d'échange pour la Rambler, \$1735. Montant net \$1900 plus taxe provinciale.

D. Gingras: Chevrolet de \$3725 allocation d'échange \$1825. Montant net: \$1900 plus taxe.

Rodrigue Lasnier: Pontiac de \$3673; allocation d'échange \$2198. Montant net: \$1475.

La maison Denault & Lorrain qui avait été invitée à soumissionner, a cru bon de s'abstenir.

L'échevin Daudelin, malgré la différence de prix, semblait vouloir préconiser l'achat chez nous et demandait que les soumissions soient étudiées avant de prendre une décision. Il demanda aussi qu'une remarque faite par un contribuable, M. S. Tanguay, à l'effet qu'il serait peut-être dans l'intérêt du Conseil qu'une automobile soit achetée en dehors d'Iberville de temps à autre surtout quand la soumission est la plus basse; paraisse dans le compte-rendu des journaux. Sur proposition de l'échevin Gagnon secondé par son collègue Beaudin, la soumission de la maison Rodrigue Lasnier est acceptée à la condition que la voiture rencontre les exigences demandées.

IBERVILLE

Condoléances à la famille J. Barry

Lors d'une assemblée spéciale des membres du Conseil municipal de la Ville d'Iberville, tenue au lieu ordinaire des réunions, à 2 h. p.m., le 28 décembre 1963, sous la présidence de S. H. le maire Armand Goyette et à laquelle tous les échevins étaient présents, les membres de ce Conseil ont été informés du décès de M. John Barry, ex-échevin de notre ville.

IL FUT UNANIMEMENT

RESOLU: —

"Qu'au nom de leurs concitoyens et en leur nom personnel, S. H. le maire et ses collègues offrent à Madame Barry et aux membres de la famille, l'expression de leurs très sincères condoléances dans le deuil qui les afflige, regrettant avec eux la disparition d'un citoyen estimé de tous".

"Que copie des présentes soit transmise à Madame Barry et aux membres de la famille, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication".

JEAN PARADIS, sec.-trés.
ARMAND GOYETTE, maire

FONDS INSUFFISANTS

Le secrétaire informe le Conseil qu'ayant demandé à Québec un fonds de roulement de \$100,000 seulement \$50,000 lui avait été accordé, ce qui régle les problèmes de la ville qu'à demi, cependant un fonctionnaire du département des Affaires municipales lui aurait conseillé de se rendre à Québec avec M. le maire et le comptable de la ville pour discuter de la chose.

Une résolution autorisant le maire et le secrétaire à signer les documents relatifs aux travaux d'hiver est passée.

L'ingénieur C. Chouinard est autorisé à faire installer un téléphone dans le bureau de son assistant.

M. Camille Pilon est nommé président d'élection.

L'échevin Payette suggère un texte de lettre de bons souhaits, félicitations et remerciements à Me Jacques Cartier, président de la Commission des Loisirs municipaux.

L'échevin Daudelin est autorisé à engager les camions nécessaires à l'enlèvement rapide de la neige quand le besoin s'en fera sentir.

M. Daudelin fait remarquer que le tracteur employé au nettoyage des trottoirs fait beaucoup de dégâts et qu'en plusieurs endroits, les trottoirs sont brisés par les chenilles de ce tracteur. Il serait bon d'acheter une nouvelle machine d'autant plus que la ville ayant de plus en plus long de trottoir une seule ne suffit plus. Il suggère donc l'achat d'un tracteur Bombardier monté sur caoutchouc et pouvant rouler 25 milles à l'heure, au coût de \$4250. Après discussions, l'ingénieur est prié de communiquer avec la compagnie vendeuse de cette machine afin de savoir dans quels termes le paiement pourrait être effectué.

Avant de lever l'assemblée publique pour passer aux cas d'assistance, M. le maire remercie les journalistes pour leurs comptes-rendus des assemblées qui ont été une information assez fidèle pour la population et leur demande de continuer dans la même voie.

IBERVILLE

Décès de M. John Barry

Samedi, le 28 décembre est décédé à Iberville après une longue maladie, M. John Barry. Il était âgé de 70 ans et 11 mois. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Adrienne Bousquet; ses filles: Gertrude épouse du Dr Arthur Bush, de Toronto, Mme François Bellavance (Marthe) de New Haven, Conn. et Jeannine, de Los Angeles; son petit-fils: Gilles, de la maison paternelle; ses gendres: le Dr Arthur Bush et M. François Bellavance; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Lucien Bousquet; M. et Mme Lionel Bousquet; M. et Mme Gaston Bousquet, de Longueuil; M. et Mme Roland Bousquet, de St-Blaise; Mme veuve Fortunat McNulty; Mme veuve Paul-Emile Bousquet, M. Albert Bédard; huit petits-enfants; plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu le 31 décembre à Iberville en l'église St-Noël Chabanel et son inhumation eu lieu au cimetière local.

Nos sincères condoléances à la famille.

IBERVILLE

Conférence à Iberville

Une conférence organisée par la LOCF d'Iberville aura lieu au sous-sol de l'église St-Noël Chabanel le 12 janvier à 8 h. 30 précises; elle sera donnée par le R. P. Emile Muller, s.j., de la Villa St-Jean. La conférence a pour titre "Conflits entre parents et adolescents".

Tous les parents sont invités à venir entendre parler sur un sujet toujours d'actualité.

Les propos du conférencier nous aideront peut-être à mieux comprendre et à mieux diriger nos enfants, à cette période si difficile de l'adolescence.

Après la conférence, il y aura forum avec l'assistance.

Soyons donc tous au rendez-vous. Le prix du billet est de 50c. Le Comité Fédéral LOCF

HENRYVILLE

BAPTEMES

Dimanche à Henryville a été baptisé Joseph, Benoît, Noël, Guy, fils de M. et Mme Denis Roy (Carmen Dufour). Parrain et marraine: M. et Mme Benoit Daignault, oncle et tante. Porteuse: Mme Rosaire Roy, tante.

— A Henryville a été baptisé le 29 décembre, Joseph, Roland, Sylvain, fils de M. et Mme Joseph Beaudin (Lucille Savage). Parrain et marraine: M. et Mme Roland Beaudin. Porteuse: Nicole Beaudin, sœur.

Que Dieu bénisse ces enfants.

000

SOUHAITS

Par la voix de ce journal, nous, les deux maires de la paroisse, à nous heureux d'offrir nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à tous les citoyens de Henryville. Que 1964 soit pour tous une année de bonne entente et de compréhension envers vos semblables. Puisse la Divine Providence apporter un adoucissement à tous vos soucis matériels et un succès florissant dans toutes vos entreprises, et pour la réalisation de ces souhaits, mettons toute notre confiance dans une prière fervente à l'Auteur de tous ces biens.

Michel GRENON
maire de la paroisse
Normand DUPRE
maire du village

000

VOEUX

Comme Pasteur de la paroisse je me joins aux maires, pour vous offrir ce qu'il y a de mieux pour chacun d'entre vous en 1964. Bonne santé à tous! Aux vieillards, aux malades, je leur souhaite bon courage pour bien supporter leur épreuve et qu'il recouvre la santé suivant la volonté du bon Dieu. Que tous les jeunes avec leurs bons desirs, leur idéal pour le bien, soient bénis de Dieu.

Bon succès à tous les étudiants. Que les professeurs laïcs et religieux trouvent en eux une obéissance et une bonne coopération. A chacun dans leur domaine j'offre mes meilleurs vœux de succès mais pardessus tout, je vous souhaite les biens de la grâce, les seuls qui comptent aux yeux du Divin Maître pour une année vraiment fructueuse.

Votre Curé,
A. PROULX



► M. et Mme Robert de S. Grégoire qui ont célébré dimanche 29 décembre leur 25e anniversaire de mariage. Parents et amis se sont réunis à la salle St-Guy pour fêter le heureux jubilaire. Meilleurs vœux de santé et de bonheur. Studio Ken Walker

Avec la S.H.V.R.

325e anniversaire de la Seigneurie de "La Citérie"

1963 marquait le 325e anniversaire de prise de possession par le gouverneur de Nouvelle-France, M. de Montmagny, de la seigneurie de la Citérie qui couvrait une bonne partie de la rive sud du fleuve St-Laurent, soit 60 lieues du rivage sur le côté droit du fleuve. Ce domaine s'étendait de la rivière Richelieu jusqu'à la Châteauguay au-dessus du Saut Saint-Louis. "Le fleuve baignait son front et pour trouver la profondeur, nous dit Ed. Roy dans "Histoire de la Seigneurie de Lauzon", il fallait se diriger vers le sud du territoire qui forme maintenant les comtés de Verchères, Chambly, Saint-Jean, Châteauguay et une partie de l'état de New-York jusqu'à dix lieues dans la mer".

La compagnie de la Nouvelle-France avait concédé le 15 janvier 1636 les six seigneuries suivantes: Ile-de-Montréal à M. de la Chaussée — l'Île-Jésus aux Jésuites — La Citérie à François de Lauzon, fils du directeur de la compagnie — Portneuf au Sieur de la Pêcherie — Côte-de-Beaupré au Sieur Antoine Cheffault de Regnarrière — Ile d'Orléans au Sieur Jacques de Castillon.

Découverte d'un document inédit

M. Raymond Demuth, archiviste de la Société Historique de la Vallée du Richelieu, vient de découvrir aux archives d'Ottawa l'acte authentique de prise de possession de la seigneurie de la Citérie, fait et signé au fort de Trois-Rivières, le 29 juillet 1638, par le gouverneur d'alors, M. de Montmagny. On en tira avec intérêt le texte savoureux dans son arhaïsme.

29 juillet 1638. — Nous Charles Huault de Montmagny Chevalier de l'Ordre St-Jean de Jérusalem Lieutenant pour sa Majesté en toute l'estendue du fleuve St-Laurent de la nouvelle France suivant un mandement en suite d'une concession faite par Messieurs de la Compagnie de la nouvelle France en date du quinzième janvier mil six cent trente cinq au profit de François de Lauzon escuyer fils de Messire Jean de Lauzon Chevalier conseiller du Roy en son conseil d'Etat de la consistance des terres mentionnées par luy après

déclaration Nous sommes transportés aux lieux mentionnés par lad concession Et étant à l'embouchure d'une rivière qui est du côté du Sud qui descend du lac ou vient proche du lac Champlain, y aurions entré et monté en ycelle et pour faciliter congnoissance aurions nommé la rivière St François et descendus à terre assisté du Sieur Paul, de Guillaume Hébert, de Gaspard, le Pouterel du Sieur Bourdon Ingénieur et de Jean Guyet Notaire Commis Greffier auroys déclaré à Nicolas Trevet soussigné en personne que Nous le mestions en possession réelle et actuelle de la consistance de terres Isles rivières mers et lacs mentionnés par lad concession au nord et comme procureur du Sieur de Lauzon, fils pour en jouir par luy ses heirs et ayants cause à quoy optempérant le Sieur Trevet aud nom aurions coupé des boys et arraché les herbes croissant sur lesd terres et fait toutes démarches requises. Et pour marque de la prise de possession, avons fait enfoncer du côté main du fleuve terre vis à vis le fort de la première Isle une pierre avec quatre plaques de plomb au pied d'un Chêne se situant nous aurons fait graver sur luy par led. Sieur Bourdon en présence des susnommés lesd plaques et pierre que nous avons fait enfoncer ne servant que pour marque de prise de possession non pour bornes. Et étant au lad. rivière St François seront bornes d'un bout aux terres d'autre bout pour bornes une nommée l'Isle St Jean et la rivière nommée la rivière St François seront bornes d'un bout aux terres d'autre bout pour bornes une Isle nommée l'Isle St Jean et la rivière nommée la rivière St Marie qui sont au-dessus du Saut St Louys en montant led. fleuve St Laurent. Voilà le rivière St François, l'Isle St Jean, rivière St Marie y compris, auxquelles Terres Nous cédées nous aurions donné la seigneurie de la Citérie suivant le désir dud Sieur François de Lauzon Et d'autant que led. rivière St François et l'Isle St Jean sont bornes Incommutables et qui ne peuvent varier ni estre changées nous navons pas estimé estre nécessaire à nous y transporter de tout ce que dessus led. Sieur Trevet nous a requis acte à luy octroyé.

Fact au fort des trois rivières ce vingt neuf juillet mil six cent trente huit.

N Trevet
Le Sieur Paul
Guillaume Hébert
Pouterel
C.H. de Montmagny
Jean Guyet
Sieur Bourdon

Ernest Lapalme

REPRESENTANT DE

Laurent & Veillet Inc.

VALEURS DE PLACEMENT

Saint-Jean (le soir)
FI. 8-2993

Montréal
AV. 8-6125

IBERVILLE

NOTES PAROISSIALES

Saint-Athanase

VOUX DES AUTORITES

Bonne Heures et Sainte Anne. Puissent ces voeux atteindre tous ceux qui ont échangé une poignée de main amicale, un fraternel salut des leur dernière rencontre de l'an nouveau.

Patience et consolation à toutes les mamans dans leurs foyers. — Courage et sécurité aux papas dans leur travail quotidien; joie et reconnaissance à tous les enfants de nos belles familles; santé et patience à tous les chers malades; espérance pour tous les déshérités de la vie; courage à ceux qui sont dans le chômage et la pauvreté. Que les plus riches leur prêtent un aide.

Que la prière soit le baume dans toutes les misères et les difficultés de la vie de même que dans les succès et les succès.

Que notre Seigneur soit avec nous et les protège physiquement et spirituellement tous les jours de l'année 1964.

NAISSANCES

Le 5 janvier a été baptisée Marie-Josée Gisele, née le 16 décembre enfant de M. Florian Benham et de Céline Gazeille. Le parrain a été M. Gilles Gilbert et la marraine Gisele Benjamin, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 janvier a été baptisé Joseph Stéphane Pierre, né le 29 décembre enfant de M. Dollar Pierre et de Gisele Brossard. Le parrain a été M. Pierre Raymond et la marraine Ginette Guérin.

Saint-Noël Chabanel

STATISTIQUES POUR 1963

109 baptêmes, 25 mariages et 8 sépultures.

Nouveaux marguilliers: M. Alfred Messier a été élu marguillier en remplacement de M. Armand Damache. Les autres marguilliers sont M. Roger Deslauriers et M. Armand Goyette.

"Relations"

JANVIER 1964 - SOMMAIRE

DICTIONNAIRE

La constitution sur la liturgie. — Le discours de clôture de Paul P. Pélérin dans la terre de Jésus. — La conférence fédérale-épiscopale d'Ottawa.

ARTICLES

Nous pas tabou, mais juste félicité (Joseph d'Anjou). — L'ère de Jacques Maritan (Luigi d'Apollonia).

Le rôle du Concile sur les modes de communication sociale (Jacques Cousineau). — Pédagogie religieuse et maturité (René Barbin).

Notre consentement nord-américain (Odina Boutet). — L'année parlée chez les groupes ethniques au Canada (Richard Ares).

Les associations ouvrières "réformées" (Gerard Hébert).

LE THEATRE

Le Fils d'Achille. — L'Avare. — Le Roi se meurt (G. H. D'Audouin).

SERVICE DU FRANÇAIS

Les prières du complément. (J. d'Anjou).

LES LETTRES

Trois romanciers: Jean Pellerin, Paul Saint-Onge, Louise Maheux-Forcier. (André Vachon).

EN MARGE DU CONCILE

Renouveau des rapports judéo-chrétiens (Soeur Marie-Noëlle de Slon).

COMMENTAIRES

L'Université McGill et le Canada français (Gérard Hébert).

LE FIL DU MOIS

L'information officielle en marche au Québec. — L'avenir de la collaboration ouvrière-patronale au Québec. — Une splendide réalisation: l'Institut Desjardins. — Une nouvelle revue: Lettres et Ecritures. — John LaFarge, S.J. — Réflexions sur une tragédie. — Idéal de femmes.

La Fédération diocésaine de la

Jeunesse Indépendante Catholique organise pour le public une grande soirée cinématographique. Le film à l'affiche "Du silence et des Ombres", une production américaine de Robert Mulligan, présente l'étude très humaine d'un problème social. Cette représentation, une première canadienne sera donnée au cinéma "Le Paris" de Saint-Hyacinthe, jeudi soir le 16 janvier prochain, à 8 h 30. Par cette activité la J.O.C. veut donner le témoignage chrétien d'un loisir culturel et enrichissant.

Aux prières: M. John Barry, époux de Adrienne Bousquet, décédé à l'âge de 70 ans. Ses funérailles eurent lieu le 31 décembre.

Conférence: Dimanche prochain le 12 janvier à 8 h 30 précises, une conférence intitulée "Conflit entre parents et adolescents" sera donnée au sous-sol de l'église St-Noël Chabanel par le R. P. Emile Mueller, S.J., prédicateur renommé à la maison St-Jean de la Lande de Saint-Jean. Cette conférence est organisée par les membres de la LOCF d'Iberville. Il y aura des billets en vente à la porte du sous-sol au prix de 50c.

Les personnes intéressées peuvent aussi s'en procurer en appelant à l'un des numéros suivants: FI 7-3548, FI 6-4130 et FI 6-6929.

Les cours de préparation au mariage ont débuté mardi de cette semaine. Voici selon l'ordre des cours les sujets qui y seront traités.

Pour de meilleures fiançailles: psychologie complémentaire des époux; amour et bonheur; accord des personnalités; administration financière du foyer; contrat de mariage; enquête prénuptiale; cérémonie du mariage; le mariage: une vocation; l'intimité conjugale; l'amour fécond; les premiers temps du mariage; vers une conscience d'époux; le couple et l'enfant.

Les responsables de ces cours sont M. et Mme Jean-Louis Berger FI 7-2552 et l'aumônier, M. l'abbé Ray Marc Fournier, FI 7-4941.

Jeudi le 26 décembre avait lieu le mariage de M. Pierre Mineau à Mlle Charlotte Fortin. M. Emile Mineau, père du marié et M. Viateur Martin agissaient comme témoins des nouveaux époux.

Samedi, le 28 décembre, M. Gilbert Rosso épousait Mlle Hélène Dubois. M. Antonio Rosso et René Dubois pères des nouveaux mariés leur servaient de témoins.

Le même jour, Mlle Noëlla Guillemette unissait sa destinée à celle de M. Maurice René, en présence de M. Ephrem René, père du marié et de M. Maurice Oigny, oncle de la mariée.

Mardi, le 31 décembre, M. Marcel St-Pierre épousait Claire Gosselin en l'église St-Noël en présence de M. Noël St-Pierre et de M. D. Gosselin.

NAISSANCES

A St-Noël Chabanel le 29 décembre 1963 a été baptisée Marie, Thérèse, Line, née le 19, enfant de M. Gilles Bienvenue et de Claire Bergeron. Le parrain a été M. André Bienvenue et la marraine Marie-Thérèse Larochelle, oncle et tante de l'enfant.

A Saint-Athanase le 29 décembre 1963 a été baptisée Marie, Huguette, Ginette, née le 18, enfant de M. Alain Quintin et de Solange Marcell. Le parrain a été M. Rosalire Bégin et la marraine Huguette Marcell, oncle et tante de l'enfant.

NAISSANCES

Le 5 janvier a été baptisée Marie, Louise, Bernadette, née le 26 dernier, enfant de M. Jean-Claude Béliveau et de Jeanne Dussault. Le parrain a été M. Sylvio Dussault et la marraine Bernadette Benoit, grands-parents.

Le 5 janvier a été baptisé Joseph, Donat, Michel, né le 1er, enfant de M. Fernand Dulude et de Jeannine Poirier. Le parrain a été M. Donat Raymond et la marraine Lina Dulude, oncle et tante de l'enfant.



► EN PRESENCE DE NOMBREUX dignitaires, S.H. le maire Armand Goyette a inauguré, récemment, les travaux de construction d'égouts et d'acqueduc que la Ville d'Iberville entreprend cet hiver. Ces travaux de l'ordre de quelque \$300.000 font partie d'un programme devant conduire à la construction d'une usine d'épuration. C'est un programme de deux ou trois ans. Brault & Thérberge

a obtenu le contrat. On voit sur cette photo les invités à la cérémonie d'inauguration, mentionnons M. le maire Goyette, M. le député Laurent Hamel, MM. les curés de St-Noël-Chabanel et de St-Athanase, les échevins Payette, Gagnon, Laureau, M. Jean Paradis, secrétaire; MM. Alain Brault et René Thérberge, Lionel Ménard, L. Tremblay et autres. (Photo Benoit Brouillette)

Au Cercle UCFR de St-Sébastien

Lors d'une réunion mensuelle, les dames du comité d'éducation de l'UCFR organiseront un panel des plus intéressants composé comme suit: animatrice: Mme Joseph Méthé, membres du panel: Mmes Paul-Emile Phenix et Alain Bonnevillie, Mlles Nicole Forget et Lorraine Phenix. Questionnaire:

1 — D'après vous quelle est votre conception de la liberté? Les enfants y ont-ils droit?

2 — A l'heure actuelle, comment se manifeste l'autorité chez un grand nombre de parents?

3 — Est-il possible de concilier l'autorité des adultes avec la liberté des jeunes?

4 — Au point de vue familial?

Dans le cercle de l'UCFR on s'en voudrait de laisser assier une fête inaperçue c'est pourquoi il est coutume de fêter nos jeunes filles à l'occasion de la Ste-Catherine. C'est au comité d'arts ménagers que revient l'agréable tâche d'organiser une petite soirée intime. Etrange coïncidence, Mlle Marguerite Méthé, nouvelle reine élue, succède à sa soeur aînée Gertrude 1ère. L'ex-reine dut, hélas, céder son trône et sa couronne à sa Majesté Marguerite première.

On félicite la nouvelle élue et lui souhaite un règne très heureux. Mme Léonard Bonneville lui présente un joli cadeau alors que Mme Joseph Méthé se faisant l'interprète des dames du cercle exprime dans des mots très éloquentes nos sentiments à l'égard de notre charmante Reine et nos cathénettes.

Vint ensuite la partie récréative. Toutes participèrent aux amusements variés. Colifler Ste-Catherine, concours d'adresse, jeux de société. Les plus méritantes comme les moins chanceuses, se méritèrent de jolis cadeaux. Il y eut de l'entraîn et de la gaité toute la soirée durant. Un délicieux goûter termina la fête, de savoureux petits plats de fantaisie s'épalaient ici et là et décoraient magnifiquement la table: canapés, gâteaux hors-d'oeuvre. On dégusta avec appétit ces petites friandises avec une tasse de café et ainsi se termina cette joyeuse soirée dont nous garderons un doux souvenir.

Situation délicate

Pour accorder une soumission

A son assemblée du 23 décembre dernier, le Conseil de Ville d'Iberville recevait des maisons P. Baillargeon et Brault & Thérberge Enr. leur soumission respective en rapport avec les plans de travaux d'hiver.

La firme Baillargeon s'offrait à faire les dits travaux pour la somme de \$350.262.75 tandis que son compétiteur Brault & Thérberge demandait \$264.118, ce qui donnait une différence de \$86.144.75. Devant cet écart, les membres du Conseil avaient décidé d'étudier les deux soumissions avant de prendre une décision finale car ils flâraient quelque chose d'anormal. Aussi avaient-ils résolu que cette décision serait prise à une assemblée ultérieure qui aurait lieu vendredi le 27 décembre. L'échevin Daudelin pour sa part était dissident car il voulait que tous les travaux soient faits par la machinerie et les hommes de la voirie municipale, mais il dut se plier au désir de la majorité qui, d'accord avec les ingénieurs de la ville, prétendaient ne pas avoir l'équipement nécessaire pour de tels travaux. Entre temps, les représentants de Brault & Thérberge constatèrent une erreur de calcul et demandèrent qu'un montant de \$26.010 soit ajouté aux chiffres de leur soumission initiale. Comme malgré l'addition de ce dernier montant, il restait encore une marge assez appréciable entre les deux soumissions, et après avoir consulté l'aviseur legal, Me Henri Choiniere, le Conseil accorda le contrat à la maison Brault & Thérberge Enr. pour la somme de \$290.128.00 et ce, malgré l'échevin Daudelin qui maintenait sa dissidence et s'opposait à ce que les chiffres de la soumission initiale de Brault & Thérberge soient majores.

Lundi le 30 décembre, on procédait à l'inauguration des travaux d'hiver, prélude d'un vaste plan, repartit sur une dizaine d'années, prévoyant la construction d'égouts collecteurs et l'installation d'une usine d'épuration des eaux. Parmi les personnalités présentes à cette cérémonie, on pouvait voir M. Laurent Hamel, député à l'assemblée législative, M. le maire Armand Goyette, M. le curé A. Dupont, de la paroisse St-Athanase, M. le chanoine Jean Robin, curé de St-Noël Chabanel, les échevins A. Gagnon, R. Payette et M. Laureau, M. Jean Paradis, secrétaire de la ville, les ingénieurs C. Bessette et C. Chouinard, M. Lionel Ménard, M. G. Rainville, Me P. Tremblay, M. Martial Bessette, conseiller de la paroisse et enfin M. Alain Brault et René Thérberge propriétaires de la firme du même nom à qui la ville a confié le soin de faire ces travaux qui devraient commencer pour de bon vers le 20 janvier.

Policiers demandés pour la ville de Montréal

Qualifications: Citoyens canadiens. Age minimum 18 ans 1/2 ou plus. Grandeur 5 pieds 9 pouces minimum. Pesanteur 140 livres ou plus. Etudes 10e année ou plus.

Un policier en uniforme sera au Bureau du Service National de Placement, 49 rue St-Charles, St-Jean, pour rencontrer tous les candidats répondant aux qualifications demandées entre 9 heures a.m. et 5 h. p.m. le 17 janvier.

Si vous travaillez et désirez être renseigné sur cette carrière, téléphonez immédiatement à FI.

7-7577 pour qu'un rendez-vous vous soit fixé pour le soir du 17 janvier 1964.

Service National de Placement,
49, rue St-Charles,
Saint-Jean, Qué.
Tél. FI. 7-7577-78-79-70.
Marcel OLIGNY,
gérant local.

DEVENEZ DONNEUR DE SANG!



Pour location de vaisselle, verrerie pour réceptions, mariages, etc., voyez :

EMILE PELOQUIN

180, rue Trahan Saint-Jean FI. 6-4500

- Grandes tables pour banquets, tables à cartes
- Chaises à louer pour toutes occasions

LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

Dimanche à 8 h. 30

La joute de la saison: Granby vs St-Jean

- Dernière visite du Granby
- Vive rivalité
- Les Braves sont confiants

Les amateurs de hockey auront l'occasion de voir la réelle valeur des équipes de Saint-Jean et de Granby lors de la rencontre de dimanche soir à la Patinoire municipale, alors que les Braves et le Granmont se disputeront la victoire qui vaudra probablement dire la joute-clé qui mènera au championnat de la cédule régulière dans la Ligue BMS du président Montpetit.

Les Braves de Saint-Jean, du pilote Jean-Louis Blondeau et du président Jean Payette sont les premiers responsables d'une défaite initiale du Granby cette saison, et on peut dire qu'une grande rivalité s'exerce parmi leurs porte-couleurs. Tout indique que le club local sera à son grand

sortir du jeu qui peuvent transformer une joute en victoire par leur travail effectif. Jacques Trahan est là pour la relève et il s'acquitte bien de sa tâche et le jeune Jean-Guy Pomerleau sera prêt à sauter dans la mêlée pour y remplacer Godin si le besoin se faisait sentir. Bob Brière de retour au jeu sera un autre atout pour le pilote Jean-Louis Blondeau.

Donc, les Braves sont de la partie la deuxième moitié de la saison est en marche et tout porte à croire que Saint-Jean aura son mot à dire d'ici la fin de la cédule régulière pour le bon prestige du hockey et aussi la qualité offert aux amateurs locaux.



JEAN THIBODEAU
gérant général des
"Braves" de Saint-Jean

complet pour la joute; il se pourrait même que Robert Brière recommence à jouer ce qui apporterait sûrement une nouvelle étincelle à l'attaque du St-Jean. Actuellement, le club va très bien et le gérant général, Jean Thibodeau est un jeune homme heureux de la tournure des événements qui pourraient porter au sommet du classement des Braves.

Donc, aux amateurs de hockey, l'invitation est là pour dimanche soir à 8 h. 30 alors que le Grandmont de Granby sera le visiteur contre les Braves de Saint-Jean dans une partie régulière de la ligue BMS. Présentement, les deux meilleurs compteurs du circuit sont sur l'alignement du Granmont, le jeune Gaëtan Jacques même en tête et il est suivi de l'un de ses co-équipiers soit le vétéran Normand Brodeur qui suit de près. C'est une partie à ne pas manquer.

PARLANT DES BRAVES

Si on jette un regard sur l'équipe elle-même, on pourra noter que Serge Godin donne de solides performances dans ses filets, il l'a prouvé contre Granby lors de la victoire de 6-3 et dimanche dernier, il n'a pas bronché devant les rudes attaques des joueurs du Cowansville. A la défense, les Claude Surprenant, Gilles Gervais, Gilles Raymond vont de leur jeu solide et précis et la venue du jeune Jean-Guy Perrault qui s'avère une précieuse acquisition aide de certes ce département d'utilité première de l'équipe. Denis Leblanc retenu par son travail, viendra à son tour y donner le coup d'épaule nécessaire. A l'attaque, le jeune Gilles St-Pierre a le don de trouver le fond des filets, il domine chez les Braves dans ce domaine; la présence de Pascal Farella se fait sentir et cet excellent hockeyiste est avide de gain. Denis Grenier, le diminutif petit ailier est une heureuse découverte cette saison, il est de ceux qui ne lâchent jamais. Les frères Claude et Réal Darche sont de bons fabricants de jeu tandis qu'Alain Grégoire, Jean-Pierre Lacroix, Robert Gauthier et Jean-Pierre Corriveau et le rapide Gilles Couture

A la salle En Roulant ma Boule

DENIS HUARD, CHAMPION
QUILLEUR "DOW"

Denis Huard a remporté les honneurs du 15e tournoi Dow, dimanche après-midi à la salle En Roulant Ma Boule, pour se mériter le titre de champion quilleur Dow de la semaine, en triomphant de Roger Therrien par la marge de 15 quilles sur le total.

Les deux autres participants de ce match de détail furent M. Réjean Trudel et Jean-Marie Hébert qui ont roulé des triples de 413 et 404 respectivement.

Le 16e tournoi de qualification se terminera samedi soir le 11 janvier et les quatre plus hauts triples, se rencontreront dans un match de détail, dimanche après-midi à 4 h. 45.

Tous les quilleurs de la région de Saint-Jean sont éligibles dans ce tournoi. Le coût d'entrée est de \$1.50 parties comprises.

Bienvenue à tous et bonne chance.

Association Chasse et Pêche

Le chevreuil chassé illégalement dans la région

Une nouvelle parue récemment dans un quotidien local a eu le don de choquer plusieurs sportsmen locaux. On annonçait alors que plusieurs citoyens de la région de Saint-Césaire avaient été surpris à chasser le chevreuil à l'aide de lampes et cela, ici même dans notre région.

Quelques-uns trouveront bizarre d'apprendre qu'il existe du chevreuil dans notre voisinage. Bizarre en effet, mais véridique. Plusieurs habitués de nos bois nous ont personnellement assurés qu'au cours des quelques dernières années, la population de cervidés dans notre région immédiate a progressé de façon assez remarquable. Nous considérons ici comme région immédiate, tout le territoire inclus dans un rayon de 40 milles de Saint-Jean. Ainsi ce territoire comprend, entièrement ou partiellement, les comtés de Saint-Jean, Iberville, Chambly, Napierville-Laprairie, Missisquoi, Rouville, Saint-Hyacinthe, Verchères, Châteauguay, Huntingdon, Bromfield, Shefford et Bagot. Soit quelques-uns des comtés les plus peuplés de la province en rapport avec leur superficie.

La majeure partie de ce cheptel est formé par le chevreuil des bois francs, ou encore "le gros gris" comme quelques-uns se plaisent à l'appeler. L'opinion générale semble être basée sur le fait que ce chevreuil soit victime d'une chasse à pression trop forte et immigre chez nous en provenance de la Beauce et du Vermont.

Evidemment, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer la proportion entre les bœufs et les femelles. Cependant, nous croyons qu'il y a déjà chez nous un nombre de bêtes suffisant pour l'établissement d'un troupeau sain et fort. Du moins, c'est ce que nous avons espéré en silence, jusqu'à ce que cette nouvelle éclate au grand jour; le braconnage au "jack" existe chez nous. Déjà cette lépre, ce fléau s'est attaquée à ce jeune cheptel.

Nous n'avons que des éloges pour les officiers astucieux qui ont procédé aux arrestations. Evidemment, les accusés n'ont pas encore été trouvés coupables, mais il semble que les preuves sont bien établies. Il ne nous reste plus qu'à espérer que la justice pourra suivre son cours, et cela sans avoir à se plier aux exigences de la politique. Que les peines

imposées soient exemplaires car la faute est de taille.

Qu'on s'arrête seulement à penser aux milliers de chasseurs qui pratiquent leur sport avec un souci évident de se plier aux lois et à préserver la faune. Pensons aux milliers de dollars que les chasseurs dépensent dans la poursuite de leur sport favori. Pensons aussi aux millions de dollars et d'heures de travail que notre gouvernement investit dans la protection et la propagation de la faune, cette richesse naturelle inestimable. Et voilà que quelques braconniers irréflichs commettent des délits qui privent de leurs plaisirs des milliers de chasseurs et qui réduisent à néant les investissements et les travaux du gouvernement.

Où, que les sanctions soient sévères, c'est le moins que l'on puisse espérer pour le bien de tous et chacun. Cependant, qu'il nous soit permis de pardonner à ces individus les bêtises qu'ils ont commises, car au fond, n'aiment-ils pas comme nous cette grande nature qui nous entoure. Leur seul défaut est peut-être celui de ne pas avoir été guidés et éduqués dans ce sens comme ils auraient dû l'être. Non, nous ne les rejetons pas, nous les invitons même à se joindre à notre Association. Peut-être un jour, surgiront-ils parmi les plus dévoués apôtres de cette grande cause qu'est la conservation.

Le publiciste

L'heure des quilles féminine Iberville

L'heure des quilles O'Keefe pour dames a repris ses activités à la salle Toupin d'Iberville, après un décalé du temps des Fêtes, samedi soir dernier, alors que la championne Mme Cécile Cailly défendait difficilement cet honneur aux dépens de Mme Noël Lussier avec un compte de 381 comparativement à 375.

Samedi prochain, Mme Léon Barsalou sera l'adversaire de Mme Cailly. La réserve de la salle vaudra alors \$18.

Lors de la dernière épreuve, M. Lanciault réussissait la réserve O'Keefe, également essayée par M. Beaupré et Mme Levere.

Les Renards d'Iberville reçoivent Granby et Cowansville

Après une absence prolongée sur leur porpre glace, et leur part d'épreuves, les Renards d'Iberville tenteront de secouer l'élan '64 qui peut encore les hisser au sommet de la ligue BMS.

Ce vœu formulé avec la venue de la nouvelle année, a connu un début déprimant à Granby dimanche dernier où l'enthousiasme de nos porte-couleurs reçut un dur coup après l'accident d'auto survenu à l'instructeur Maurice Perrault quelques minutes avant la joute, en plus de l'incertitude pour la blessure de sa compagne, Lucette Larivière, une auxiliaire féminine des Renards. Les autres occupants de l'auto de Maurice, Maurice Gauthier et Maurice Lavoie, deux directeurs, le joueur G. Lanoue et la mascotte Gilles Mercier subissaient des blessures secondaires.

Toutefois, le gérant général, B. Stébanne, qui relevait Maurice pour la circonstance, était content du travail courageux de ses protégés, durant les deux dernières périodes combatives, même si la défaite de 7-3 fut attribuable à un début déprimant. Michel Ménard, Gerald Roy et Gilles Dumont nos compteurs alors que Yvan Huard se signalait avec deux assistances.

VERS LA 2e POSITION

La direction de l'équipe locale qui entreprenait une deuxième moitié de saison avec détermination, lors d'une réception à la résidence de leur président et de Mme Jules Boulais, samedi dernier est bien décidée d'appuyer leurs porte-couleurs dans la pleine mesure.

Le résultat de mardi que l'on ne connaît pas au moment d'écryfe ces lignes, devrait être significatif pour la dispute de la 2e position du circuit Claude Montpetit, alors que les Braves de St-Jean, les détenteurs de ce poste, venaient disputer une joute de quatre points.

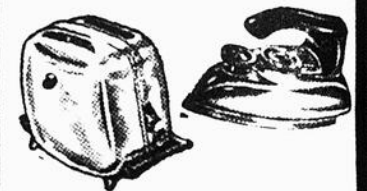
Les Renards chercheront toutefois leur première victoire aux dépens du Grandmont de Granby dès ce soir, jeudi, à la Palestre Sportive. Les meneurs de la BMS

sont retournés avec un verdict à leur dernière visite à Iberville mais leurs deux victoires contre même club à Granby furent décisives.

Dimanche après-midi, à 2 h ce sera au tour du Victoria Cowansville de venir disputer première joute à Iberville. Le Victoria de l'instructeur Jean Hébert s'est avéré à date le club plus rude de la ligue, a pour part partagé les honneurs des visites des nôtres à cet endroit.

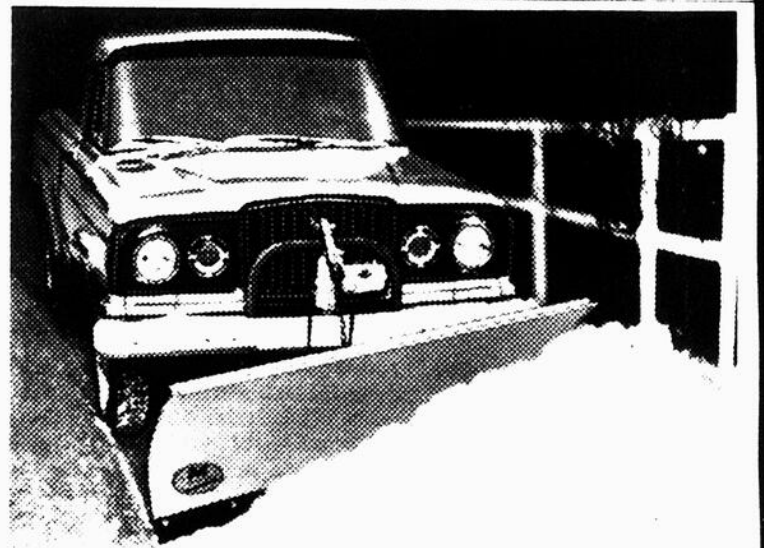
A ces deux occasions, l'instructeur Maurice Perrault basera ses espoirs sur ses pivots Gerald Roy, Michel Ménard et Henri Sénéchal au centre; sur ses bourreaux de travail Yvan Huard, Gilles Dumont et Fernand Surprenant; l'aile où ses recrues Gilles Gagnon et Laurent Gordon ne font que commencer à justifier leur valeur. A l'arrière-garde, la recrue G. Langelier qui s'est sensiblement amélioré et le vétéran Gaston Lanoue auront le mandat de confiance à ce poste en plus du retour souhaité de Pierre Savoie qui était retenu par la grippe et de Jean Larivière qui eut un fâcheux accident en s'écrasant un pied.

Arthur Beaudry RÉPARATION d'accessoires électriques



Autorisé pour l'entretien
des petits appareils
Canadian General Electric

186, rue Notre-Dame
Fl. 8-4789 Saint-Jean



NEIGE? ALLEZ-Y!

dans un véhicule 'Jeep' à 4 roues motrices

Les véhicules 'Jeep' possèdent la puissance et la traction additionnelles des 4 roues motrices pour vous permettre de passer partout. En plus, avec une charrue à neige... vous débayerez le chemin en passant. Lorsque les voitures ordinaires restent enlisées dans la neige, la traction double de la 'Jeep' vous sort de là et aide les autres à passer aussi! Une fois que vous aurez eu le plaisir de voir la 'Jeep' en action, vous serez d'accord que la neige n'est plus un problème. Pour débayer la neige ou tout simplement pour passer à travers une neige épaisse, achetez un véhicule 'Jeep'. Il a déjà fait ses preuves!

Jeep

Fabrication canadienne.
Fabrication de qualité

Venez en faire l'essai dès aujourd'hui

André Fortin Automobile Enr.

Tél. Fl. 6-6273

332, rue St-Jacques

Saint-Jean, P.Q.

La population invitée à participer au carnaval d'Iberville

Les Ibervillois seront dans la joie, tel est le thème du premier carnaval d'hiver d'Iberville. Le président de cet événement, M. Michel Monat, reflète cette insouciance grâce au fonctionnement de différents comités qui parviennent éventuellement à leur but respectif, du 1er au 11 février prochain.

On sait que six gentilles demoiselles sont actuellement les amassatrices de ce prochain défilé, et l'une de ces candidates sera couronnée la reine du carnaval. Nous vous soumettons par ordre alphabétique la biographie de chacune d'elles; elles apprécient votre encouragement.

Mlle Jocelyne Rainville. — Née de Ste-Foye, Québec, études au couvent Bellevue de Ste-Foye, Ste-Dame de Lourdes, à Iberville, et Notre-Dame-Auxiliatrice, de Saint-Jean. Occupation: secrétaire au Collège Militaire de Saint-Jean. Sports favoris: quilles, natation, ski. Passe-temps: lecture, musique. Ambition: devenir reine du carnaval et devenir hôtesse de

Mlle Carole Boudrias. — Native d'Iberville, fit ses études au couvent Notre-Dame de Lourdes. Occupation: employée au magasin de Sports favoris: patinage, hockey et natation. Passe-temps: lecture. Ambition: Reine du carnaval et fonder un foyer.

Mlle Carole Daniel. — Native d'Iberville, commença ses études au couvent Notre-Dame de Lourdes, et a été présente à la fête de Ste-Foye de St-Jean. Sports favoris: Natation et patinage. Passe-temps: danse et lecture.

re. Ambition: devenir reine du carnaval et hôtesse de l'air.

Mlle Carole Foy. — Native de Saint-Jean, fit ses études au pensionnat d'Iberville, poursuit actuellement son cours d'infirmière. Sports favoris: ski, natation. Passe-temps: ouvrage manuel et art culinaire. Ambition: reine du carnaval et licence d'infirmière.

Mlle Nicole Lafrance. — Native d'Iberville, fit ses études à N.-D. de Lourdes. Occupation: employée de la Banque de Montréal Sports favoris: hockey, ski, golf, tennis. Passe-temps: lecture, marche. Ambition: reine du carnaval et fonder un foyer.

Mlle Mireille Poirier. — Native de Saint-Jean, demeure à Iberville depuis son enfance, fit ses études à l'école N.-D. de Lourdes et elle est maintenant secrétaire à l'Unité Sanitaire. Les sports favoris sont le patinage et la natation. Son passe-temps favori: la lecture. Sa plus grande ambition: devenir reine du Carnaval et fonder un foyer.

PARADE MONSTRE

Nos responsables des Loists locaux ont bien menagé pour procurer un programme éblouissant qui rejoindra une période étonnante à cette occasion. En outre, une parade monstre amènera les principales artères de notre ville.

M. Monat lance un appel à la population à cet effet, lui demandant de conserver intactes les décorations extérieures du temps des Fêtes et de monter si c'est possible, les pièces ou personnages de neige, devant leur demeure. C'est une contribution souhaitable qui rehaussera d'autant l'ambiance prévue.

Elections au Club de Golf St-Jean

Recentment avaient lieu dans les salles du Club de Golf de Saint-Jean, les élections des sept directeurs du club pour l'année 1964.

Furent élus: président: Guy Lanoue; secrétaire: Jacques Dussault; trésorier: Gerald Arbour; directeurs: C. Maceachren, Serge Grégoire, J. G. L'Homme, L. Doiron.



M. GUY LANOUE

MESSAGE DU PRÉSIDENT A TOUS LES AMATEURS DE GOLF

Déjà c'est 1964, et très bientôt nous pourrions de nouveau pratiquer notre sport favori sur les parcours verts des différents terrains de golf.

À Saint-Jean, après les nombreuses transformations et améliorations apportées au terrain et au chalet, il sera tout particulièrement facile de s'y plaire.

Nous entreprenons donc une saison des plus agréables et j'invite tous les amateurs de golf à venir nous visiter. Nos filets de pratique sont déjà installés, alors avec mes meilleurs vœux, bienvenue à tous et "bon golf".

GUY LANOUE, président

relation. Des idées nouvelles nous assaillent et il est peu à peu évident qu'elles semblent se manifester les vœux de la majorité.

De plus, cette effervescence a été le fruit de leurs labours passés. On est la fin d'une ère, le début d'une autre. On peut prévoir qu'au cours des prochaines années, les membres seront appelés à être plus actifs et à fournir leurs parts de travaux pratiques. Plusieurs projets déjà s'ébauchent sur papier. Il ne manque plus que le nombre suffisant de membres pour les mettre en branle.

L'Association fait donc appel à tous, jeunes et moins jeunes. Peu importe la condition sociale, chacun peut fournir selon sa capacité son effort dans cette grande cause qu'est la Conservation. Que vous soyez chasseurs, pêcheurs, ou simple amateur de la nature, que vous possédiez un chalet, ou que vous aimiez faire des excursions au grand air, peu importe qui que vous soyez, votre Association aura quelque chose à vous offrir et cela à frais minimes.

En fait, on peut se procurer sa carte de membre pour la modique somme de deux dollars en tout temps en s'adressant soit à M. Normand Gosselin, officier recruteur à FI. 7-1559 ou encore en écrivant à l'Association Chasse et Pêche, Saint-Jean Iberville Inc., 112 rue Saint-Jacques, St-Jean, C.P. 275.

Le 16 janvier prochain à 8 heures p.m. au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean auront lieu les élections annuelles. On pourra alors se procurer sa carte de membre sur les lieux et, pour avoir droit de vote, on devra ainsi avoir en sa possession la carte de membre 1964.

Tous ceux qui ont à cœur la préservation de la nature se devront d'être présents.

Le publiciste

Chasse et Pêche

La pêche sous la glace populaire à la Baie Missisquoi

Les amateurs de pêche sous la glace regurent un cadeau des fêtes le premier jour au cours de la fin de semaine du 28 et 29 décembre. En effet un soleil compréhensif s'installa dans une brume légère. Celle-ci était à faible altitude et semblait s'accrocher à et là au-dessus des hautes de cabanes à pêche. Les vents étaient allés s'essouffier ailleurs et quelques nuages paresseux fleurissaient l'azur. Le mercure s'était arrêté au 20e degré du thermomètre et le baromètre pointait dans les hauteurs. Il faisait beau, ni trop chaud, ni trop froid, et le temps était sec.

Ce tableau magnifique nous pousse à croire à une beauté et à une tranquillité suprême. Qu'on ne s'y méprenne pas, car nous sommes à la Baie Missisquoi. Et la Baie Missisquoi, soit le Philippebourg jusqu'à chez Miller et chez Bassonnette en passant par Venise-Québec, c'est le paradis de la pêche sous la glace.

Autour de la Baie c'est un va-et-vient continu. On contourne le lac, on va d'un bout à l'autre en attendant le bon moment pour aller pêcher. On se rend au Chalet de la Baie, au Manoir d'ailleurs pour s'offrir des résultats de pêche, dans les nombreux chalets de pêche, au Philippebourg, à chez Miller et chez Bassonnette, en passant par Venise-Québec, c'est le paradis de la pêche sous la glace.

Il faut se rendre compte que malgré le froid et le vent, de nombreux pêcheurs sont allés pêcher. Ils ont eu de bons succès et se félicitent de leur pêche. On a vu de nombreux pêcheurs se féliciter et fraterniser. Et hop, on repart, on prend le large.

Sur la glace, une à trois personnes pêchent. Parmi les cabanes qui se trouvent sur la glace, on aperçoit des silhouettes qui courent de gauche à droite. Déjà, nous apercevons des premiers groupes de pêcheurs qui s'agitent autour de leurs tentes. En regardant de plus près, on voit plusieurs de ces tentes qui sont en fait de petites cabanes. On a vu de nombreux pêcheurs se féliciter et fraterniser. Et hop, on repart, on prend le large.

Grâce à l'excellent travail des pêcheurs, les chalets de pêche sont excellents. Un bon maître de pêche nous ouvre la glace qui est un bon 1e. Les pêcheurs d'expérience. Les véhicules automobiles nous permettent d'aller plus facilement, abriter les plus égarés. Par là, par là les skieurs qui peuvent aller à bon mar, et les tentes des courses folles et leur pérorades essaient sans cesse d'effrayer les cris de joie des enfants, qui en tirent un tabac. De temps à autres, un avion aux formes multi-lobes vient battre des ailes.

les au-dessus de tout ce monde heureux.

Pour peu qu'on soit paresseux, on peut, pour quelques sous faire percer ses trous à la machine. Des camionnettes affichant ce service vont et viennent fréquemment. Pour peu qu'on soit frileux, on peut, et encore à peu de frais, se louer une cabane équipée de toutes les nécessités. Le mené, cette année semble très vigoureux. Le service de vente en est excellent. On peut se l'obtenir en quantité suffisante à plusieurs endroits, entr'autres au magasin Désordy où le service est admirable et l'accueil des plus cordial, chez "Roy" près de l'église de Venise et même sur le lac à la cabane Courchesne et Beaudin.

Où la pêche, qui se pratique déjà depuis le 7 décembre s'annonce excellente. Oh, peut-être pas aussi extraordinaire qu'auparavant, alors que la pêche commerciale n'était pas aussi intense, mais au moins meilleure que l'hiver passé.

Quelques pêcheurs se sont déjà informés de la date à laquelle l'Association Chasse et Pêche de Saint-Jean Iberville Inc. tiendra son derby. De son côté, l'Association nous informe qu'on sera en mesure d'en publier la date après la tenue de ses élections annuelles. On sait que ces élections auront lieu au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean le 16 janvier prochain à 8 h. p.m. Tous les pêcheurs sous la glace et autres sportsmen sont invités à s'y rendre.

Attention!

Au Centre Récréatif Saint-Edmond, ce soir, jeudi le 9 janvier, le club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean fête les Rois. Les membres réguliers et nouveaux sont invités à se procurer la nouvelle carte pour l'année.

Venez passer une bonne soirée. Le Comité féminin du Club les 3 fois 20 ans de Saint-Jean tiendra sa réunion mensuelle mercredi le 15 janvier 1964 à 2 h. p.m.

Toutes les dames intéressées sont invitées à se joindre à nous pour cette assemblée qui aura lieu chez M. et Mme Omer Brodeur, 10, St-Pierre, Saint-Jean.

LA TRAYEUSE...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE
R.R. No 7 — IBERVILLE
Tél. FI. 7-2895

Chasse et Pêche

M. Roland-T. Gagné pas candidat à la présidence de l'Association

M. Roland-T. Gagné, président de l'Association locale de Chasse et Pêche, a été élu confirmé pour l'année 1964. Il ne renouvellera pas son mandat à la présidence en 1964.

Dans sa déclaration à cet effet, M. Gagné a déclaré: "Compte tenu du fait que je dirige l'Association depuis déjà un certain nombre d'années, et ayant effectué de nombreux mandats, j'ai décidé d'appeler au point de vue de l'Association à titre de président, un homme qui a fait, dans ce domaine, est appelé à faire une grande part dans l'Association, et qui a venir, à l'Association, en 1967, je pense que c'est un homme qui sera capable et plus libre de prendre la direction de l'Association."

M. Gagné a aussi fait remarquer que l'Association Chasse et Pêche a grand besoin de sang neuf, et de nouvelles idées et de nouvelles méthodes. Il s'est dit heureux de passer qu'une ère de prospérité pour l'Association, et de vouloir apporter sa contribution à ce mouvement.

M. Gagné, qui est membre de l'Association depuis 1950, en était son septième terme à la présidence. On sait que l'Association de Chasse et Pêche existe déjà depuis environ 40 ans.

Parmi les réalisations qu'il a accomplies, notons entre autres, l'acquisition de la chasse aux lièvres avec collets dans notre région. Une autre des causes à laquelle nous avons été à même de consacrer son dévouement fut sans contredit la guerre à la pêche commerciale en eau douce et plus particulièrement dans notre Richelieu et le Lac Champlain.

M. Gagné, à la suite des prochaines élections qui seront tenues le 16 janvier à 8 h. p.m. à l'Hôtel de Ville de Saint-Jean, deviendra président ex-officio et

conseiller technique de l'Association. Il tiendra aussi son poste de directeur du District de Montserrat, à la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec, ainsi que ses fonctions de Directeur du Saint-Jean Sportsman. M. Gagné est le remplaçant de la Compagnie d'Aviation du Canada à titre de chef-inspecteur.

En terminant sa déclaration, M. Gagné a exhorté tous les membres, ainsi que tous les sportsmen locaux à venir prendre part aux prochaines élections qui se feront lui marqueront une autre page d'histoire pour l'Association de Chasse et Pêche Saint-Jean Iberville Inc.

Pour 1963

Fin des activités à l'Association

Cette semaine marque la fin d'une autre année d'activités au sein de l'Association locale de Chasse et Pêche. Parmi les réalisations de 1963 on note entre autres, le derby de pêche d'hiver tenu en mars dernier, le champ de tir où eut lieu le concours régional de tir à la volée sous la surveillance de la "QPTA", au même champ de tir eut lieu un concours de tri aux dindes tenu au début de décembre, à la même occasion avait lieu le souper aux "beans" annuel. De plus, l'Association a tenu encore cette année ses concours annuels de chasse et de pêche. Elle a de plus tenu dix assemblées mensuelles régulières et une assemblée spéciale de ses directeurs. Que nous réserve l'avenir?

On peut s'attendre, semble-t-il, à ce que le nombre des activités sera augmenté de beaucoup en 1964. Il existe actuellement au sein de l'Association un sursaut d'énergie de la part des plus jeunes membres. Un sang nouveau semble s'infiltrer peu à peu dans les veines de cette Asso-

DU NOUVEAU!

Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Votre commerce
- Votre santé
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNEZ.

FI. 7-2313



— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE

Maisons

MAISON A VENDRE: A 253 rue Saint-Jean, pour être transportée. Pour informations s'adresser à 265 rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 6-3614. (5589)

MAISON très bien située, 24 S.-Denis, 4 chambres à coucher, salle de famille, garage chauffé. S'adresser à FI. 6-6831 jusqu'à 5 h. p.m. FI. 8-2627 après 5 h. p.m. (A.V. 6104)

RESTAURANT, logis à même, aquarium, fournaise à l'huile. S'adresser 182, rue Saint-Georges, Saint-Jean. (A.V. 6099)

EPICERIE - BOUCHERIE, BON CHIFFRE D'AFFAIRES. CAUSE DE MALADIE. — TEL. HENRYVILLE 9-9. (A.V. 6150)

A IBERVILLE, logis, un haut et un bas, 3 appartements chacun, ménage fait à neuf. Réservoir à eau chaude, 220 v., libre. S'adresser à 72, 3e Rue, Ibergville, tél. FI. 6-5147. (A.V. 6163)

RESTAURANT, bonne clientèle. Cause de santé. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers, 244, rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (A.V. 6178)

HOTEL 10 chambres, licence complète. Débit de 10.000 douzaines. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers, 244, rue Mayrand, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (A.V. 6177)

EPICERIE - BOUCHERIE, licence de bière avec propriété. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers, 244, rue Mayrand, Saint-Jean, Qué. Tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (A.V. 6176)

MAGASIN GENERAL. Bon chiffre d'affaires avec propriété. A vendre. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers, 244, rue Mayrand Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (A.V. 6175)

A LAPRAIRIE, vieille maison, 4 logements, brique, central. Prix: Evaluation municipale. S'adresser à tél. WE. 2-8890 ou OL. 9-0146 (A.V. 6173)

Terrains

A VENDRE: Trois terrains rue Notre-Dame, à St-Luc, \$1.200 chacun. S'adresser à André Provencher, Longueuil; tél. 674-0083. (5646)

A VENDRE: Terrain 150' x 75'. S'adresser à 519 rue Raymond, S.-Jean; tél. FI. 8-3395. (5789)

Autos - Motos

FORDSON Major avec pelle industrielle pour la neige et la terre. S'adresser à M. Jean-Paul Métras, 6005 Lapinière, Ville de Brossard, Qué. Tél. 676-1704. (A.V. 6086)

A VENDRE: Auto marque "Isard T-700", neuve, 1963, gagnée dans un tirage. Prix d'occasion. Pour informations, tél. FI. 7-3323. (A.V. 6181)

Divers

AUDIN AMEUBLEMENTS USAGES:

Achetons, vendons, échangeons, poêles, réfrigérateurs, sets de cuisine, fournaies, sets de salon, sets de chambre à coucher, lits d'enfants, chaises-hautes, carrosses, moulin à laver, etc... S'adresser à 312 rue Champlain, Saint-Jean; tél. FI. 8-5490. (5695)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (5748)

CHARRUE A NEIGE, genre "One Way". S'adresser par tél. FI. 7-2823. (A.V. 6134)

2 VACHES fraîches vélées, 3 vaches à la veille de renouveler; 1 cheval d'ouvrage de 5 ans. S'adresser à M. Hector Deslières, Rang 20, St-Bruno, cté Chambly; tél. OL. 3-2898. (A.V. 6155)

CARROSSE "Thistle" gris blanc, ayant servi deux mois: \$25.00. S'adresser à 141, rue Frontenac, St-Jean. (A.V. 5914)

PATRON, 10e chacun, grandeurs 11 et 12 ans, enfants de 6 mois à 5 ans. S'adresser à 141, rue Frontenac, Saint-Jean. (A.V. 5913)

1 FOURNAISE de plancher "Coleman" en bonne condition. Prix: \$15.00. S'adresser par tél. à FI. 7-2937. (A.V. 5915)

VACHES devenant fraîches au mois de janvier. S'adresser à M. R. Binette, tél. FI. 6-3465. (A.V. 6162)

VACHE fraîche vélée "Holstein". S'adresser à M. Aiméus Martin, St-Philippe, cté de Lap., tél. MI. 3-8716. (A.V. 6169)

VENTE DE VACHES à lait fraîches vélées, tous les vendredis de 10 heures a.m. à 6 heures p.m., dans la grange de Paul BERNARD, St-Pie de Bagot. Ces vaches sont vendues garanties jusqu'à trente-six mois pour payer. — Informations: St-Pie, PR. 2-2259; Ste-Julie Verchères, 649-1122. (5781)

PETITS CHIENS de race différentes ainsi qu'un briseur. S'adresser par tél. FI. 8-5232, 29 rue St-Paul, St-Jean. (A.V. 5998)

SPECIAL: plusieurs T.V. usagées, parfaite condition, 21 pouces à \$50. S'adresser à Ouimet T.V., tél. FI. 7-7383. (A.V. 6126)

À LOUER

Logis

LOGIS moderne, 5 appartements, très facile à chauffer, libre le 1er février, situé à 348, rue Saint-Jacques, à Napierville. S'adresser par tél. CH. 5-3359. (A.L. 6168)

LOGIS à 272 St-Germain, trois grandes pièces modernes, libre, ménage fait à neuf. S'adresser par tél. FI. 6-5279. (A.L. 6167)

A LAPRAIRIE, 3 pièces, central, 220 volts, bain, \$35.00. S'adresser à tél. WE. 2-8690 ou OL. 9-0146 (A.L. 6174)

A LOUER: Chambres très pratiques pour dames et messieurs à leur retraite. — Petits poêles électriques, service de réfrigérateur, eau chaude et froide, meubles confortablement. Différentes dimensions incluant un unité de deux pièces. Prix raisonnables à la semaine ou au mois. Ambiance tranquille, gale et propre. S'adresser à 39, rue St-Paul, St-Jean; tél. FI. 9-5513. (5784)

A LOUE: Logis de 3 grandes pièces. S'adresser à 54, rue Mercier, Saint-Jean. (5704)

LOGIS de 5 pièces, à 49, rue St-Georges, 2e étage, chauffé, etc. Libre le 1er février; \$70.00 par mois. S'adresser à 49, rue St-Georges, St-Jean; tél. FI. 7-3740. (A.L. 6127)

LOGIS de 4 pièces chauffées, situé à 51, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean. S'adresser par téléphone, le soir à FI. 6-6511. (A.V. 6147)

DIVERS

Pour réparations de matelas à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont St-Grégoire, tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (5738)

MADAME: Pour réparations de machines à coudre, laveuses ou pièces à rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (5740)

REAL BEAUDIN

Bardeaux d'asphalte de tous genres, Ribbondstove et Rolebrick de toutes les couleurs, slate surface 90 lb., papier isolant, etc... et autres matériaux de construction. S'adresser à 226 rue St-Alexandre, Napierville, P.Q. (4803)

Pour toute TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez FERNAND GUERIN ENR.

courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362 (5663)

ATTENTION: Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean; 177 rue Larocque, M. Yvon BENOIT, tél. FI. 7-1118. D. (5831)

Nous achetons, vendons, linge usagé très propre pour hommes, dames et enfants. Bas nylon sans couture. Collants neufs pour dames et enfants. S'adresser à 68 rue Bouthillier, Saint-Jean; tél. FI. 6-5480. (D. 5953)

TAPIS

10.000 VERGES DE TAPIS neufs ou imparfaits, usagés ou seconds en coupons ou à la livre, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes les grandeurs de planchers à partir de \$1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Ligne de prêt au complet, tuiles à partir de 0.05 l'unité. S'adresser à J.-C. Lancôt, marchand général, Saint-Isidore, cté de Laprairie; tél. 454-9882. (D. 6117)

BRASSIERES, GAINES, CORSETS, JUPONS de dentelle, modèle exclusif de marque "Hollywood". S'adresser à Mme Fernand Yelle, Saint-Isidore, tél. 454-2023. (D. 6151)

J.-L. HOULE, pédicure, sera à l'hôtel Saint-Jean les 14-15-16 janvier pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean; tél. FI. 6-6886. (5737)

FILLE DEMANDEE

On demande jeune fille d'au moins 16 ans ou dame, pour garder un enfant de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. TRES PEU de travail à faire dans la maison. Pour informations, s'adresser après 6 heures p.m. à tél. FI. 8-2663. (O.D. 6165)

FOYERS POUR VIEILLARDS "Cas privés", tél. FI. 7-7100, St-Alexandre d'Iberville, situé en face du chemin pour Farnham, près de l'église. Il y a des places libres, encore quatre. S'il y a des vieillards qui veulent se placer, ils seront les bienvenus. (D. 6164)

LE FOYER DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS situé à St-Isidore de Laprairie, près de l'église, pour dames seulement. Pour informations, s'adresser à Mme Jeannine Oligny, tél. 454-3121. (D. 6161)

A VENDRE

Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf 6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant. S'adresser à Armand Baraby 229 Champlain, Saint-Jean Tél. FI. 7-1212

ATTENTION

DISTRIBUTEURS DEMANDES

à temps plein ou partiel dans la vente de savon et eau de javel. 50 autres lignes. Vous pouvez vous faire jusqu'à \$200 par semaine.

S'adresser à 127a Crémazie ouest, Montréal.

Tél. 389-3519

(5761)

REGLEZ VOS PROBLEMES en ce qui concerne vos pellicules, la perte excessive des cheveux, la démangeaison et la sécheresse du cuir chevelu avec "LANEX", un traitement du cuir chevelu à la Lanoline, seulement \$1.95. Satisfaction ou argent remis; en vente à la pharmacie Sagala. (D. 6160)

STUDIO CHARMIS: Confiez vos problèmes de poils superflus, poils follets, à une personne qui a plus de 10 ans d'expérience. Vous serez surprise du résultat. Satisfaction garantie. Studio Charmis, 242 rue St-Jacques, Saint-Jean. (D. 6159)

PRENDRAIS ouvrage de bureau à la maison; comptabilité, dactylo, etc... S'adresser à tél. FI. 6-3914, après 6 heures. (D. 6165)

HOMMES ou **FEMMES:** Temps plein ou partiel. Moyenne \$2.50 à \$5.00 de l'heure. Facile et plaisant. Près de chez-vous. Appeler à FI. 8-5005. (D. 6172)

VENDEURS demandés pour la vente à domicile. Nous payons 40% à 60% sans coté. Licence payée par moi-même. Ecrire ou téléphoner à Gérard Roy, gérant des ventes, 100 rue Grégoire, St-Jean; tél. FI. 8-5005. (O.D. 6171)

Poêle électrique	\$40.00
Fournaise à l'huile	\$20.00
Set de salon	\$25.00
Bureau avec miroir	\$15.00
Lit complet	\$5.00
Réfrigérateur	\$35.00
Set de cuisine	\$12.00
Table de salon	\$8.00
Sommiers 48" et 54"	\$5.00
Bassinette	\$15.00

S'adresser à 112 Champlain, Saint-Jean, P.Q. (D. 6170)

DAMES ou **JEUNES FILLES** demandées pour faire interviews auprès du public et recueillir des opinions sur divers sujets et produits. S'adresser à Casier postal 16 et mentionner cette annonce. (O.D. 6180)

AUX FEMMES QUI PEUVENT CONDUIRE UN VEHICULE: Si vous désirez travailler 3 ou 4 heures par jour pour visiter chaque mois régulièrement un groupe de clients du Studio Girl Cosmetics, sur un parcours qui sera établi dans la région de Saint-Jean, et si vous voulez faire de la livraison légère, etc... écrivez au Studio Girl Cosmetics, Dept. CW 41, 840 ave. Lafleur, Montréal 32, Qué. Le parcours paiera \$5.00 et plus l'heure. (O.D. 6179)

POUR LA FLORIDE: Départ aux environs du 15 janvier en automobile. Place pour quatre personnes. Durée du séjour à discuter. S'adresser à tél. FI. 8-5919. (B.B.)

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

Dans la Cour Supérieure, triot d'Iberville, No 13275, O. Langlois & Cie Limitée, d'origine et incorporé ayant d'affaires et principal établissement à St-Jean, district d'Iberville.

Il est ordonné au Défendeur comparaitre dans le mois. Saint-Jean, ce 16 décembre 1981. Maurice DEMERS, Procureur du demandeur.

Sabourin & Sabourin, procureurs du demandeur.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

Dans la Cour Supérieure, triot d'Iberville, No 13334, Aldéa GOYETTE, ménagère, pousse contractuellement séparée, biens de Hervé Campbell, domiciliée en la Ville d'Iberville, district.

Il est ordonné au Défendeur comparaitre dans le mois. Saint-Jean, ce 16 décembre 1981. Maurice DEMERS, Procureur de la Demanderesse.

Hervé CAMPBELL, actuellement de lieux inconnus, mais autre domicile et résidant à St-Jean, dans le district d'Iberville.

Il est ordonné au Défendeur comparaitre dans le mois. Saint-Jean, ce 16 décembre 1981. Maurice DEMERS, Procureur de la Demanderesse.

Feuillets et images sur la vocation

(CCC) — A l'intention de ceux qui s'intéressent à la culture des vocations chrétiennes, religieuses et sacerdotales, le Centre catholique vient de préparer un feuillet de messe et une série de 20 images sur la vocation.

La brochure reproduit les deux nouvelles "messes" des vocations sacerdotales et religieuses que l'Eglise a insérées dans le missel romain il y a deux ans. Les images "Appels du Seigneur" représentent des textes tirés de la Bible, illustrés de photos de rien de trop romantique ni mièvre, comme le genre en porte souvent.

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier

Tél. FI. 8-5363

Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles

de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins

FI. 7-4527

Saint-Jean

École de Culture de Saint-Jean

Cours d'art dramatique pour adultes au Séminaire

L'École de Culture de Saint-Jean organise présentement une série de cours sur l'art dramatique. Ces cours se donneront au Séminaire de Saint-Jean et débuteront le 27 janvier prochain. Cette initiative est rendue possible grâce à la collaboration du Comité responsable des cours pour adultes au Séminaire.

La série complète comprendra quarante heures de cours qui se donneront par semaine, le lundi soir. Le titulaire sera M. Pierre Meunier qui, à l'occasion, pourra être assisté d'un professeur auxiliaire. La première heure comprendra un exposé théorique sur l'un des aspects de l'art dramatique alors que la seconde sera consacrée à des exercices pratiques.

Ces cours s'adressent à toutes les personnes intéressées à parfaire leurs connaissances et à expérimen-

ter cet art. Toutefois, il voudrait surtout réunir des éducateurs (instituteurs, moniteurs de loisirs, etc.) qui pourraient, par la suite, mettre sur pied des groupes de théâtre-amateur et en diriger les destinées. Ils ne se veulent guère plus qu'une initiation, mais ils chercheront à couvrir tous les aspects de l'art dramatique: son essence, son histoire, la mise en scène, l'interprétation, le décor et le costume, le théâtre et l'enfance, le jeu dramatique, etc.

Pour informations ou inscription, téléphonez au Carrousel Enr., FI. 7-4332 ou à La Pointe-aux-cafés, FI. 6-9133, St-Jean.

On demande, S.V.P., aux directeurs de centre de loisirs et aux directeurs d'écoles de mettre leur personnel au courant au cas où certains seraient intéressés à suivre le cours.

Notre transport en commun est-il adéquat?

La Commission d'étude sur le transport en commun, formée récemment présentera son mémoire aux autorités des villes de Saint-Jean et Iberville vers la fin du mois de janvier. M. Jean Parent, président de cette Commission, travaille actuellement à la préparation de ce relevé de la situation du transport dans nos deux villes, en collaboration avec les autres membres, M. Bernard Lévesque, v.-prés.; M. Michel Thibodeau, secrétaire, MM. Gérard Docquier, M. Denis Monast et Marcel Leblanc. Une copie du mémoire sera aussi envoyée aux autorités provinciales concernées.

La Commission distribuer le travail entre plusieurs comités: un pour des statistiques, un pour les lignes et des bus, un pour le grand transport, un pour l'autobus local, un pour organiser une assemblée générale, un pour étudier les rap-

ports proposés par les comités. La Commission générale sera chargée de valider le mémoire et de présenter les renseignements recueillis.

Le problème du service d'autobus pour la gent scolaire est devenu depuis quelque temps une raison de mécontentement général. Le service actuel de transport en commun n'est pas satisfaisant et ce depuis de nombreuses années, mais jamais dans le passé les plaignants n'ont pu obtenir des améliorations qui soient vraiment adéquates aux

besoins du public. Le Comité responsable, formé, est allé à la recherche de causes des plaintes qu'on entend fréquemment et il en a relevé deux: de trouver un moyen pour les suggestions de nature à satisfaire la population. On suggérera soit le fait, un meilleur agencement du réseau de communication par autobus à travers les deux villes. Dans son travail de recherches, le comité tend à inventorier le nombre d'usagers sur chaque route en rapport avec la disponibilité des autobus, à réexaminer l'efficacité des itinéraires en temps normal et aux heures de pointes, etc.

On s'attardera également à l'étude des taux à fixer aux usagers, enfants et adultes, aussi bien qu'aux besoins financiers de la compagnie d'autobus pour assurer un service efficace.

Ces étudiants avaient pour but de partager la gaité des Fêtes avec les "oubliés de Noël" en leur apportant la joie de leur jeunesse. Nous les félicitons.

LA BIBLE VOUS PARLE

Ne te laisse pas pousser à bout par l'homme coléreux, car ce serait un piège tendu devant tes lèvres. (Eccl. 8, 11). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Georges Mudie est libéré

Georges Mudie a été libéré de l'accusation de fraude qui avait été portée contre lui. Comme nous l'avons déjà publié, lors de l'enquête préliminaire et du procès, Mudie était accusé d'avoir obtenu de l'essence et de l'argent de Gilles Quintin, poste d'essence Esso, de Saint-Jean, au moyen d'une carte de crédit faite au nom de Earl Demick.

Son procureur, Me Roland Sabourin, a soutenu que la plainte devait être rejetée parce que la Couronne n'avait pas prouvé un point essentiel de l'article en vertu de laquelle la plainte avait été portée. On n'a pu prouver que Mudie n'avait pas obtenu l'autorisation de se servir de cette carte de crédit.

Le juge André Régulier dans son jugement, admet qu'un représentant de l'hôpital où se trouve Earl Demick, est venu établir que ce dernier était malade et ne pouvait venir témoigner mais il incombait quand même à la Couronne de prouver que l'accusé n'était pas autorisé à se servir de la carte de crédit. "Je dois accordé le bénéfice du doute à l'accusé, dit le juge, et il est libéré".

LAPRAIRIE

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Camille Longtin a été élu marguillier en remplacement de M. Ricardo Tremblay.

x x x

SEPULTURES

Le 14 décembre dernier est décédé à l'âge de 47 ans et 8 mois, M. Aime Talard époux de Florence Leitch.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 18 décembre dernier est décédé à l'âge de 41 ans et 4 mois M. Florian Pouchet, fils de M. Pierre Pouchet et de Corinne LePage. Le service a été chanté le 21 décembre en l'église St-Alphonse de Brossardville.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 25 décembre est décédé à l'âge de 59 ans et 4 mois, M. Fernand Leclerc, célibataire, fils de feu Alexandrine Maillette.

Le service a été chanté le 28 décembre en l'église paroissiale par M. le chanoine Paul Lapointe, curé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 28 décembre est décédé à l'âge de 69 ans et 5 mois M. Roméo Provost, époux de Blanche Layette de la paroisse St-Louis-de-France, de Montréal.

Le service a été chanté le 2 janvier 1964 en l'église paroissiale par M. le chanoine Paul Lapointe, curé.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Aux familles en deuil, "Le Richelieu" présente ses sincères condoléances.

NAISSANCES

Le 14 décembre a été baptisé Joseph, Louis, Stéphane, né le 6, enfant de M. Charles Maurmans et de Colette Rasseneur. Le parrain a été M. Louis Maurmans, oncle et la marraine Josette Henno de Belgique, représentée par pro-

curation, par Micheline Maurmans tante de l'enfant.

Le 22 décembre a été baptisé Joseph, Charles, Jérôme, né le 11 enfant de M. Fernand Favreau et de Lucille Bouthillier. Le parrain a été M. Charles Favreau et la marraine Alice Bouthillier, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 décembre a été baptisée Marie, Juliette, Johanne, née le 12, enfant de M. Patrick Marley et de Monique Fortier. Le parrain a été M. Aimé Fortier et la marraine Juliette St-Jean, grands-parents.

Le 5 janvier a été baptisée Marie, Ruth, Lynda, née le 28 décembre, enfant de M. Jacques Dupuis et de Denise Boudriau. Le parrain a été M. Lionel Dupuis et la marraine Ruth Côté, oncle et tante.

MARIAGES

En l'église La Nativité de Laprairie a été célébré le mariage de M. Noël Bousquet, fils de M. Alphonse Bousquet et de Valéda Richard à Mlle Nicole Perrier, fille de M. Oscar Perrier et de Lucie Goyette. Les témoins ont été MM. Alphonse Bousquet et Oscar Perrier, pères.

En l'église La Nativité le 2 janvier a été célébré le mariage de M. Serge Bouthillier, fils de M. René Bouthillier et de Hélène Bujold à Mlle Laura Corriveau, fille de M. Jean Corriveau et de Laura Sicard. Les témoins ont été MM. René Bouthillier et Jean Corriveau, pères.

En l'église La Nativité le 4 janvier a été célébré le mariage de M. Jacques Cyr, fils de M. Henri Cyr et de Annette Pelletier à Mlle Noëlla Gendron, fille de M. Romuald Gendron et de Blanche Y. Michaud. Les témoins ont été MM. Henri Cyr et Romuald Gendron, pères.

Un bon moyen de passer le samedi soir, suivre les cours de préparation au mariage.

Une autre série de cours débutera le 18 janvier à 8 h. p.m. à l'école Notre-Dame du S-Coeur. Ces cours sont donnés par des couples mariés, notaires, médecins, prêtres. Tout s'y déroule dans une atmosphère de joie, de gaieté. Rien d'austère. C'est préparer un foyer plus solide tout en se divertissant. Donnez vos noms à Yvan Grégoire, ptre, OL. 9-1133.

Elections...

(suite de la page 1)

ST-BERNARD (Lacolle) — MM. Joseph Chalifoux et Réal Surprenant ont été élus par acclamation. Il y aura lutte entre MM. Lionel Coupal et Robert Gordon. Les autres membres du Conseil sont S. H. le maire Doria Tremblay et MM. les conseillers Patrick Murray, Gérin Gamache et Donald Speck.

VERCHERES (village) — MM. Jean-Louis Brunelle, Rosario Lescaut et Gilles Dansereau sont élus par acclamation.

VERCHERES (paroisse) — M. Gérard Vincent est réélu par acclamation. Il y aura lutte entre MM. Alexandre Larivière, conseiller sortant et M. Laurier Fontaine ainsi qu'entre MM. Julien Trudeau et Léandre Ménard.

St-Paul Ile aux Noix — M. Jean Thibodeau est réélu. M. Léo Verdon est élu pour remplacer M. André Bisailon et M. Yvon Desourdy est élu pour remplacer M. Hervé Forget.

St-Jacques le Mineur — M. Joseph Aimé Delorme a été réélu par acclamation et MM. Marcel Legrand et Bruno Lussier ont été élus par acclamation.

St-ALEXANDRE (village) — M. Hervé Frégeau, M. Denis Fournier et M. Gérard Quintin ont été réélus par acclamation. Les autres membres du Conseil sont S. H. le maire Bernard Frégeau et MM. les conseillers Jean-Paul Ostiguy, Lionel Vigeant et Richard Hamel.

St-ALEXANDRE (paroisse) — MM. Jean-Paul Vigeant, Jean Cadieux et Conrad Breton ont été réélus par acclamation. Les autres membres du Conseil sont S. H. le maire Alphonse Bessette et MM. les conseillers Bernard Patenaude Léo St-Jean et Maurice Choquette.

MONT-ST-GREGOIRE — MM. Wellie O'Caïn et Rodrigue Roy ont été réélus par acclamation. Pour le rang de la Montagne, il n'y eut aucune présentation et le Conseil devra nommer un conseiller lors de sa prochaine réunion. Les autres membres du Conseil sont S. H. le maire Bernard Bessette et MM. les conseillers Jacques Benoit, Roland Gareau et Rodolphe Boucher.

St-Sébastien — M. Laurent Laurent Labonté a été réélu par acclamation. MM. Jean Lamoureux et Germain Bonneau ont été élus. — Les autres membres du Conseil sont: S. H. le maire Joseph Lanoue et MM. les conseillers Denis Paquette, Georges Parent et Aimé Forget.

STE-BRIGIDE — M. Emile Viens a été réélu. MM. Laurier et Jean-Noël Martel ont été élus. Les autres membres du Conseil sont: S. H. le maire Jean-Paul Lasnier et MM. les conseillers Lionel Audette, Fernand Martel et Pierre Leduc.

ST-ISIDORE — M. Joseph Beaulieu est élu pour remplacer M. Claude Toupin. M. Léopold Dubuc est élu pour remplacer M. G. A. Marcell et M. Darcy Vlau est élu pour remplacer M. C. A. Turcot. Les autres membres du Conseil sont S. H. le maire Henri Lanctôt et MM. les conseillers Gaétan Vary, Donatien Trudeau et Denis Dubuc.

A votre service pour IMPRESSIONS

de toutes papeteries - professionnelles -

Les Editions du Richelieu Limitée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

LE FAMEUX SIROP

Notre Dame

TOUX
RHUME
BRONCHITE

EN VENTE
SEULEMENT
CHEZ SON FABRICANT

PHARMACIE

**PIERRE
POULIN**

boulevard Gouin

En face de l'église
St-Edmond

Tél. 7-1818 et 7-1313

Les Equipements de Bureau Richelieu

J.-L. CHARETTE

La Summa PRIMA 20 est la plus simple des additionneuses Olivetti. Elle fonctionne à la main.

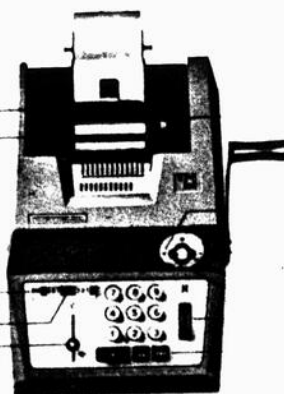
● Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistrees, etc. — Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.

AMEUBLEMENT COMPLET

224, rue Champlain

Saint-Jean
Montréal

FI. 7-7425
OL. 8-2808



Qualité et Service

en STEREO

ELECTROHOME

chez

LEON GUAY

Tél. FI. 8-2843

679 Dorchester, S.-Jean

La Vente de l'année CHEZ BEATRICE



SPECIAL
COUCHE "CURITY"
LA DOUZ. **3.59**

Couches flanellettes
LA DOUZ. **2.98**

Une vente que toute la population n'oubliera jamais
commençant mercredi,
le 8 janvier à 8 h. 30 a.m.

500 manteaux
DE PRINTEMPS
pour garçons et filles
Grandeurs: 2 à 16 ans
à 1/2 prix



COSTUMES DE SKI

Tyrelène, Tiger Tuff, Orlon
Grandeurs: 2 à 14 ans

**En bas du prix
côûtant**

CAR COATS

Suède, Orlon, Nylon
Grandeurs: 4 à 16 ans

Rég. \$16.00
VENTE

10.98

Rég. \$19.00
VENTE

12.98

Epargnez des dollars



MANTEAUX D'HIVER

POUR FILLES

Grandeurs: 1 à 16 ans

Rég. \$13.00

VENTE

8.98

Rég. \$20.00

VENTE

12.98

900 ROBES

Laine, nylon, coton
Grandeurs: 2 à 16 ans

A DES PRIX

RIDICULEMENT BAS !

Arrivez à bonne heure



SKI JACKETS

NYLON PIQUE

FILLES ET GARÇONS
4 à 16 ans

Rég. \$8.00

VENTE

4.98

Rég. \$10.00

VENTE

5.98

HABITS

POUR GARÇONS

Grandeurs: 24 à 34
2 PAIRES DE PANTALONS

Rég. \$17.00

VENTE

10.98

Rég. \$20.00

VENTE

13.98

Toute vente finale



"Sub Zero Coats"

pour garçons

Grandeurs: 4 à 16 ans

GRAND ASSORTIMENT

Régulier \$13.00
AUSSI PEU QUE

7.98

Paletots d'hiver

pour garçons

2 à 6 ans — 3 MORCEAUX

Rég. \$18.00
VENTE

12.98

Rég. \$16.00
VENTE

10.98

CHEMISES

POUR GARÇONS

"Little Prince"

Grandeurs: 10 1/2 à 14 1/2

VENTE
Rég. \$2.00

1.49

VENTE
Rég. \$3.00

2.39

Pantalons de ski

STRETCHY

Grandeurs: 7 à 16

Rég. \$8.00
VENTE

5.98

Pyjamas flanellette

Filles et garçons

Grandeurs: 2 à 16 ans

Rég. \$3.00

VENTE

2.39

Rég. \$2.00

VENTE

1.49

Pantalons longs

POUR GARÇONS

Grandeurs: 24 à 34

Rég. \$4.00

VENTE

2.69

Rég. \$5.00

VENTE

3.49



Toute la marchandise est en vente, y compris celle d'été
CHEZ BEATRICE

MAGASIN DEPARTEMENTAL POUR ENFANTS

191, rue Richelieu

Saint-Jean

Tél. FI. 6-4177

Honoré Meunier

Fl. 6-4476

Courtier d'assurance agréé

112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Gagné

LE RICHELIEU



LA BOUTIQUE
AUX CADEAUX

201, rue Saint-Jacques
Tél. Fl. 7-3676 Saint-Jean

JEUDI LE 9 JANVIER 1964

Deuxième section

Longueuil a reçu une suggestion de la ville de Montréal; l'acceptera-t-elle?

Longueuil (PRB) — La cité de Longueuil est prise entre deux alternatives: se rendre à la demande de Montréal ou renoncer au creusement de la Marina projetée.

Samedi dernier, le Conseil exécutif de la Cité de Montréal recevait les représentants de Longueuil notamment MM. Paul Pratt, maire, Joseph Paré, O. R. Duvernay, Gaétan Baillargeon, Jean-P. Beaulieu et Henri Blier.

Le Conseil de Longueuil a suggéré à Montréal de prendre de la terre sur le remblai le long de la rive du Saint-Laurent, du côté de Longueuil, pour l'île Ste-Hélène et l'île Ronde.

La ville de Montréal accepterait l'offre à condition que la terre en question soit amassée sur la rive par la ville de Longueuil et c'est là que Montréal la prendrait pour son utilité, aux fins des travaux de l'Exposition 1967.

Dans les soumissions que Montréal doit ouvrir prochainement serait compris ce transport. C'est donc la cité de Longueuil qui devrait faire les frais de creusement. Cette proposition de Montréal

sera étudiée à la prochaine réunion du Conseil municipal de Longueuil, le 15 janvier.

Il a été annoncé également que la situation de l'aqueduc et de l'eau à Longueuil, est revenue à la normale du fait que les autorités de l'Exposition ont ouvert le canal entre l'île Ste-Hélène et la voie maritime, ce qui permet à l'eau de circuler librement.

A Saint-Antoine cette semaine

Les cours de préparation au mariage à St-Antoine débiteront le mardi 14 janvier et se donneront à la Maison des Oeuvres, où les inscriptions se feront. Voici la liste des cours.

Fréquentations et fiançailles; psychologie complémentaire des époux; amour et bonheur; accord des personnalités; adaptation économique; budget; contrat de ma-

(suite à la page 18)

MM. Dufresne et Boily décédés

LONGUEUIL (PRB). — Deux éminents citoyens de Longueuil, sont décédés ces derniers temps et ont été inhumés.

C'est d'abord M. P.-A. Dufresne, ancien secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Jacques-Cartier et de Longueuil, décédé à l'âge de 86 ans.

M. Dufresne, à sa retraite depuis quelques années est décédé à l'hôpital Notre-Dame. Il laisse un fils, Roger; deux filles: Annette et Paule (Mme Marc Turcotte).

Le service a été chanté par M. l'abbé Léon Paquette, assisté des abbés Jean St-Pierre et Louis-Paul Côté, vicaires, le samedi le 28 décembre.

M. Simon Boily, 63 ans, est décédé subitement en sa demeure récemment. Il laisse outre son épouse, un fils et une fille.

Le service a été chanté par M. le chanoine J.-Alcide Gareau, en l'église Saint-Antoine, le 28 décembre.

A ces familles éprouvées LE RICHELIEU présente ses sincères condoléances.



► S. EXC. Mgr GERARD-MARIE CODERRE au moment où il demande au nom du Seigneur de bénir les abbés Lucien Côté, professeur au Séminaire de Saint-Jean, qui a été ordonné au sous-diaconat et l'abbé Jean-Pierre Camerlain, enfant de la paroisse qui a été ordonné prêtre, le dimanche 29 décembre 1963, en l'église de Saint-Lambert. — Importance du sous-diaconat: Ce qui fait l'importance de cet ordre, c'est l'engagement définitif qu'il comporte; le sous-diaconat est pour toujours au service exclusif du Christ et de l'Eglise; il renonce donc à fonder un foyer pour être uniquement le témoin de l'amour de Dieu pour tous les hommes. C'est également au nom de tous les hommes qu'il priera, célébrant tous les jours l'office de louange qu'on appelle le Bréviaire.

Les fêtes de Noël et du premier de l'An à Saint-Antoine

LONGUEUIL (DNC). — Les fêtes de Noël et du Nouvel An ont été célébrées avec solennité à St-Antoine, avec la collaboration de la chorale, dirigée par M. Louis Bourdon. Pour la messe de minuit, M. le chanoine J.-Alcide Gareau était assisté du R.P. Bernard St-Jacques, S.J., missionnaire au Japon et de passage à Lon-

gueuil et de M. Paul Dufault, ecclésiastique.

Pour l'heure sainte précédant le premier de l'An, c'est le R.P. P.-E. Ranger, S.J., qui a fait la prédication puis le chanoine Gareau a présenté ses souhaits à ses paroissiens.

(suite à la page 18)



► NOËL AU FOYER SAINT-ANTOINE. — Il y a plus de trente ans que M. et Mme Paul Pratt organisent chaque année, au Foyer Saint-Antoine, des RR. SS. de la Charité, un arbre de Noël pour les enfants et les vieillards. La même tradition se poursuivait cette année et dimanche soir le 29, le

Père Noël était acclamé par les enfants et vieillards de la maison. On voit ici, de gauche à droite: la Rév. Mère Supérieure de la maison, le Père Noël, le curé de Saint-Antoine M. le chanoine J.-A. Gareau; en arrière M. et Mme Paul Pratt.

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



F.-R. LEFEBVRE, prés.



Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de

La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.

à sa résidence: Fl. 8-3675

Tél. M. Jean Payette, rep.



JEAN PAYETTE, sec.

Quelle décision sera prise au sujet du pont Jacques-Cartier?

LONGUEUIL (PRB). — Les événements prochains, concernant et le pont Jacques-Cartier et le transport de la terre pour l'île Ronde, seront intéressants à suivre.

Disons d'abord, que les travaux d'excavation pour remplir le trou fait à l'île Ronde, sur le fleuve St-Laurent, à cause de l'hiver, sont suspendus. Mais la Commission envisage la possibilité de faire circuler sur le pont Jacques-Cartier des centaines de camions de terre provenant des carrières de Montréal, pour terminer le plus tôt possible, au printemps les travaux de l'île Ronde. Ce qui veut dire un nouvel encombrement du pont Jacques-Cartier qui est la seule voie utilisée semblable-t-il entre la rive sud et Montréal.

On aurait même songé à fermer le pont pendant 90 jours, mais on a jugé que cette mesure était par trop radicale si on sait que le pont Victoria est dangereux l'hiver et que le pont Champlain est à 4 milles de Jacques-Cartier et de plus soumis au péage.

Une demi solution a été offerte par Longueuil, qui a permis à la Commission de l'Exposition de disposer des millions de verges cubes de terre, sur les rives, pour l'île Ronde. Mais tout cela ne suffira pas. Et le transport sera encore nécessaire sur le pont Jacques-Cartier.

Le 8 janvier la Chambre de Commerce de Longueuil se réunira pour étudier une résolution qui demande que la circulation lourde soit interdite sur le pont Jacques-Cartier de 7 h. à 8 h. le matin et de 4 h. 30 à 6 h. 30 le soir. Il a aussi été suggéré que cette résolution soit adoptée par toutes les municipalités de la rive sud.

La Commission des ports nationaux a dit que cette demande ne pourrait être considérée comme pratique. La résolution ajoute que la ville de Montréal devrait faire le nécessaire pour élargir la sortie du pont.

Tous ces faits, qui se développeront dans les semaines qui suivront, amèneront des développements intéressants, sûrement.

Avec la J. C. de Jacques-Cartier

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR

Le comité d'art oratoire de la Jeune Chambre de la Cité de Jacques-Cartier vient de terminer ses activités pour l'année 1963. Les membres de ce comité ont travaillé à la réalisation d'un cours de personnalité et d'art oratoire. Ce cours eut lieu à l'école Jean-de Brébeuf, les mardis soir, durant dix semaines consécutives. Près de trente-deux personnes ont suivi ce cours et ils ont bien apprécié le

professeur, ainsi que les membres du Comité.

Félicitations aux jeunes gens qui s'occupent de telles activités.

Nous en profitons pour offrir nos vœux de Bonne Année. Ces vœux s'adressent aux membres de la Jeune Chambre, aux élèves du cours ainsi qu'à la population de la Cité de Jacques-Cartier.

Espérons que ces jeunes hommes continueront dans la même ardeur le travail commencé.

La population de notre belle cité se doit d'encourager les membres de notre mouvement qui s'emploie sans cesse à travailler afin que notre cité soit la plus aimée et la plus connue.

ANDRÉ POULIOT, directeur

Les Fêtes de . . .

(suite de la page 17)

Cet événement, a-t-il dit nous rappelle une vérité, c'est que nous nous acheminons de jour en jour vers notre fin dernière. L'an dernier 150 personnes ont paru devant Dieu et l'an prochain, à pareille date combien manqueront à l'appel. C'est donc une leçon que cet anniversaire doit nous donner. L'Enfant-Jésus dans la Crèche fit l'admiration de sa mère tandis que dans la cour, la Vierge voyait ce qui attendait son enfant. A toutes les sphères de la société, M. le chanoine Gareau souhaite une bonne et sainte année, particulièrement aux vieillards, qui doivent plus que d'autres, ainsi que les malades se pencher sur ce grand mystère de la souffrance, préparation à une bonne mort et à une éternité bienheureuse.

Aux pères et mères de famille, aux jeunes, aux enfants, M. le curé multiplie ses souhaits et vœux.

Il a été annoncé que désormais il n'y aura plus de messe à 6 h. 30 le matin et que la première messe aura lieu à 7 heures le matin.

C'était aussi la semaine dernière le premier vendredi du mois, avec demi-heure sainte le vendredi soir à 9 h. 30 suivie de la messe.

A Saint-Antoine . . .

(suite de la page 17)

riage; enquête pré-nuptiale; cérémonie du mariage; vocation au mariage; anatomie et physiologie; hygiène et procréation; voyage de noces; morale conjugale; paternité et maternité; retraite mixte.

Ces cours sont donnés par des spécialistes.

Samedi après-midi: Réunion régulière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Lundi, 13 janvier: Assemblée générale et publique de la Commission scolaire catholique.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

Téls. FI. 8-5546 . FI. 7-7238

L. B. B. G

Réparation de batteries

VENTE ET SERVICE

88a Bouthillier ST-JEAN

Prêts Hypothécaires

Spécialités:

2e hypothèques

Exemple:

pour un prêt de \$3,000

Mensualité:

\$55.70 capital et intérêt

Téléphonez à R. Beausoleil, gérant

CRAIG INVESTMENT LTD.

1336, rue Ste-Hélène, Cité Jacques-Cartier

Tél. OR. 7-5258

Jeunes de Saint-Amable, St-Basile, St-Bruno et Ste-Julie

"...qui lisez ces lignes, ne laissez jamais l'amour s'emparer de vous sans que naisse au même moment la conscience d'une RESPONSABILITE qui pourrait vous conduire, à long terme, à l'engagement du mariage.

"N'importe quel amour, pourtant, ne conduit pas droit au mariage, MEME S'IL EST SINCERE ET PUR.

"Seul l'amour déjà ADULTE, stabilisé au delà des emballements, l'amour prenant tout l'être, peut s'engager dans le mariage..."

Etes-vous prêts au OUI DEFINITIF?

Le SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE est là pour vous aider à y voir clair!

Rendez-vous à SAINT-BRUNO, mardi, 14 janvier, à 8 heures p.m.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

SINCERES CONDOLEANCES

Nous offrons nos sincères condoléances à notre dévoué vicaire, M. l'abbé L. Brillon, à l'occasion du décès de sa maman, Mme Arsène Brillon, survenu récemment à Laprairie.

M. LE CURE EN RETRAITE

Du 19 au 24 janvier prochain, notre pasteur sera en retraite. — Prions pour lui afin que le Christ continu de lui donner les grâces nécessaires pour conduire son troupeau à la bergerie.

PELERINAGE ANNUEL

Le 19 janvier un pèlerinage à la Vierge des Pauvres aura lieu dans notre église. La prédication sera faite par un Père Oblat de Marie Immaculée. Le 19 étant un dimanche, il n'y aura pas de messe

après le sermon qui aura lieu comme d'habitude à 8 h. 30 p.m.

Tous les fidèles, disciples de la Vierge, sont invités en grand nombre pour offrir la nouvelle année à leur Mère du Ciel.

NAISSANCES

Le 22 décembre a été baptisé Albert, Joseph, Stéphane, né le 9, enfant de M. Yvon Brisebois et de Claudette Labranche. Le parrain a été M. Albert Labranche et la marraine Jacqueline Monette, grands-parents.

Le 28 décembre a été baptisée Marie, Germaine, Lise, Suzanne, née le 24, enfant de M. Jean-Paul Boyer et de Germaine Lapierre. Le parrain a été M. Léon Lapierre et la marraine Lise Boyer, oncle et soeur.

Le 29 décembre a été baptisée Marie, Madeleine, Lise, née le 17, enfant de M. Réal Lavigne et de Carmen Côté. Le parrain a été M. Gilles Frappier et la marraine

Madeline Côté, oncle et tante.

Le 4 janvier a été baptisé Joseph, Gaston, Sylvain, né le 30 décembre, enfant de M. Marcel Leroux et de Shirley O'Brien. Le parrain a été M. Gaston Leroux et la marraine Rita Beauchêne, grands-parents.

Le 5 janvier a été baptisé Joseph, Roméo, Stéphane, né le 30 décembre, enfant de M. Raymond Gemme et de Micheline Christin. Le parrain a été M. Roméo Christin et la marraine Annette Aubertin, grands-parents.

MARIAGE

En l'église Ste-Louise de Marillac a été célébré le mariage de M. Daniel Martel fils de M. Léo Martel et de Irène Côté à Mlle Yolande Stéphanne, fille de M. Lucien Stéphanne et de Adrienne Laporte. Les témoins ont été MM. Aldéric Martel, frère de l'époux et Lucien Stéphanne, père de l'épouse.

SAINTE-JULIE

NAISSANCES

Le 3 janvier a été baptisé Joseph, Jean-Marie, Sylvain, né le 26 décembre, enfant de M. André Gemme et de Marguerite Guilmond Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marie Dalpé (Rolande Gemme), de St-Amable Porteuse Mme Ghislaine Lussier tante.

Le 4 janvier a été baptisé Joseph, Maurice, Robert, né l'avant-veille, enfant de M. Armand Provost et de Mariette Lussier. Parrain et marraine: M. et Mme M. Provost (Thérèse Trudeau), de cette paroisse. Porteuse: Jacqueline Provost, cousine.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Raoul Gemme a été élu marguillier et a été introduit au banc d'oeuvre, au début de la grand-messe le 1er janvier.

REDDITION DE COMPTES

M. Léopold Pepin, marguillier sortant de charge fera sa reddition des comptes de la Fabrique, dimanche prochain, après la grand-messe. Dans l'après-midi, il y aura bénédiction des enfants. On remettra des bonbons et une image à chacun.

Robin Hood

et le Salon national de l'Agriculture présentent

BON PAIN BONNE MAIN

CONCOURS de la MEILLEURE RECETTE \$4,500 EN PRIX

GRAND PRIX



La compacte "la plus désirable au Canada", automobile Valiant 1964, de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, pneus à flanc blanc, radio, lave-glace, etc.



L'incomparable cuisinière Châtel V de Belanger, 30", à 4 éléments, fenêtre "Perma-Vue", tableau de commande et four éclairés, etc.

Trois finalistes, choisis par un jury compétent, seront invités, toutes dépenses payées, au Salon national de l'Agriculture, tenu à Montréal, le 11 février 1964, pour exécuter leur recette. Elles recevront la cuisinière Belanger dont elles se seront servies. Il y aura également un boni de \$100, pour le Cercle, Club ou Association dont les finalistes font partie. Le concours prend fin le 25 janvier 1964, à minuit.

FORMULE DE PARTICIPATION

Concours "Bon Pain Bonne Main" Case postale 8505 Montréal 3, Qué.

Vous trouverez ci-inclus une recette de pain, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.

NOM:

ADRESSE

VILLE:

PROV.:

Vous trouverez les règlements officiels et d'autres formules de participation chez votre épicer.



NOUVELLES EN VRAC DE LA RIVE-SUD

★ BOUCHERVILLE

Au cours d'une séance spéciale tenue le lundi 30 décembre, le Conseil municipal de Boucherville a approuvé un règlement portant de deux à trois ans la durée du mandat du maire et des conseillers. Cette décision devra recevoir la sanction du Lieutenant-gouverneur en conseil. Si cette procédure suit son cours normal, les candidats élus le 25 janvier ou le 3 février le seront pour trois ans. On sait d'ores et déjà qu'une élection se déroulera au moins pour un siège, celui de M. Raymond Beaudet, démissionnaire.

x x x
M. Clovis Langlois
Briguera de nouveau
les suffrages

Le maire de Boucherville nous confirme qu'il sera de nouveau candidat aux prochaines élections du 3 février prochain. Les mises en nominations se tiendront le samedi 25 janvier. Les rumeurs veulent, qu'à part bien entendu M. Beaudet, l'équipe actuelle se représente de nouveau.

x x x
De bonnes nouvelles
sur le plan industriel?

L'installation d'une industrie de produits plastiques dans le Parc Industriel de Boucherville semble vouloir se concrétiser bientôt. Pour accélérer les démarches, le Conseil municipal devait passer mardi dernier un règlement permettant l'achat de gré à gré du lot 47. Il était aussi question d'abroger le règlement prévoyant l'acquisition du lot 49. Toutes ces formalités ont pour but de procurer le plus rapidement possible le terrain demandé — environ 600,000 pieds carrés — au futur propriétaire de l'industrie mentionnée plus haut.

x x x
Aimez-vous le tennis?

Les salles ou les gymnases suffisamment grands pour pratiquer le tennis sont très rares dans notre région. Pourtant Boucherville possède un endroit propice à ce sport: l'école Antoine-Girouard. Pourquoi ne pas en profiter? Donc tous les mercredis, à partir du 5, les amateurs de tennis pourront se rendre dans ce local.

x x x
Aimez-vous le
ballon-volant?

Si oui c'est à la même école mais le mardi 14 que les fervents de ce sport devront se rendre.

x x x
Et le badminton?

Le badminton parmi tous les sports est peut-être celui que tous, jeunes ou moins jeunes, peuvent pratiquer sans danger. De plus, ce qui ajoute à son charme, le badminton possède l'avantage de s'adresser indifféremment aux deux sexes. Les joueurs de badminton mixte se retrouveront les lundis à l'école Antoine-Girouard à partir du 13 janvier.

Le ballon-panier féminin se pratiquera le jeudi 16 à l'école du Sacré-Coeur.

x x x
Jeunesse Oblige

"Jeunesse Oblige", l'émission qui gagne de plus en plus de popularité au canal 2, à 6 heu-

res du lundi au vendredi, sera retransmise en direct de Boucherville du 20 au 24 janvier. Des équipes de jeunes préparent actuellement ces productions.

★ VARENNES

Chacun ses problèmes...

Par suite du Jour des Rois, la réunion du Conseil municipal du village qui se tient régulièrement le premier lundi aura lieu le mardi 7 janvier. Nous ne pouvons vous en donner un compte rendu mais, sauf nouvelle de dernière heure toujours possible, l'agenda ne devait comprendre que des points de routine administrative. Naturellement tout le monde pense au référendum pour l'achat d'un camion-incendie et la construction d'un poste de pompiers. Cette consultation populaire se tiendra le 25 janvier et, si nécessaire les 27 et 28. Les rumeurs qui circulent sont trop confuses pour les écrire...

De leur côté, les représentants de la paroisse voudraient voir le rôle d'évaluation de leur municipalité déposé. Mais ce retard sert en quelque sorte les intérêts du Conseil municipal, puisqu'il permettra d'augmenter le montant de l'évaluation d'une usine pétrochimique. Des pourparlers sont en cours entre les évaluateurs Bégin, Charland et Valiquette et les dirigeants de cette industrie pour déterminer si certains bâtiments peuvent se ranger dans la catégorie des appareils ou des constructions. Ou s'ils sont les deux à la fois. On sait que le Code Municipal ne prévoit pas l'évaluation, à des fins de taxation, des appareils, des machines d'une usine.

De toute façon il faut s'attendre, côté industriel, à une augmentation substantielle du rôle d'évaluation. Rappelons que le rôle de 1962, homologué le neuf octobre de la même année, se montait à \$10,652,950.

Le Conseil municipal de la paroisse se réunira le 13 janvier.

Les membres de la Commission scolaire quant à eux sont préoccupés, comme beaucoup de leurs collègues de la région, par une régionalisation possible du cours secondaire. Jusqu'ici leurs yeux se tournaient vers Longueuil: une récente circulaire veut maintenant les orienter vers Beloeil. Même si la nouvelle ne comble pas tous leurs désirs, ils se consolent en pensant que, depuis trois ans une mesure concrète se dessine enfin...

★ VERCHÈRES

Elections le 13 janvier?

Mercredi 8, devaient se tenir, dans la salle municipale, les mises en nominations préliminaires à des élections dans nos deux municipalités. Trois sièges sont à pourvoir dans chacun de nos conseils:

Au village, les sièges No 1 de M. Guy Trudeau, No 2, M. Jean-Pierre Dansereau; No 3, M. Jules Dansereau.

A la paroisse, les sièges No 3: M. Alexandre Larivière, No 4, M. Lionel Charron; No 6, M. Gérard Vincent. S'il y a plus d'un

candidat, par poste, le scrutin aura lieu le lundi 13 janvier.

x x x

Carnaval... Carnaval...

Comme chaque année, Verchères célébrera son carnaval du samedi 25 janvier au dimanche 2 février. De nombreuses réjouissances sont prévues. Cette série de manifestations, qui prend de l'ampleur d'année en année, commencera par le Bal du Couronnement le samedi 25 janvier.

Quatre duchesses ont été choisies: Mlles Francine Chagnon, Denise Charron, Marguerite Ménard et Jocelyne Salvas.

Et l'on annonce pour le dimanche de clôture une vedette populaire du disque, de la radio et de la télévision.

Depuis longtemps déjà, un comité oeuvre pour assurer le succès de cette entreprise. Il se compose de: MM. Pierre-Paul Buron, président; Camille Dragon, vice-président; Mme Rolande Lemay, secrétaire-trésorière; Jérôme Lanoue, Claude Pigeon, Pierre-Paul Bussières, Serge Pigeon, Jean-G. Choquet, Jean-Robert Boisseau, Mario Langevin et André Pardeon.

NOTRE-DAME de L'ASSOMPTION

(LAFLECHE)

NAISSANCES

A Notre-Dame de l'Assomption le 1er décembre 1963 a été baptisée Marie, Ghislaine, Line, née le 19 novembre, enfant de M. Jacques Roux et de Yolande Rochette. Le parrain a été M. Jean-Paul Roux et la marraine Ghislaine Rochette.

—Le 1er décembre 1963, a été baptisé Joseph, Remi, Jean-François, né le 20 novembre, enfant de M. Gérard Raymond et de Noëlla Richer. Le parrain a été M. Remi Carrière et la marraine Irène Hart.

—Le 22 décembre, a été baptisé Joseph, Paul, André, Sylvain, né le 15 décembre, enfant de M. André Deland et de Jacqueline Cusson. Le parrain a été M. Paul Deland et la marraine Renée Loiseau.

—Le 22 décembre a été baptisé Joseph, Daniel, né le 4 décembre, enfant de M. Gérard Turcotte et de Olivette Soucy. Le parrain a été M. Joseph Soucy et la marraine Clémentine Barriault.

—Le 29 décembre a été baptisé Joseph, Armand, Bernard, Bruno, né le 20 décembre, enfant de M. Paul-Emile Lavergne et de Raymonde Baril. Le parrain a été M. Gilles Gervais et la marraine Mariette Lavergne.

Vous allez à New-York ?

Faites vos réservations au

NOUVEL HOTEL

Chesterfield

130, 49e Rue Ouest

A Radio-City au Times Square

Air conditionné - Télévision
Radio - Bain privé



A partir de
6.50
SIMPLE

A partir de
8.50
DOUBLE

Pas de charge pour
enfants en bas de 14 ans
PLAN FAMILIAL spécial

18 étages... 600 chambres

Pour réservations, voyez votre
agent de voyage ou écrivez
directement à l'hôtel.

Appelez WE. 2-7244
pour information immédiate.

LITURGIE

JANVIER

- 10 Vendredi (Bl.) Férie. — 4 cl.
- 11 Samedi (Bl.) Jour de la B.V.M. 4 cl. Messe Vultum: Gl.; (2e or. saint Hygin: Gregem); pr. B.V.M.
- 12 Dim. (Bl.) Fête de la sainte Famille. — 2 cl. (1er ap. l'Épiphanie: vacant). Messe Exultat: or. un.; Cr.; pr. Epiphanie. — II vp. de la fête.
- 13 Lundi (Bl.) Commémoration du baptême de N.-S. — 2 cl. Messe dans le missel au 13 janvier: or. un.; Cr.; pr. Epiphanie.
- 14 Mardi (Bl.) Saint-Hilaire, évêque, docteur et confesseur. — 3 cl. (2e or. saint Félix martyr) pr. comm.
- N.B. — La préface commune se dira désormais, à moins d'indication différente.
- 15 Mercredi (Bl.) saint Paul, premier ermite, confesseur. — 3 cl. (2e or. saint Maur).
- 16 Jeudi (R.) saint Marcel 1er, pape et martyr. — 3 cl. (2e or. Si diligis me: 1ère or. propre).

SABREVOIS

COURS DE COUTURE

Les Fermières sont heureuses d'annoncer à toutes les dames et demoiselles de la paroisse, qu'un cours de couture sera donné gra-

tuitement du 14 au 28 janvier par une technicienne du ministère de l'agriculture. Nous demandons à celles qui désirent profiter de ces cours de bien vouloir donner leur nom à Mme Florent Normandeau, 77139 ou bien en vous rendant en la salle du Conseil municipal le 14, pour 9 h. 30 a.m.

Nous souhaitons bon voyage à Mlles Régina et Béatrice Boulaïs, à M. et Mme Germain Lefort, actuellement en voyage vers la Floride.

M. Jean Villeneuve et ses enfants Paul, Marie-Jean, Marie-Claire, Marie-José sont revenus enchantés d'un voyage en Floride.

Centre d'Achats Verchères

Jean-Paul Demuy, prop.

L'ami des bas prix

- Ameublements complets
- Appareils électriques
- Chaussures
- Articles de sports

Tél. LU. 3-3561

66, Calixa-Lavallée
Verchères

Ouvert tous les jours de
9 h. a.m. à 10 h. p.m.

● Banquets

Mariages ●

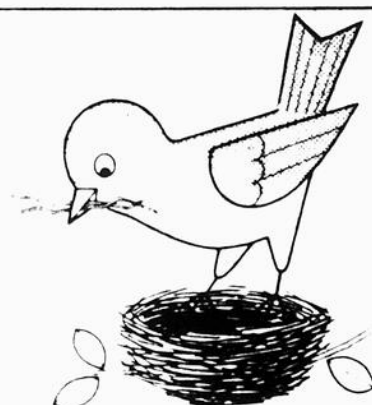
● Réceptions

Cocktail-Lounge ●

HOTEL ST-CERNY

105, RUE PRINCIPALE
VERCHÈRES

Tél. LUerne 3-3033



Laissez donc
le printemps aux oiseaux...
faites-le maintenant!

Pourquoi attendre au temps chaud pour voir à l'amélioration de votre maison? Vous pouvez faire exécuter ces travaux dès maintenant avec un prêt pour l'amélioration des maisons accordé par l'entremise de votre banque en vertu de la LNH. Vous aurez un service plus rapide, et vous pourrez très souvent épargner de l'argent. Voyez aux travaux que vous devez entreprendre autour de votre maison. Préparez votre liste et allez-y... faites-le maintenant!

- Pièces additionnelles
- Peinture et pose de papier-tenture
- Garage ou abri pour votre voiture
- Verandas ou balcons
- Tuyauterie
- Chauffage
- Décoration du grenier
- Boudoir
- Salle de jeux au sous-sol
- Clôtures
- Escaliers
- Forage et amélioration de puits
- Maçonnerie
- Planchers
- Toiture
- Isolation calorifuge
- Placards
- Contre-fenêtres et contre-portes
- Modernisation de salle de bain ou de cuisine
- Cheminée
- Poêle et réfrigérateur encastrés
- Moustiquaires et auvents
- Système d'éclairage à l'électricité
- Murs de fondations

Quels sont ceux qui peuvent profiter de ces prêts? Les locataires, ou les propriétaires d'immeubles en location, y compris les maisons de rapport.

Comment pouvez-vous hâter le remboursement de cet argent? Cela dépend de la somme empruntée. Mais les prêts sont remboursables en versements mensuels, plus intérêt, et vous aurez jusqu'à dix ans pour les rembourser. Où obtenir de plus amples détails? Adressez-vous à votre banque. Faites-le maintenant. Ensuite, faites faire immédiatement ces réparations ou rénovations nécessaires.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS? FAITES-LE MAINTENANT

Autorisé par L'HON. ALLAN J. MacEACHEN
MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

DIN-263

La Maison G.E. Bureau

292, rue Ste-Anne, Varennes

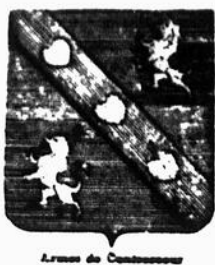


M. G.-E. BUREAU, propriétaire de la bijouterie tient à la disposition des futurs fiancés un choix de bagues de fiançailles, montre-bracelets et bijoux de toutes sortes.

Tél. OL. 2-2636

Rés.: OL. 2-2025

A Contrecoeur



DE BON COEUR

par Fernand Léveillé

A tous et chacun de mes lecteurs et amis, je souhaite une très Bonne et Heureuse Année 1964.

Les Meilleurs Voeux et les Souhaits sincères que je formule à leur égard me sont chers et je serais d'autant plus heureux s'ils pouvaient se réaliser dans la mesure que je le désire.

Sincèrement vôtre,

FERNAND LEVEILLÉE

Contrecoeur pleure une belle figure

(DNC) — C'est avec un certain pincement au cœur, que les paroissiens de Contrecoeur ont rendu samedi le 4 janvier, les derniers hommages à M. Gilbert Duhamel, ancien maire de leur paroisse et président de leur Commission Scolaire.



GILBERT DUHAMEL

Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Trinité de Contrecoeur. M. le curé Antoine Legendre officia et MM. les abbés Pierre-Paul Leblanc et Léopold Bellerose agèrent comme diacre et sous-diacre. M. Hubert Lanouette dirigeait le chœur de chant qui s'exécuta avec

brio.

Au rang de l'assistance, en plus des très nombreux parents et amis, l'on pouvait noter la présence d'un grand nombre de personnalités locales ainsi que des municipalités avoisinantes: M. Clodomir Ladouceur, ex-député du comté de Verchères au provincial et ancien maire de St-Marc; M. Gaston Dalpé maire du village de Verchères; M. Wilfrid Lecours ancien maire de St-Antoine sur le Richelieu; M. Henri Lacroix, maire de la paroisse de Contrecoeur; M. Rémi Lamoureux, maire du village de Contrecoeur; M. Léo Bonin, président de la Commission scolaire, M. J. Thomas Gaudette, président de la Caisse Populaire et une foule de membres actuels et anciens des deux conseils municipaux locaux et de la Commission scolaire. Au nombre des personnes qui ont tenu à souligner à la famille éprouvée l'attachement qu'elles avaient pour le défunt, l'on a souligné la présence d'un très cher ami de la famille, M. Jacques Antoine Cartier, vénérable vieillard de quelque 89 ans et petit neveu de l'illustre Sir Georges-Etienne Cartier.

Le service funèbre terminé, les deux fils de M. Gilbert Duhamel, MM. Edmond et Joseph-Marie Duhamel, ainsi que ses deux frères MM. Etienne et Jean-Marie Duhamel ont signé les registres.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial sous les regards attristés d'une grande assemblée de parents et amis.

été marguillier de 1943 à 1946. L'Union Catholique des Cultivateurs a sut apprécier la grandeur d'homme de celui-ci alors qu'il en fut le président et le Conseil 2848 des Chevaliers de Colomb de Contrecoeur le comptait au nombre de ses membres.

Un autre domaine où cet homme a pu faire profiter ses concitoyens de ses grandes qualités de cœur et d'esprit est l'administration de sa municipalité. En 1953, il succédait à M. René Quesnel en tant que maire de la Paroisse et ce jusqu'en 1959 alors que M. Henri Lacroix, maire actuel, prenait la relève.

Aujourd'hui, il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Edmond, de Longueuil; Joseph-Marie, de Boucherville et leurs épouses; ses frères: J.-Marie et Etienne et leurs épouses, de Contrecoeur; ses sœurs religieuses des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; Soeur Marie-Adolphine, de Lachenaie; Soeur Marie-Etiennette, de Montréal; Soeur Jean-de-Dieu, de St-Lambert; Soeur Rose-de-la-Trinité, de Beauharnois; une belle-sœur: Mme Emilia Gérard-Champagne, de Montréal et plusieurs petits-enfants.

Témoignage à Gilbert Duhamel

(DNC) — Un dicton populaire dit que très souvent l'on reconnaît la grandeur de la personnalité d'un quelconque lorsque celui-ci n'existe plus. C'est pourtant là une triste vérité qui s'applique fort bien dans le cas présent.

Vouloir faire l'éloge de la vie exemplaire de Gilbert Duhamel est pour moi une tâche assez délicate étant donné que malheureusement je n'ai pas eu souvent la chance de le côtoyer.

Pourtant, je me porte garant de la teneur des témoignages rendus plus bas par MM. Henri Lacroix et Léo Bonin qui ont bien voulu accepter d'exprimer ici l'état d'âme des organismes qu'ils président.

Si je peux certifier l'authenticité des faits que ces deux citoyens rapportent c'est qu'ils coïncident fort bien avec les détails que tous se plaisent à se rappeler pour ramener parmi eux la présence d'un parent, d'un ami ou d'un concitoyen qui leur est très cher: Gilbert Duhamel.

x x x

C'est avec consternation que la population de la paroisse de Contrecoeur toute entière a appris la mort subite de Gilbert Duhamel, maire de Contrecoeur de 1953 à 1959 et Commissaire d'école pendant plus de 25 ans.

Bien que M. Duhamel fut déjà malade depuis un certain temps, rien ne laissait présager une mort aussi subite.

Ayant siégé au Conseil municipal avec lui pendant quelques années, j'ai appris à mieux le connaître et à l'estimer encore d'avantage.

Il a toujours su régler les problèmes municipaux avec sincérité franchise et ce jusqu'à ce que la maladie l'a obligée à mettre fin à ses activités.

Il m'a fait plaisir de recevoir à plusieurs reprises, de ses conseils, qui étaient toujours des plus sages venant d'un homme averti et expérimenté.

Au nom du secrétaire de notre municipalité, M. Jean-Marie Jacques, au nom de tous les membres du Conseil actuel et en mon nom personnel, j'offre à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

HENRI LACROIX
Maire de la Paroisse
de Contrecoeur.

Contrecoeur

Cercle Social Marguerite d'Youville

Il me fait plaisir au terme de cette année de remercier bien sincèrement toutes les dames du Cercle Social Marguerite d'Youville de Contrecoeur, et très particulièrement, celle qui sont en charge des comités.

Nous avons de nouveau, cette année, organisé le tirage d'un panier de Noël d'une valeur de \$50. Le tirage eut lieu lundi le 23 décembre, à l'épicerie Labonté & Fils. C'est Mme Adrienne Gervais qui tira le billet gagnant signé par M. Lionel Jacques, restaurateur. Félicitation à l'heureux gagnant Mme Charles Laporte se mérita un prix de consolation de \$5.

Merci mille fois aux personnes généreuses qui nous ont aidé dans la vente des billets.

NOS SOUHAITS

Prompt rétablissement à M. J.-Maurice Hamel, bijoutier de Contrecoeur qui est de nouveau hospitalisé à Montréal. Courage à son épouse.

ENFIN UN MALE DANS LA FAMILLE!

Félicitations à Mme Lucille

Grandlaur qui a donné naissance le 31 décembre 1963 à un gros garçon de 7 lbs et 10 onces. Selon les traditions, le père se porte bien. Nous pouvons prédire que ce bébé mâle sera reçu comme un roi par ses quatre sœurs.

Prompt rétablissement à l'heureuse maman.

Bonne chance à M. Claude Lapointe dans son nouvel emploi au Salon Jiji de Montréal.

Bonhomme Carnaval reviendra à Contrecoeur

(DNC) — Il est maintenant officiel que le Bonhomme Carnaval reviendra à Contrecoeur pour la sixième année consécutive.

La période des festivités serait échelonnée du dimanche 26 janvier prochain au 11 février avec la soirée du mardi-gras.

De nouveau cette année, on nous promet un programme très varié et des plus intéressants. Ainsi, il nous sera donné de voir et d'entendre des artistes de grande réputation du music-hall et nous aurons une soirée de théâtre par des artistes professionnels.

Il est fort possible qu'au moment où notre journal vous parviendra, la mise en nomination des aspirantes au titre de Miss Carnaval '64 soit faite.

De toute façon, nos lecteurs seront renseignés en temps et lieu et nous espérons publier sous peu le programme détaillé des activités auxquelles jeunes et vieux seront appelés à prendre une part active.

Les quilles chez Gaby

LIGUE IRON ORE CLASSEMENT

Les Cygnes	30
Les Hirondelles	25
Les Rossignols	22
Les Aigles	22
Les Coucous	11
Les Alouettes	10

Plus hauts simples: Mme Léopold Handfield 136

Bill Frain 170

Plus hauts triples: Mme Léopold Handfield 330

Bill Frain 417

MOYENNES

Femmes:	
Mme Bill Frain	101
Hommes:	
Normand Letendre	116

Besoin d'argent?

La Compagnie
MORTGAGE SERVICE
Investment Co. Inc.

VOUS OFFRE
\$1,600 à \$200,000
soit en 1e ou 2e hypothèque

1ère hypothèque à un taux minimum de 7% d'intérêt simple avec amortissement de 5 à 20 ans.

REPRESENTANT
M. Georges Aubin
143, 115 Percées Boucherville
Tél. OL. 5-1730
JOUR ET SOIR :
Samedi inclusivement

La Croix-Rouge
vous représente
toujours et partout

LAPRAIRIE

BENEDICTION DE L'ECOLE JEAN XXIII

Dimanche le 22 décembre, M. le curé Germain Legrand bénissait la nouvelle école Jean XXIII. Étaient présents: M. le maire ainsi que les conseillers, les députés MM. Baillargeon et Watson, M. le chanoine Lapointe, curé de La Nativité, plusieurs religieux et religieuses, ainsi que les membres de la Commission scolaire.

Les portes étaient ouvertes à tous et les classes avaient été magnifiquement décorées pour la circonstance.

NOUVEAU MARGUILLIER

Dimanche le 22 décembre à une assemblée des marguilliers et paroissiens, M. Roger Lefebvre a été élu marguillier du banc pour les prochaines années; il remplace M. Jean-Louis Monast, sortant de charge.

FEU MADAME E. LEMIEUX

Le 12 décembre est décédée en cette paroisse à l'âge de 47 ans, Lucille Grenier, épouse de Ernest Lemieux.

Le service a été chanté le 17 décembre en l'église paroissiale par M. le curé Germain Legrand assisté de M. le curé Antoine Rémond de Notre-Dame de Bonsecours et Yvon Grégoire, de La Nativité, comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Laprairie.

A la famille en deuil, LE RICHELIEU présente ses sincères condoléances.

A Laprairie

Le décès de Mme Arsène Brillon

A Laprairie, vendredi le 27 décembre, est décédée Mme Arsène Brillon, née Laurencia Meunier. Âgée de 65 ans, la défunte était épouse de M. Arsène Brillon, respectivement père et la mère de MM. les abbés Marcel, Yvan et Jean Brillon, de Rév. Soeur Monique Laurence, Rév. Soeur Madeleine Manne (Jeannine), de Germain, médecin, de Mme Gilles (Jeanne) Fernande, ainsi que de M. et Monique Brillon. Elle laisse aussi ses frères: Me J.-Félix Meunier, de Cowansville et Yvon, M. Gérard Meunier, de Saint-Jean et son épouse; sa sœur M. Elandine Meunier, de Notre-Dame de Stanbridge; son frère M. Gilles Corbell; sa belle-fille Mme Germain Brillon (Denise Morin); son beau-frère: M. Jean Brillon et Mme Brillon; sa belle-sœur, Soeur Jean-Marie (Jeanne Brillon).

Madame Brillon, une femme remarquable, une grande chrétienne, avait reçu une décoration pontificale "pro Ecclesia et pontifice" en 1959 et la médaille d'or du mérite diocésain en 1958.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu mardi matin, le 31 janvier en l'église du Christ-Roi, à Laprairie. S. Exc. Mgr Gérard-Philippe Codrère, évêque de Saint-Jean, a officié au service. Mgr Lucien Martin, P.A., V.G., était le prêtre assistant. Les diacres honneurs étaient MM. les chanoines Etienne Lajeunesse et Paul Lapointe. Les diacres d'office étaient MM. les abbés Jean-Louis Bourdon et A. Geoffrion. M. l'abbé Raymond Brodeur faisait les commentaires liturgiques. M. l'abbé Yves Robidoux dirigeait les cérémonies.

Avant pris place dans le cercueil: Mgr A. Beauséjour, Mgr Armand Abel, Mgr Eugène Marchand, Mgr Laurent Brault, Mgr Roger Boucher, M. le chanoine André Beauregard, MM. les curés Jean Côté, de St-Lambert; René Gauthier, de St-Michel; Isidore Provencal, de Notre-Dame-de-

NAISSANCES

Au Christ-Roi de Laprairie, le 15 décembre a été baptisée Marie, Berthe, Jocelyne, Sylvie, née le 3 décembre, enfant de M. Maurice Dupré et de Anita Côté. Le parrain a été M. Georges Dupré et la marraine Marie-Berthe Yelle, grands-parents. Porteuse: Madame Maurice Collette.

—Le 15 décembre a été baptisé Joseph, Jean, Sylvain, enfant de M. Pierre-Paul Groulx et de Lise Chevrier. Le parrain a été M. Jean Chevrier et la marraine Aline Lalonde, grands-parents. Porteuse: Mme Francine Groulx, tante.

—Le 22 décembre a été baptisée Marie, Andrée, Sylvie, née le 6 décembre, enfant de M. Conrad Ménard et de Denise Leblanc. Le parrain a été M. Gaétan Leblanc et la marraine Olive Bédard, oncle et tante. Porteuse: Mme Conrad Ménard, mère de l'enfant.

—Le 22 décembre, a été baptisée Marie, Line, Danielle, née le 10 décembre, enfant de M. Martial Daigneault et de Lise Tessier. Le parrain a été M. Jean Robert et la marraine Dorice Daigneault, oncle et tante. Porteuse: Gisèle Bleau.

—Le 22 décembre, a été baptisé Joseph, Léo, Luc, né le 15 décembre, enfant de M. Gilles Grenier et de Claire Rouillier. Le parrain a été M. Léo Rouillier et la marraine Berthe Fontaine, oncle et tante.

—Le 22 décembre a été baptisée Marie, Priscille, Brigitte, Josée, née le 15 décembre, enfant de M. Louis Paré et de Colombe Bernard. Le parrain a été M. Gilles Gosselin et la marraine Priscille Bernard, oncle et tante. Porteuse: Louise Bernard, tante.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Laprairie.

LE RICHELIEU présente ses sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Madame Arsène Brillon désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans cette épreuve, par visites, correspondance ou assistance aux funérailles.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

NAISSANCES

Le 26 décembre a été baptisé Joseph, Pierre, Luc, né le 13, enfant de M. Yves G. Béland et de Lorraine Leblanc. Le parrain a été M. Albert Philibert et la marraine Edith Dargis, de Val d'Or, Abitibi, grands-parents de l'enfant.

Le 22 décembre a été baptisée Marie, Linda, Brigitte, née le 10 décembre, enfant de M. Jean Bélair et de Yvette Dion. Le parrain a été M. Omer Dion et la marraine Louise Dion, oncle et tante.

Le 29 décembre a été baptisé Pierre, Bennett, né le 28 novembre, enfant de M. Roland Lefebvre et de Doris Bennett. Le parrain a été M. Paul Lefebvre et la marraine Suzan Lefebvre, frère et soeur de l'enfant.

Le 5 janvier a été baptisé Joseph, Pierre, Daniel, né le 24 décembre, fils de Jean Pardi et de June Lanctôt. Le parrain a été Pierre Pardi de St-Valentin, et la marraine Léona Racine, grands-parents.

SAINT-BERNARD

DE LACOLLE

FIANÇAILES

Nos félicitations à Mlle Marie-Anne Leveault de St-Bernard de Lacolle et M. Denis Patenaude, de Napierville, dont les fiançailles ont été bénies par le R.P. Burton au réveillon de Noël servi par ses parents, M. et Mme Lé Leveault, de St-Bernard.

NOUVEAU MARGUILLIER

A l'issue de la messe de minuit du 1er de l'An, M. Lionel Trudeau, le nouveau marguillier, a été introduit dans son banc. Il remplace M. Gerin Gamache sortant de charge.

FETE DE LA SAINTE FAMILLE

Dimanche prochain, fête de la Sainte Famille, profitez-en pour communier ensemble. Dans l'après-midi, bénédiction des enfants. Amenez vos enfants voir l'Enfant-Jésus et recevoir la bénédiction: ce sera vraiment le dimanche de la Famille.

Le soir, soirée organisée par les Enfants de Marie.

VISITE PAROISSIALE

La visite paroissiale débutera la semaine prochaine. Priez pour sa réussite spirituelle. On vous donnera plus de détails la semaine prochaine.

Priez aussi pour quelques frères séparés qui désirent se joindre à nous.

DECES

Nous avons inhumé mardi dernier le corps de M. Paul Poirier, décédé à l'âge de 49 ans.

—Aussi le corps de M. Emile Babeux, décédé aussi dimanche dernier à l'âge de 67 ans.

NOS MALADES

Priions également pour nos malades; actuellement à l'hôpital: M. et Mme Euclide Laroche.

PENSEE

En disant Jésus, nous rencontrons Dieu dans ce qu'il a de plus personnel et de plus aimé; nous rencontrons son cœur, sa personne. Jésus, nom d'amour et nom d'espérance où se raccroche notre foi. Quand tout va mal, quand la tentation nous poursuit, quand nous succombons, quand le désespoir nous guette, quand la

lassitude nous saisit Jésus, cet être qui a fait changer la face du monde pour qui tant d'âmes ont donné leur vie avec joie, que tant d'âmes ont voulu suivre, éprises de Lui.

SAINT-JACQUES

LE-MINEUR

NAISSANCE

Le 15 décembre a été baptisée Marie, Rolande, Micheline, Guylaine, née le 1er, enfant de M. Paul Varin et de Simone Bisailon. Le parrain a été M. Roland Varin et la marraine Micheline Varin, frère et cousin du bébé. Porteuse: Pauline Varin, soeur.

ST-SEBASTIEN

A M. et Mme Marc Labonté (Lise Forget) est né le 20 décembre dernier un fils, baptisé le 25, sous les prénoms de Joseph, Marc, Claude, Léon. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Claude Landry, oncle et tante. Porteuse: Mlle Irène Côté, grand-tante du bébé. Nos félicitations.

Soirée à St-Michel

Il y aura soirée de danse à la salle Lafleur samedi le 11 janvier. L'orchestre "Viscount" sera au programme. Entrée \$1. Bienvenue à tous.

Cette année, prenez la

RESOLUTION DE VOS ENSEIGNER A VOS ENFANTS

Même si 1964 est une année bissextile, ce n'est pas une raison pour agir à l'aveuglette, surtout lorsqu'il s'agit du financement de dépenses considérables comme l'achat d'une voiture, d'un important appareil domestique ou d'un téléviseur. Avant de vous procurer un article dont vous voulez profiter l'année durant, étudiez attentivement le Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal. Vous vous rendrez compte que le prêt économique, comportant une assurance-vie, que vous offrez ce plan moderne est tout indiqué pour combler tous vos besoins en fait de crédit familial.



BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊTS ÉCONOMIQUES COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

Rues St-Jacques et Champlain: LUCIEN DESCHENES, gér.

Service Social du diocèse de S.-Jean

Le Bien-Être à travers le diocèse en 1963 !

● Richard Sarrasin, t.s.p.,
Directeur général



Qu'est-ce qui a marqué plus particulièrement le domaine du Bien-Être dans notre diocèse au cours de la dernière année? Plusieurs faits pourraient être évidemment signalés, mais il en est un que nous aimerions tout spécialement mentionner, parce qu'il a été l'oeuvre de plusieurs groupes. Il s'agit de la clinique psycho-sociale.

La clinique Psycho-sociale de Laprairie

La clinique organisée en avril dernier à Laprairie a été réalisée grâce au concours du comité de l'Enfance Exceptionnelle de Laprairie, de messieurs les commissaires de 5 Commissions scolaires du comté de Laprairie et du Service Social du diocèse. On se rappelle que quelque 80 enfants dits sous-doués avaient été alors examinés au bureau du Service Social diocésain à Laprairie par les psychologues et travailleurs sociaux de l'agence. Le résultat de cette clinique se concrétisait par l'organisation d'une classe auxiliaire, classe qui groupe une vingtaine d'élèves. D'autres enfants suivent les cours d'une école spécialisée de Saint-Lambert. La réussite de l'expérience a été rendue possible grâce au concours des gens de la communauté, de la collaboration des Commissions scolaires impliquées et du Service Social diocésain.

Les "3 fois vingt de Saint-Jean"

C'est aussi au cours de la dernière année que la division des Personnes Âgées du Service Social, division mieux connue sous le nom des "3 fois vingt ans de Saint-Jean" obtient son existence légale constituant leur groupe maintenant mixte d'une façon indépendante. On sait quel bienfait représente pour la municipalité de Saint-Jean ce groupe des "3 fois vingt de Saint-Jean" dont les activités diverses sont connues à travers la province. Cette initiative de Caritas St-Jean secondée par le Service Social en septembre 1961, a donc atteint son point culminant par l'obtention de la Charte du Club en novembre 1963. Caritas St-Jean souligne par là son caractère d'organisme initiateur éveillé aux besoins de la communauté.

Le Service de gardiennes

Un nouveau service encore en plein essor a vu le jour en 1963: le service de gardiennes prélué au service d'auxiliaires familiales dont nous espérons la fondation prochaine. Le service de gardiennes a déjà publié plusieurs listes de gardiennes recrutées par une responsable à l'emploi de Caritas Saint-Jean. Ce service a pour but particulier de permettre aux mères de famille fatiguées et dans l'impossibilité de se trouver une gardienne, de pouvoir se libérer, à l'occasion, des tâches accablantes de la maison pour prendre quelques instants de repos. Il suffit de lire les témoignages reçus au sujet de ce service pour voir jusqu'à quel point les gens sont conscients de la nécessité d'une bonne hygiène mentale préventive à un sain équilibre nerveux.

L'organisation d'un service destiné exclusivement aux ex-détenus et "délinquants" est la plus récente innovation de l'agence sociale et son travail permet déjà de déceler quel grand bien il apportera à notre milieu. Nous pourrions évidemment mentionner plusieurs autres faits. L'espace nous empêche ici de le faire. Soulignons cependant que le volume de cas assistés par le Service Social du diocèse, plus de 2000 cas en moyenne par mois, permet de constater que l'agence a été utile à plusieurs de nos diocésains. Rappelons que plus de 900 enfants sont placés à travers le diocèse par notre organisme qui voit non pas seulement à leur placement, mais à continuer auprès d'eux son travail d'assistance. Mentionnons également que pour la première année depuis sa fondation, soit depuis 11 ans, notre Service Social a atteint le chiffre de 100 adoptions légales et cela sans négliger l'aspect professionnel qu'exige le travail en adoption.

La réponse du public a été en 1963 très encourageante. Nous avons reçu en fait plus de témoignages d'appréciation au sujet de telle ou telle initiative, témoignages d'encouragement à persévérer dans telle ou telle entreprise. Que tous ceux-là qui ont bien voulu nous seconder reçoivent ici nos remerciements! Il reste tellement à faire que nous leur demandons de rester auprès de nous et de continuer avec nous les travaux qui assureront en 1964 à notre population un mieux-être toujours possible!

VOUS AVEZ BESOIN DU SERVICE SOCIAL ?

Pour les résidents des comtés de Saint-Jean et Napierville, 190, rue Laurier. Tél. FI. 7-7533.

Pour les résidents du comté de Laprairie, 226, rue Saint-Ignace. Tél. OL. 9-1958. Filiale à Caughnawaga, pour rendez-vous, appeler à OL. 9-1958.

Pour les résidents des comtés de Chambly et Verchères, 1530 boul. Tremblay, Ville Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-1553.

Autres filiales à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Laflèche, Notre-Dame-du-Bon-Secours, pour jours et heures de bureau, appeler à OR. 4-1553.

Tuile céramique

pour
Chambre de bain, cuisine,
foyer, buanderie, entrée.

BERNARD DUSSAULT

CONTRACTEUR

347, rue Sainte-Marie

FI. 8-2949

SAINT-JEAN

P.Q.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

Laprairie, Qué.

Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.

Agent local

Casé Postale 758,
Laprairie, Qué.

Tél. 866-8374

Cartes Professionnelles

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.

BEAULIEU & DUGRE

COMPTABLES AGRÉÉS

1658 est, Marie-Anne
Tél. Université 1-6776

MONTREAL

164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440

SAINT-JEAN, P.Q.

Jean Hébert,
L.S.C., C.A.
Rés. FI. 6-4612

J.-Emile Robinson,
C.A.
Rés. FI. 8-2283

Jacques Tétreault,
C.A.
Rés. FI. 6-3783

Hébert, Robinson, Tétreault & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

238a, rue Richelieu

Saint-Jean, P.Q.

Téléphone: FI. 6-4612

Rés. 305 Saint-Hubert

FI. 8-2802

Maurice Boulais, a.p.a.

Auditeur Public Accrédité

SYNDIC DE FAILLITE

Bureau: 39 Saint-Jacques

FI. 7-7503 - 04

Lemieux & Tétreault ARPENTEURS-GEOMETRES

Urbanisme, Développements résidentiels.

Lemieux, Tétreault & Associés INGENIEURS-CONSEILS

Municipal, Structure de béton, Mécanique
Usines de Filtration et d'Épuration.

2 boulevard Desaulniers,
Saint-Lambert, P.Q.

Tél. 671-6165
861-8772

A. BEAUDRY & FILS

ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ

Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes

BICYCLETES "C.C.M."

235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.



ASSURANCES GENERALES

- Vie
- Feu
- Vol
- Responsabilité
- Automobile
- Assurances diverses

C.P. 323 — FI. 6-6238

Benoît LEMAIRE, C. d'A. As.

171, rue Chaussé

Saint-Jean, P.Q.

Gérard Charbonneau ARCHITECTE

B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.

54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629

JACQUES TOUGAS

B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.

ARCHITECTE

215 Jacques-Cartier Saint-Jean

STRUCTURES

A. C. Fleischmann

INGENIEUR-CONSEIL

SAINT-JEAN MONTREAL
192 Richelieu 731-3556
FI. 7-4966 Appelez à nos frais

MONTREAL

OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.

SAINT-JEAN

FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry

Gaudette & Gaudette

COMPTABLES AGRÉÉS

J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

Tél. FI. 8-3262

Jean-Paul Grégoire

Comptable agréé

BUREAU A SAINT-JEAN

38, rue Saint-Denis

Me Marc-André Lazure NOTAIRE

Saint-Constant Saint-Remi
Mercredi Autres jours
2 à 5 h. p.m. et soirées.
7 à 9 h. p.m. 30 Saint-André
Tél. NE. 2-3565 454-3323

ATTENTION

Spécialité sur la
réparations de montres
américaines et suisses

SATISFACTION GARANTIE
AVEC SERVICE RAPIDE

— CHEZ —

J. A. PROULX

82, 1ère Rue, Iberville
Tél. FI. 7-2428

ENCOURAGEZ NOS
ANNONCEURS

Vivons cette année

*Le livre de la vie est un livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer, ni ouvrir à son choix
Le passage attachant ne s'y lit qu'une fois;
Et le feuillet fatal se tourne de lui-même...
On voudrait s'arrêter à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous ses doigts.*

C'est un bout de poème qui me revient en ce lendemain de fêtes... où la vie est passée si vite que nous ne l'avons point vue.

L'année est déjà engagée, et sa course ne s'arrêtera qu'elle n'ait atteint sa dernière heure.

Puissions-nous trouver le temps de la vivre en ses cinquante-deux semaines! La vivre pleinement, en toute conscience, en toute réalité. Jour après jour. Heure après heure.

Les mois succéderont aux mois et les saisons aux saisons. Puissions-nous nous le rappeler: après l'hiver, il y aura le printemps comme toujours.

Il faut accepter ce tout et l'accepter librement, joyeusement même, car...

*"Le livre de la vie est un livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer, ni ouvrir à son choix".*

MARIE-CLAIRE

Entre nous, mesdames

L'agriculture et nous

Malgré son industrialisation accélérée, la province de Québec doit toujours compter sur une agriculture diversifiée et prospère pour assurer une économie stable et un progrès constant. Si les agriculteurs comprennent l'importance de leur sphère d'activité, le citoyen a besoin qu'on lui explique l'importance primordiale d'une agriculture dynamique.

Parmi les moyens qui s'offrent à la population urbaine de se bien renseigner sur les divers aspects des productions agricoles, il faut souligner le rôle que prendra le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au prochain Salon de l'Agriculture du 8 au 14 février 1964.

Par une visite au Salon agricole, les gens des villes se rendront facilement compte de la nécessité d'une agriculture prospère non seulement pour le bien-être des cultivateurs mais aussi de la population urbaine.

C'est dans cet esprit et pour illustrer cette vérité que le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec organise une série de démonstrations mettant en vedette nos principaux produits agricoles, illustrant leurs qualités, leur valeur alimentaire et, enfin, la manière de les utiliser et de les apprécier à leur pleine valeur.

Parmi ces démonstrations, une d'entre elles devrait éveiller largement l'intérêt de la ménagère québécoise. Elle aura lieu lundi soir, le 10 février, à 8 heures. Les dames apprendront les mille et une manières de consommer la pomme de terre. Elles seront étonnées en constatant de visu que la pomme de terre n'a pas, en alimentation, le seul rôle de servir de musique dans le concert de l'absorption des viandes. Elles seront émerveillées par la gamme variée de produits que ce tubercule peut vous offrir allant d'un aliment de résistance jusqu'au rôle délicat de bonbons de fantaisie.

Toutes les ménagères sont invitées à assister à cette démonstration préparée avec soin par les spécialistes du ministère de l'Agriculture du Québec.

Haute élégance des tricot



► OU QUE VOUS ALLIEZ EN VACANCES, ce deux-pièces en tricot double luxueux, permet de voyager avec élégance. La blouse s'arrêtant aux hanches avec insertion de dentelle à l'encolure et la jupe étroite, création de Tricosa, ont été photographiées à la Barbade. Le nouveau tricot lustré est offert pour la première fois dans les collections canadiennes de la saison des Fêtes et des villégiatures.

La nouvelle impression de luxe s'exprime dans la mode par des tissus plus élégants, des apparences soyeuses et des textures riches. La tendance devient évidente dans les nouveaux tricot luxueux offerts présentement au Canada.

Nul ne niera que les femmes adorent la souplesse de la soie, l'apparence de la soie et le prestige de la soie. Elle est synonyme de luxe et jusqu'à maintenant, les tricot en soie ont été réservés à la petite minorité qui pouvait se les offrir.

L'avènement de Celasik est une nouvelle importante dans le domaine de la mode, car il permet d'offrir cet article de luxe à prix populaires. Les filés de Celasik sont en acétate artificielle, auquel un nouveau procédé confère une texture qui donne toute la richesse du coloris, la beauté du lustre et le toucher de la soie.

Les tricot fins sont offerts pour la première fois dans les modèles pour villégiature, qui laissent prévoir les tendances printanières. Convenant parfaitement pour les vacances au pays ou sous des climats plus ensoleillés, les modèles canadiens sont de simples et magnifiques fourreaux avec détails délicats à l'encolure, ou des deux-pièces avec corsage de coupe droite. On y trouve des modèles à encolure arrondie, sans manches ou à col roulé et manches longues, tous marqués de l'élégance du drapé du lustre et du toucher de grand luxe.

Les filés à texture apportent aux couleurs brillantes une richesse remarquable. Les teintes varient depuis le blanc pur jusqu'aux pastels délicats, au rouge cerise, au bleu paon et aux tons foncés.

Les bijoux et la mode

La mode parisienne présentée par les grands couturiers favorise l'emploi de bijoux. Le thème que les bijoutiers ont déjà lancé sur le marché est: le plus gros bijou sera le mieux.

Avec les coiffures courtes ou relevées sur la nuque, d'énormes colliers et sautoirs autour du cou de ces dames sont de mise.

Les décolletés plongeants en avant sont aussi un facteur déterminant de cette faveur.

La plupart des robes étant sans manches, on verra une multitude de bracelets cliqueter aux bras des Parisiennes.

Balenciaga a montré une énorme broche ayant trois pouces de diamètre, ainsi qu'une autre, en

forme de coeur géant fait d'émeraudes et de perles.

Christian Dior concentre son attention sur les colliers de même teinte que l'ensemble. De lourds colliers d'ambre accompagnent ses toilettes dans les tons de brun dégradé. Il va même jusqu'à inventer les colliers de paillettes imprimées, comme la robe...

Yves St-Laurent ignore les colliers pour favoriser les médaillons épinglés sur le costume ou suspendus à de minces chaînes. Les boucles d'oreilles sont également énormes de forme carrée pour la plupart, car le visage est très bien dégagé.



SI VOUS RECEVEZ un petit groupe d'amis durant le Carnaval, vous serez ravis de goûter un délicieux potage aux huîtres. En suivant votre recette favorite, il peut être préparé à l'avance et placé dans le réfrigérateur juste avant de le servir. Vous n'aurez ensuite qu'à le faire chauffer et à vous régaler. Garnissez de persil haché des cubes de pain grillé ou bien de quelques huîtres entières. Faites frire lentement dans de l'huile végétale environ 10 minutes mettant une huître dans chaque bol de potage. Naturellement une fête ne serait pas complète sans une ample provision de pétillantes boissons alcoolisées pour animer la fête.

Confiez-nous aujourd'hui, vos problèmes de demain



L. Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

LA
Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



A votre service pour
TOUTES PAPETERIES
PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITÉE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-752



Canal 2

Jeudi, 9 janvier

11 heures a.m.:

"LA CITE DISPARUE"

E. U. 1957. Film d'aventures de H. Hathaway avec John Wayne et Sophia Loren. — Un aventurier devient méfiant et cupide après avoir trouvé un trésor. — Réalisation et scénario banals. Interprétation assez bonne. Sujet pour ADULTES.

1 heure:

"AU-DELA DU MISSOURI"

E. U. 1951. Western de W. Wellmann avec Clark Gable et Ricardo Montalban. — Un trappeur écossais épouse une jeune Indienne et devient le chef des Pieds Noirs. Ensemble conventionnel mais soigné. Beaux extérieurs. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures:

"LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE"

Fr. 1944. Drame psychologique de R. Bresson avec Maria Casarès et Elina Labourette. — Délaissée par son amant, une jeune veuve lui présente une tierce personne pour se venger. — Oeuvre puissante. Réalisation remarquable. Dépouillement et sobriété. Psychologie profonde. Excellente interprétation. — Milieu amoral. ADULTES, DES RESERVES.

Vendredi, 10 janvier

11 heures:

"LE DERNIER CONVOI"

All. 1961. Drame de guerre de J. Roland avec Hannes Messemer et Eva K. Schultz. — Un homme faible devient un héros en fendant sur les lignes ennemies avec quarante hommes. — Ensemble intéressant. Climat de suspense. Interprétation très humaine. ADULTES ET ADOLESCENTS.

1 heure:

"MAM'ZELLE VEDETTE"

E. U. 1938. Comédie d'A. Dwann avec Shirley Temple et Randolph Scott. — Un imprésario aide à se faire valoir une jeune artiste dont le talent est méconnu par sa tante et son tuteur. — Ensemble moyen. TOUS.

8 heures 30:

"ENFER NAZI"

Youg. 1961. Drame de guerre de F. Stiglic avec Dusica Zegarac et Boris Dvornic. — Pour sauver une jeune Juive de la déportation, un étudiant croate contracte avec elle un mariage blanc. — Thème intéressant. Réalisation assez soignée. Interprétation sympathique mais inégale. — Solidarité humaine. — situations délicates. ADULTES.

11 heures:

"REGLEMENT DE COMPTE"

Fr. 1962. Film policier de P. Chevalier avec Daniel Gelin et Dany Carrel. — Des malfaiteurs désirent s'approprier un magot dissimulé depuis quinze jours par un comparse. — Mise en scène honnête. Peu de rebondissements dramatiques. Interprétation moyenne. — Scènes d'exhibitionnisme. Baiser sensuel. A DECONSEILLER.

Samedi, 11 janvier

11 heures 35:

"A L'OMBRE DES POTENCES"

E. U. 1955. Western de N. Ray avec James Cagney et V. Lindfors. — Un ex-bandid devenu shérif s'emploie à rééduquer un jeune dévoyé. — Intéressant. Réalisé correctement. Quelque peu dispersé. Bonne interprétation. — Ensemble positif. Thème pour ADULTES.

Lundi, 13 janvier

11 h. a.m.:

"CONDUITE A GAUCHE"

Fr. 1961. Etude de mœurs de G. Lefranc avec Marcel Amont et D. Robin. — Sa femme étant gravement blessée, un jeune mari revit en pensée la triste réalité de sa vie conjugale. — Etrange. Mélange de rêve et de réalité. Trop de recherche par moments. — Conduite répréhensible. ADULTES DES RESERVES.

1 heure:

"LE FILS DU BOULANGER"

Suisse 1958. Mélodrame de K. Frun avec E. Hegetschweiler et Ursula Koppe. — Désireux de devenir coureur cycliste, le fils d'un boulanger est en lutte avec son

père. — Naïf. Sans imprévu. Réalisation quelconque. — Tendances générales bonnes. Relations avant mariage. ADULTES.

11 h.:

"LA FILLE DE PALERME"

It. 1962. Mélodrame de S. Corbucci avec Silvana Pampanini et Folco Lulli. — Une prostituée sème le trouble dans un village de pêcheurs. — Ennuieux. Médiocre. Immoral. Sensualité prononcée. A DECONSEILLER.

Mardi, 14 janvier

11 h. a.m.:

"FILS DE FRANCE"

Fr. 1946. Film de propagande de P. Blondy avec Jean Mercanton et Jimmy Gaillard. — En 1944, l'Armée française passe le Rhin et repousse l'ennemi. — Réalisation simple. Dialogue un peu solennel. Libertés de langage. ADULTES ET ADOLESCENTS.

1 heure:

"CONGO BILL"

E. U. 1948. Film d'aventures de S. Bennett et T. Carr avec Don McGuire et Cleo Moore. — Un pompier de fauves recherche une jeune fille dans la jungle. — Conventionnel. Bonnes scènes de tension. Interprétation inégale. — De bons éléments. Quelques moments d'angoisse. ADULTES.

11 heures:

"LA FAMILLE CUCUROUX"

Fr. 1953. Vaudeville d'E. Couzinet avec Jean Tissier et Pierre Larquey. — Tribulations d'un jeune comte désargenté qui désire épouser une roturière bien dotée. Situations cocasses. Interprétation dans la note. — Mariage traité avec désinvolture. — Situations scabreuses. A DECONSEILLER.

Mercredi, 15 janvier

11 heures a.m.:

"LE CONFIDENT DE CES DAMES"

Fr. 1958. Comédie de J. Boyer avec Fernandel et Denise Grey. — Le vétérinaire d'un petit village réussit à se créer une vaste clientèle parmi les humains. — Assez original. Traitement pauvre. Humour facile et un peu gros. — L'égrotés et vulgarités. ADULTES.

1 heure:

"LE DERNIER TEMOIN"

Fr.-E.U. 1950. — Film d'aventures de J. Duvivier avec George Sanders et Agnes Moorehead. — Les démêlés d'un trafiquant avec des rivaux. — Banal. Réalisation soignée. Interprètes de talent. — Trafiquant sympathique. Scènes pénibles. Pessimisme. ADULTES, DES RESERVES.

11 heures:

"LE FAUX CELIBATAIRE"

It. Esp. 1958. Comédie de G. Bianchi avec Vittorio de Sica et Walter Chiari. — Un jeune homme timide se laisse détourner du mariage par un célibataire endurci. — Comique lourd. Manque de fantaisie. Interprètes peu convaincus. — Grivoiseries. Mariage et justice caricaturés. — ADULTES, DES RESERVES.

Canal 10

Jeudi, 9 janvier

12 heures 45:

"BREVE RENCONTRE"

Angl. 1945. Drame psychologique de D. Lean avec Cella Johnson et Trevor Howard. — Une femme mariée s'attache à un médecin mais réagit à temps. — Film de qualité. — Réalisation remarquable. d'une grande simplicité. — Sujet à réflexion. ADULTES.

8 heures 30:

"ILS ETAIENT CINQ"

Fr. 1951. Drame psychologique de J. Pinoteau avec Jean Marchat et Nicole Besnard. — Cinq camarades de guerre font le serment de ne jamais trahir leur amitié. — Surchargé. Dialogues banals. Réalisation et interprétation honnêtes. — Mœurs dépravées. Fatalisme. A DECONSEILLER. (R.G.F.).

11 heures 15:

"BAMBINO"

It. 1957. Etude de mœurs de G. C. Simonelli avec Mario Girotti et Julia Robino. — Un jeune étudiant devient cancre sous l'influence d'une danseuse, mais il

revient à de meilleurs sentiments. Film banal. Réalisation moyenne. Interprétation honnête. — Thème pour ADULTES.

Vendredi, 10 janvier

12 heures 45:

"SALONIQUE, NID D'ESPIONS"

Fr. 1937. Drame d'espionnage de G. Pabst avec D. Parle et Pierre A. Salomique, lutte entre l'espionnage allemand et le 2e Bureau français. — Technique excellente pour l'époque. Bonne interprétation. — Conduite libre. Crimes commandés par le service d'espionnage. ADULTES.

11 heures 15:

"IDYLLES A CARACAS"

Mex. Drame sentimental d'E. Gomez Muriel avec A. Welter et Y. Varela. — Les aventures sentimentales de trois hôtes de l'air Juan. — Film à l'eau de rose. — Sentimentalité intolérable. Conception légère de l'amour et du mariage. ADULTES.

Samedi, 11 janvier

1 heure:

"LE BARBIER DE SEVILLE"

Fr. 1947. Opéra filmé de J. Loubignac avec Raymond Amadé et Roger Bussonet. — L'oeuvre célèbre de Rossini sur la pièce de Beaumarchais. — Mise en scène médiocre. Bonne interprétation musicale. — ADULTES ET ADOLESCENTS.

8 heures 30:

"DAVID COPPERFIELD"

E. U. 1934. Comédie dramatique de G. Cukor avec Freddie Bartholomew et Frank Lawton. — Les tribulations d'un orphelin qui finit par trouver l'amour. — Technique excellente. Interprétation pleine de sensibilité. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures 15:

"MARIE-ANTOINETTE"

Fr. 1956. Film historique de J. Delannoy avec Michèle Morgan et Jacques Morel. — La vie de la reine de France Marie-Antoinette depuis son mariage jusqu'à sa mort sur l'échafaud. — Soigné. Manque d'intériorité et de chaleur. Bonne reconstitution d'époque. Bonne interprétation. — Sujet pour ADULTES.

Dimanche, 12 janvier

2 heures:

"JOSETTE"

Fr. 1937. Mélodrame de Christian-Jaque avec Fernandel et Jo-sette. — Aidé d'une fillette, un homme porte secours à un personnage important et voit alors le cours de sa vie se transformer. — Fichelles propres au genre. ADULTES.

7 heures 30:

"LA PROIE DU MORT"

E.U. 1945. Drame policier de W. S. Van Dyke avec Robert Montgomery et Ingrid Bergman. — Un déséquilibré se suicide de façon à faire accuser son cousin du meurtre. — Montage soigné. Invéraisemblances. Interprétation sensible. — Atmosphère pénible. ADULTES.

Lundi, 13 janvier

12 heures 45:

"LA SALAMANDRE D'OR"

Angl. 1950. Film d'aventures de R. Neame avec Trevor Howard et Anouk Aimée. — En Afrique du Nord, un archéologue tente de démasquer une bande de trafiquants d'armes. — Thème banal, mais pittoresque. Belles images. Ensemble froid. — Sentimental. Milieu de crâpules. ADULTES.

11 heures 15:

"OMBRE ET LUMIERE"

Fr. 1950. Drame psychologique de H. Calef avec Maria Casarès et Simone Signoret. — Malgré les intrigues de sa demi-soeur, une pianiste célèbre sort victorieuse d'une épreuve. — Assez habile. Interprétation de qualité. — Amour libre. Basses manoeuvres. Errologue satisfaisant. ADULTES, DES RESERVES.

Mardi, 14 janvier

11 heures 15:

"LE SANG A LA TETE"

Fr. 1956. Drame psychologique de G. Grangier avec Jean Gabin et Monique Mélinand. — A l'occasion de la fuite de sa femme, un armateur se rend compte des erreurs de sa vie conjugale. — Bien construit. Réalisation soignée. Gabin excellent. — Sujet pour ADULTES.

Mercredi, 15 janvier

12 heures 45:

"LA LOTERIE DU BONHEUR"

Fr. 1953. Comédie de mœurs de J. Gehret avec Yves Deniaud et Raymond Buisnières. — Un épiscier de province attire la clientèle par les loteries truquées. — Peinture humoristique d'une petite ville de province. Puéril mais amusant. Longueurs. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Vendredi, 10 janvier

11 heures 15:

"REVOLTE A BORD"

E. U. 1946. Film d'aventures de

F. Lloyd avec Franchot Tone et John Carroll. — Les aventures de l'équipage d'un bateau et d'une passagère clandestine lors d'un voyage vers l'Orégon. — Scénario maladroit. Longueurs. Bonne interprétation. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Samedi, 11 janvier

11 heures 30:

"LES YEUX DE LA NUIT"

E. U. 1948. Drame psychologique de J. Farrow avec Edward G. Robinson et Gail Russell. — Un homme étrange prédit plusieurs morts, dont celle d'une jeune fille qui aura finalement seule la vie sauve. Scénario ingénieux. Réalisation soignée. Robinson remarquable. — ADULTES.

11 heures 15:

"LE DESTIN FABULEUX DE DESIREE CLARY"

Fr. 1942. Fantaisie historique réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Gaby Morlay. — L'histoire d'une jeune bourgeoise marseillaise à qui Napoléon Bonaparte avait juré un amour éternel. Présentation originale. Mise en

scène assez luxueuse. Interprétation excellente. — Sujet pour ADULTES.

Canal 7

Dimanche, 12 janvier

11 heures:

"LE REVEIL DE LA SORCIERE ROUGE"

E. U. 1948. Film d'aventures d'E. Ludwig avec John Wayne et Gail Russell. — Deux chasseurs de perles et de lingots d'or entrent en conflit à cause d'une femme. — Récit conventionnel. Mise en scène honnête. Inconduite. ADULTES.

Mercredi, 15 janvier

11 heures 15:

"KEY LARGO"

E. U. 1949. Drame psychologique de J. Huston avec Humphrey Bogart et Laureen Bacall. — Un ancien combattant doit affronter des gangsters redoutables. — Mise en scène puissante. Excellente interprétation. — Héros honnête et courageux. Violences. ADULTES.

POUR VOS REPARATIONS

TELEVISION — STEREO — RADIO

RECHERCHEZ
CET ECUSSON

POUR VOTRE
PROTECTION



Membres qualifiés, spécialistes en électronique
VENTE ET SERVICE

FI. 6-5315

Laval Bessette Ltée

77, 1ère Avenue

Iberville

FI. 6-6440

Aimé Bombardier

RADIO TV SERVICE

36, 5e Avenue

Iberville

FI. 7-3913

Service
Jour et nuit

Champlain Té-Vé

HI-FI - TV - RADIO
DISQUES ET APPAREILS
213a Champlain Saint-Jean

Equipement Téléphone
Laurentien

Standard et appareils
téléphoniques
Système d'intercommunication
Radio-téléphone
C.P. 71, Henryville Tél. 321

FI. 7-4269

Ferland TV Enr.

André Ferland, prop.
REPARATIONS
Radio - Télévision et Stéréo
146, 1ère Rue Iberville, Qué.

FI. 6-9435

J. Maurice Gagné

281 St-Jacques Saint-Jean

FI. 7-2385

Normand Galipeau

AGENCE "ZENITH"
108 Richelieu Saint-Jean

FI. 6-6290

Renald Leclerc Enr.

RADIO - TV - ANTENNES
257 Chaussé Saint-Jean

CH. 5-3307

Fortier Radio - TV

Enr.
VENTE ET SERVICE
247 rue de l'Eglise
Napierville, Qué.

FI. 6-6734

J. Martin Télévision

RADIOS D'AUTOS
Installation d'antennes de
tous genres
79c, 9e Avenue Iberville

FI. 8-4552

Lord Radio Service Enr

MARCONI
TV - HI-FI - Radio - Stéréo
112 St-Louis Saint-Jean

FI. 6-5572

Marcellin Massé Enr.

RADIO - T.V. - SERVICE
94, rue Mercier Saint-Jean

FI. 8-4002

Germain Marsan

Radio TV Service Enr.
Antennes - Rotors - HI-FI
Stéréo
444 Rémillard Saint-Jean

FI. 7-2297

National Radio
Télévision

Maurice Monette et
J.-P. Latimer, prop.
146 Place du Quai Saint-Jean

FI. 7-7383

Ouimet Radio-TV

Service
RADIO et TV
64 Des Carrières Saint-Jean

FI. 8-5875

Radio-Télévision

Clinique Enr.
R. W. Hamel, prop.
357 Mercier Saint-Jean

Nouvelles de ST-REMI

DECES DE Mme
POLOPOLD TRUDEL

Mardi le 31 décembre 1963, dé-
cédait à l'Hôtel-Dieu de Montréal,
Mme Léopold Trudel, née Germai-
ne Blain, âgée de 64 ans, citoyen-
ne en vue versée dans les oeuvres
paroissiales, charitable et dévouée
après de tous, elle aimait les
gens et leur voulait que du bien.
Dans le cadre paroissial on peut
mentionner comme membre ac-
tive de la Congrégation des Dames
de Sainte-Anne, membre du Dis-
trict de la Fraternité du Tiers-
Ordre, fondatrice de la Confrérie
de la Messe Réparatrice, de no-
tre paroisse, organisatrice de re-
cettes fermées, membre de la di-
rection de la Semaine de Charité
Caritas. Le 19 octobre 1958,
elle reçut des mains de Mgr Gé-
rard-Marie Coderre, une médaille
de décoration pour son bon dé-
vouement en faveur de l'Eglise.
Elle laisse dans le deuil, une
fille Pauline et son époux Me-
sieur André Lazure, notaire à St-
Remi; ses fils: Claude et son é-
pouse Suzanne Jodoin de Ville-
marie et le R.P. Guy Trudel,
l'Ordre des Prémontrés de St-
Remi de Lacolle; deux frères
leurs épouses: Maurice (Jeanne
Gé) et Noël (Noëlla Blain), une
fille Annette et son époux, M.
Dr Rosario Van-Chesteing de
Montréal; ses petits-enfants: Ma-
thieu, Paul-André, Guy et Su-
zanne Lazure, Claudette et Louise
Trudel; ses beaux-frères et belles-
sœurs: M. Francis Dumouchel, de
Léves, Mme Ubald Blain (M.
Bedard), Mme Célestin
Blain (Agnès Lacoste), M. et
Mme Alphonsine Martin (Albertine
Trudel) de St-Remi; Mme Geor-
gine Allaire (Ida Trudel) et Mme
Léon Trudel de Montréal, M.
Robert Trudel, M. et Mme Léo-
pold M. Georges Trudel, M.
Mme Napoléon Trudel, tous
Ottawa; une nièce: Sr Ste-Clai-
re de la Croix (Claire Dumouchel)
Agente du Bon-Pasteur, de
Léves, qui assistait aussi aux
funérailles.

Les funérailles de la défunte
ont eu lieu samedi, le 4 janvier
à l'église paroissiale à 10
heures. L'officiant était le R.P.
Guy Trudel, assisté de M. l'abbé
Gérard Dumouchel, de l'Universi-
té Laval de Québec, neveu de la
défunte et du R.P. Gérold Vla-
ndy, O.Praem.

L'absoute était présidée par
Mgr Gérard-Marie Coderre assisté
du R.P. Eric Volant, prier de
l'Ordre des Prémontrés, de M. le
Dr R. Archambault et de Mgr
Jean Martin, P.A., V.G.

Dans le sanctuaire, on remar-
qua plusieurs figures ecclésiasti-
ques: M. l'abbé Armand Abel,
D. directeur de l'éducation de
St-Jean, M. l'abbé Bernard Ga-
reau de St-Jean; M. l'abbé Mau-
rice Girard, préfet des études à
St-Jean; M. le curé R. Bouthillier
de St-Michel; M. le curé
Paul Patenaude, de St-Isidore;
M. le curé Robert Corriveau, de
Laprairie; M. l'abbé J.-Louis
Gill, de Laprairie; M. l'abbé Gil-
bert Oigny du Séminaire de Saint-
Remi; MM. les abbés Laurent De-
me et Georges Forest, vicaires
de St-Remi; Fr. Augustin, O.
Praem., Fr. J.-A. Moreau, c.s.v.,
Fr. Ch.-Ed. Desormeaux, c.s.v.,
M. Paul Saindon et Gilles Mé-
nard, ecclésiastiques, M. l'abbé
Robidoux était cérémoniaire.

et M. l'abbé Raymond Brodeur
était le commentateur.

Conduisaient le deuil et firent
la quête: MM. Maurice et Noël
Blain.

Portaient les rubans: Mmes
Hildège Houle, Jos-Emilien Boyer,
Elzéar Lefebvre, Pierre Boyer,
Gustave Houle et Isidore Lemieux
toutes de la Congrégation des Da-
mes de Sainte-Anne.

La défunte fut inhumée dans
notre cimetière paroissial.

REMERCIEMENTS DES FAMILLES BLAIN ET TRUDEL

Les familles Blain et Trudel,
profondément touchées des nom-
breuses marques de condoléances
manifestées lors du décès de Mme
Germaine Trudel, survenu le 31
décembre, remercient bien sincère-
ment toutes les personnes qui
ont témoigné leur sympathie, soit
par offrandes de messes, tributs
floraux, télégrammes, visites ou
assistance aux funérailles.

Nous invitons les parents et
amis à garder une bonne pensée
dans leurs prières, pour celle qui
par son dévouement a su plaire à
Dieu et s'attirer la sympathie de
nombreux amis.

REMERCIEMENTS DE LA FAMILLE ARTHUR POUPART

M. Arthur Poupart et sa fa-
mille désirent remercier toutes les
personnes qui leur ont témoigné
des marques de sympathie, lors
du décès de Mme Arthur Pou-
part, inhumée récemment, soit
par offrandes de messes, de fleurs
visites ou assistance aux funé-
railles.

PROMPT RETABLISSEMENT

Voeux de prompt rétablis-
sement à Mme Aimé Lavigne, qui
a fait un séjour à l'hôpital, à la
suite d'une intervention chirur-
gicale.

De la part de sa famille.

DECES DE Mme OSCAR LUSSIER

A Valleyfield, le 1er janvier
1964, est décédée à l'âge de 45
ans, Mme Oscar Lussier, née
Antonine Roy, autrefois de St-
Remi.

Elle laisse dans le deuil, outre
son époux, ses enfants: Louise,
Robert, Francine, Serge et Jo-
hanna; son père: M. Ubald Roy,
ses soeurs: Mmes Simonne et U-
balde; ses frères: Philippe et
Maurice.

Ses funérailles eurent lieu sa-
medi le 4 janvier 64 à Valley-
field. Un libéra fut chanté en
l'église St-Remi avant l'inhuma-
tion dans le terrain de la famille
Ubald Roy.

Le R.P. Louis Bourque, de To-
ronto a officié aux funérailles et
le R.P. François Cousineau, c.s.v.
au libéra.

REMERCIEMENTS

Les familles Lussier et Roy dé-
sirent remercier bien sincèrement
toutes les personnes qui ont ma-
nifesté leur sympathie par une
visite au salon funéraire, par en-
voi de fleurs, offrandes de messes
assistance aux funérailles ou au
libéra, lors du décès de Mme Os-
car Lussier.

RODRIGUE POTVIN

ASSURANCES

Ville Saint-Remi

BUREAU RESIDENCE
454-2562 454-3310

BAPTEMES

BOYER: Le 22 décembre 1963,
en l'église paroissiale, a été bap-
tisé Joseph, Conrad, Jean, Fran-
çois, enfant de M. J.-Marie Boyer
et de M.-Rose Roy. Parrain: M.
Conrad Roy; marraine: Lucille
Boyer, oncle et tante de l'enfant.

LEFORT: Le 28 décembre
1963, en l'église paroissiale, a
été baptisé Joseph, Charles, Jean,
enfant de M. Charles Lefort et
de Yvonne Tremblay. Parrain:
Marc Lefort; marraine: Thérèse
Lefort, frère et soeur de l'enfant.

LAHAIE: Le 29 décembre
1963, a été baptisée Marie, Mi-
cheline, Sylvie, enfant de M. Mar-
cel Lahaie et de Dorothée Saint-
Pierre. Parrain: M. Francis La-
haie; marraine: Alda Beaudin,
grands-parents de l'enfant. Por-
teuse: Réjane Léonard, cousine.

NOUVEAU MARGUILLIER

Lors d'une récente assemblée
pour le choix d'un marguillier
pour remplacer M. Hervé Dubois
à l'unanimité on a opté pour
M. Lionel Lefebvre. Le ban-
d'oeuvre sera occupé par M. Isi-
dore Bourdeau, le Dr J.-Paul Fer-
nand et M. Lionel Lefebvre à qui
nous offrons nos félicitations.

SAINT-VALENTIN

MARGUILLIER

Nous offrons nos félicitations à
M. Philippe Fortin, qui a été ré-
cemment élu marguillier.

PROMPT

RETABLISSEMENT

Nous offrons nos meilleurs
vœux de prompt et complet ré-
tablissement à M. Remi Girard,
actuellement hospitalisé à Saint-
Jean.

ooo

NAISSANCE

A St-Valentin, le 29 décembre
a été baptisée Marie, France, Ni-
cole, Sylvie, née le 19 décembre,
enfant de M. Alexandre Palin et
de Mme Alexandre Palin (Jac-
queline Jodoin). Le parrain a été
M. Pierre Palin et la marraine
Mlle Nicole Palin, soeur de l'en-
fant. Porteuse: Mme Marcel Pa-
lin.

ST-CONSTANT

OBSEQUES DE Mme ALPHONSE LEFRANÇOIS

Jeudi le 12 décembre dernier, dé-
cédait pieusement chez les reli-
gieuses de l'Hospice Gamelin, de
Montréal, Mme Alphonse Lefran-
çois, née Joséphine Barbeau.

Un très grand nombre de pa-
rents et d'amis sont venus prier
auprès de la défunte.

La levée du corps fut faite par
M. le chanoine de la paroisse qui
chanta le service accompagné de
diacre et de sous-diacre.

La quête fut faite par M. Jean-
Paul Oulmet son gendre et M. Geo.
Lefebvre, son neveu.

La chorale rendit la messe d'Yon
à trois voix accompagnée à l'or-
gue par Mlle Fernande Guérin,
organiste de la paroisse.

La défunte laisse outre son ma-
ri, M. Alphonse Lefrançois, ses
enfants Paul-Emile, de Montréal;
Laurette (Mme Jean-Paul Oul-
met), de St-Jacques-le-Mineur;
Fernande (Mme Laurent Duches-
ne) de Montréal; Noël, de Mont-
réal; ses gendres: MM. Jean-Paul
Oulmet et Laurent Duchesne; un
petit-fils: André Oulmet; une bru:
Mme Paul-Emile Lefrançois (Ré-
jeanne Goyette); un frère: M. T.
Toussaint Barbeau, de Côte Ste-
Catherine, Laprairie; sa belle-
soeur: Mme veuve Toussaint Bar-
beau (Marie-Louise Lemieux);
une soeur: Mme veuve Arsène Le-
febvre (Alexandrine), de Mont-
réal; ses beaux-frères et belles-
sœurs: M. et Mme E. Lapalme,
Delson; Mme veuve Alexandre Le-
françois, St-Mathieu; M. et Mme
Ernest Lefrançois, E.U.; M. Ju-
lien Dumas, Delson; plusieurs ne-
veux et nièces, cousins et cousines.
L'inhumation se fit au cimetière
paroissial.

La famille désire, par la voix de
ce journal, remercier toutes les
personnes qui sont venues au sa-
lon mortuaire et ont assisté aux
funérailles ainsi que celles qui ont
offert un très grand nombre de
messes.

Nos sincères condoléances à la
famille.

**Achetez de préférence
chez nos annonceurs!**

GRANDE VENTE DE SOLDE ANNUELLE!

chez Southern Canada Power

Si vous avez l'intention d'acheter un appareil électrique — VOICI UNE OCCA-
SION EXTRAORDINAIRE! Toutes les marchandises en vente à prix réduit
sont de grandes marques connues telles que Westinghouse ★ General Electric
★ Moffat ★ Kelvinator, etc. ★ Recherchez les ÉTIQUETTES
ROUGES sur les appareils électriques. Elles vous
indiquent qu'ils sont en vente à prix réduit.
Dépêchez-vous — les quantités sont limitées.



Réfrigérateurs

à compter de

\$199.00

Couvertures Electriques

à compter de

\$ 15.95

Poêles Electriques

à compter de

\$139.00

Congélateurs

à compter de

\$249.00

Laveuses à Vaisselle

à compter de

\$199.00

Lessiveuses Auto.

à compter de

\$259.00

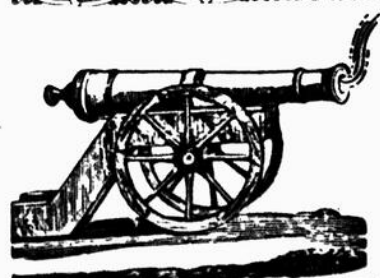
Sécheuses Auto.

à compter de

\$179.00

Lessiveuses (avec essoreuse à
rouleaux) à compter de \$125.00

Bouilloires Electriques ★ Fer à repasser à Vapeur ★ Poêlons Electriques
Grilles-Pain ★ Aspirateurs ★ Polisseurs à Plancher ... etc.



Southern Canada Power

Filiale de l'Hydro-Québec

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

SAINT-EDOUARD

NOEL

Tous les paroissiens ont manifesté un grand esprit de foi. L'église ornée d'une riche parure de fleurs naturelles, la grotte érigée avec art, tout invitait à la prière. Il y eut un très grand nombre de communions.

La chorale nous fit entendre une très belle messe de minuit et des cantiques de Noël très appropriés aux deux autres messes et la chorale féminine s'exécuta avec brio à la messe de 10 h. a.m.

C'est M. le curé qui célébra les messes de la nuit de Noël et M. l'abbé Paul Deland frère de notre dévoué pasteur, officiait aux messes du jour.

Grand merci à M. l'abbé P. Deland d'être venu seconder M. le curé dans les exercices de son ministère. Grand merci aux généreux donateurs de fleurs naturelles, au maître de cérémonies religieuses d'avoir si bien exercé les enfants de chœur, enfin à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette belle fête religieuse.

NOUVEAU MARGUILLIER

A l'issue de la grand-messe, le 29 décembre dernier, M. Emile Thibert a été nommé marguillier pour succéder à M. Emery Trudeau, marguillier sortant.

Sincères félicitations au nouvel élu.

DAMES FEMIERES

Un petit mot "mesdames" les Femières pour vous rappeler que l'assemblée de janvier aura lieu le 14.

Au programme: souhaits par M. l'aumônier et Mlle la présidente. Concours: jupe paysanne. Art culinaire: beignes. Le sujet d'étude cette année: "Famille, cœur du monde".

M. le curé sera des nôtres et traitera de la famille au point de vue religieux.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Donc, mesdames, au 14, au local habituel.

SOIREE DANSANTE

Il y aura soirée dansante à la salle Lafleur de St-Michel, samedi le 11 janvier. Orchestre "Viscounts" de Napierville. Entrée \$1. Bienvenue à tous.

FETE DES ENFANTS

Dimanche prochain, à l'occasion de la fête de la Sainte Famille, il y aura une cérémonie à l'église à 3 h. p.m. pour les enfants.

Courte allocution de M. le curé. Bénédiction des enfants, vénération de l'Enfant-Jésus et prière.

SYMPATHIES

Nous offrons nos sincères sympathies à M. Almer Sciotte et à Mme Henri Belouin, éprouvés par le décès de leur soeur, Mme Pierre Lemoyne (Flore Sciotte), de St-Michel, survenu dernièrement.

PROMPT RETABLISSEMENT

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous nos chers malades hospitalisés ou non.

SHERRINGTON

DEMANCE DES VOCATIONS

Dimanche le 29 décembre, nous avions le grand bonheur d'avoir parmi nous les RR. SS. Marie-de-l'Annonciation et Marie du Christ-Roi de la Maison-Mère des SS. de St-Joseph de St-Hyacinthe et toutes deux cousines de notre dévoué curé, M. l'abbé Philémon Corribeau.

A cette occasion, le R.P. Eric Volant, Prieur des Prémontrés à St-Bernard de Lacolle, prononça

un magnifique sermon sur les vocations religieuses.

o0o

AVIS AUX

JEANNE D'ARC

Une retraite fermée pour les Jeanne d'Arc aura lieu à la Maison Ste-Bernadette du 10 au 12 janvier. S'adresser à Mme Marguerite Simon, présidente.

o0o

RETRAITE FERMÉE

Le R.P. Léon Massé, S.J., de la Villa Saint-Jean de la Lande nous montra les bienfaits de la retraite fermée dans un sermon qu'il prononça dimanche dernier aux différentes messes.

On sait qu'une retraite fermée pour hommes aura lieu à cet endroit du 17 au 19 janvier. Tous les hommes et jeunes gens y sont cordialement invités.

On peut donner son nom dès maintenant aux organisateurs: MM. Roland Boyer et Gabriel Smith.

o0o

VISITEURS

MM. Réal et Réjean Desranleau de L'Acadie, Mme Anne-Marie Berteau d'Iberville, Mlle Cécile Berteau, i.l. de l'hôpital St-Jean; Mlles Lucie et Marie-Claire Berteau assistaient à la messe de minuit du Jour de l'An en notre église paroissiale et visitaient leurs parents de cette localité.

Mme Adélaïde Laplante de St-Michel, MM. Jean-Marc et Michel Laplante, du même endroit, M. Jean-Claude Laplante de Montréal et son amie Mlle Suzanne Verdon étaient en visite chez M. et Mme Lord Giroux au Jour de l'An.

o0o

LIGUE DE QUILLES

Haut simple (H.):	
Gilles Lussier	175
Jean-Louis Coallier	171
Isidore Coallier	157
Haut triple (H.):	
Marcel Robidoux	428
Gilles Lussier	413
Jean-Louis Coallier	398
Haut simple (F.):	
Jocelyne Boyer	137
Josette Lamy	129
Murielle Senécal	127
Haut triple (F.):	
Jocelyne Boyer	391
Murielle Senécal	324
Rolande Laverdière	323

o0o

DECES

A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 20 décembre décédait après une courte maladie, Mlle Geneviève Mombreau de cette paroisse, à l'âge de 86 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le 23 décembre.

SYMPATHIES

Nos sympathies à Mmes Hector Bisailon et Adélaïde Riel de cette paroisse éprouvées par le décès de leur soeur, Mme Pierre Lemoyne (Flore Sciotte), de Saint-Michel.

MARGUILLIERS

M. Thomas Halpin a été nommé marguillier en remplacement de M. Edouard Rémillard sortant de charge. Félicitations!

FETE LACORDAIRE

Sincères remerciements à Mlle Suzanne Pinsonneault, M. Claude Hamelin ainsi qu'à la petite Michèle Boyer qui ont participé à la partie récréative à l'Auditorium du Séminaire de Saint-Jean, le 21 décembre dernier, lors de la fête organisée par les Lacordaire à M. l'abbé Antoine Rémillard, curé de Notre-Dame de Bonsecours.

Tous nos hommages et notre reconnaissance à M. l'abbé Rémillard qui, pendant dix ans, s'est dévoué sans compter comme aumônier diocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

Grand merci également à Mme

M. Simon, présidente, qui a organisé cette partie récréative.

NOTES DE DECEMBRE

7e année: garçons	
Michel Perras	91.2
Claude Hamelin	89.5
Gaston Greer	88.5
M. Roch Rivard, principal	
7e année filles:	
Suzanne Pinsonneault	94.3
Marjolaine Boire	90
Ginette Senécal	89.2
Mlle P. Poupert, inst.	
6e année:	
Louise Perras	89.2
Claire Tremblay	86.3
Gisèle Beaudin	86.2
Mme P. Bourdon, inst.	
6e année:	
Ginette Choquette	87.3
Pierrette Lussier	86.9
Ghislain Beaudin	84.7
Mme Côme Beaulieu, inst.	
4e année A:	
Lise Coallier	86.5
Nicole Bergeron	85.8
Carole Robidoux	85.5
Mlle Lise Lussier, inst.	
4e année B:	
Luc Pinsonneault	85.9
Cécile Lamoureux	83.9
Lucie Couture	83.1
Mlle M.-J. Perras, inst.	
3e année A:	
Denise Guérin	89.6
Idalia Notaro	85.9
Mario Tourangeau	85.5
Mme Z. Deneault	
3e année B:	
Richard Ménard	93.1
Lise Tourangeau	93
Francine Riel	91.1
Mlle M. Poupert, inst.	
2e année:	
Madeleine Lohé	97
Johanne Hotte	96.9
Suzanne Robert	96.8
Mlle Lise Palin, inst.	
2e année:	
France Beaudin	99.4
Claire Coallier	98.4
Michel Poupert	97.9
Mme M. Guérin, inst.	
1ère année:	
Martine Sédillot	98.9
Johanne Murray	98.8
Line Bisailon	98.5
Mme Jeanne Poupert, inst.	
1ère année:	
Pauline van Winden	98.9
Armande Riel	98.7
Nicole Gohier	97.8

NAPIERVILLE

NAISSANCES

Le 15 décembre a été baptisé Joseph, Cléophas, Philippe, Mario, né le 5, enfant de M. Fernand Huppé et de Réjeanne Grégoire. Le parrain a été M. Cléophas Huppé et la marraine Anne-Marie

Grégoire, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 décembre a été baptisée Marie, Andrée, Guylaine, née le 6, enfant de M. Fernand Martineau et de Jeannine Sorel. Le parrain a été M. André Gagnon et la marraine Georgette Sorel, oncle et tante de l'enfant.

CED

C'est par la voix du Richelieu que je viens vous souhaiter à toutes une Bonne, Heureuse, Sainte et Prospère Année. Que les désirs de chacun se réalisent, puisse Dieu nous bénir dans nos petites entreprises, que chacun prenne la résolution d'assister à son assemblée mensuelle, en janvier elle aura lieu le 8, c'est bien vite. Après les Fêtes, mais des surprises vous attendent ce sera l'échange de cadeaux entre chacune, les concours consistent en un gâteau aux fruits et une robe d'automne tissu au choix. Un goûter sera servi. Ayant assisté à une assemblée des présidentes à Ste-Martine dernièrement, des petits changements sont au programme concernant les élections de chaque cercle et les expositions.

Le Conseil vous attend donc toutes le 8 janvier à 8 h. au sous-sol de l'église pour l'assemblée et renouveler nos vœux du Nouvel An. Bonne et Heureuse Année.

Mme André Fortin, présidente

L'ACADIE

VA ET VIENT

M. André Godin a passé les Fêtes avec sa soeur et son beau-frère Dr et Mme D'Arcy Thibert, de Paris.

NAISSANCE

A M. et Mme Paul Chalfoux (Simone Blais) est né un fils: Joseph, Jean-Claude, François. Parrain et marraine M. Jean-Claude Blais et Huguette Blais, oncle et tante.

Nos félicitations.

OBSEQUES DE M. RENE ROY

Le 15 décembre dernier est décédé M. René Roy, époux en premières noces de Eva Martin et en secondes noces de Marie-Anne Martin, décédée.

Il laisse pour pleurer sa perte 14 enfants: R. P. Rodolphe Roy, p.b. en mission en Afrique; R. Sr Rodolphe-Marie, missionnaire en Afrique également; MM. et Mmes Maurice Roy (Madeleine Rivest), de Chambly; Mme veuve Oliva Berteau (Anne-Marie), d'Iberville; M. et Mme Léon Dalpé (Lucille).

d'Iberville; M. et Mme Roy Ménard (Jeanne), de Hull; M. Mme Jean-Noël Roy (Marie-Françoise), de St-Basile; M. Mme Roger Laliberté (Marie-Françoise), d'Iberville; M. et Mme D. donné Benjamin (Françoise), d'Iberville; M. et Mme Claude (Marie-Claire Vaillancourt), de Jean; M. et Mme Gabriel Beaulieu (Jacqueline), de Saint-Jean; M. et Mme Pierre Lafleur (Frère de Greenfield Park; Mlle Carole, infirmière et M. André de Boucherville; trois soeurs: Germaine Roy, de Boucherville; Mme veuve Willie Bourgeois, Saint-Jean (Léontine); Mme veuve Hippolyte Martin (Marie-Alice), de Montréal et un frère, Edouard Roy, de Montréal, avec 35 petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, veux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 15 décembre dernier. Le service chanté par le R. P. Bédard, d'Afrique, assisté de M. l'abbé Georges Deland, curé de St-Edouard, comme diacre et M. l'abbé Paul Deland, comme sous-diacre, tous deux neveux du défunt.

Dans le chœur, on remarquait une délégation de Pères Blancs. M. l'abbé Gabriel Martin, curé de St-Amable, neveu du défunt; le curé Paul-Emile Dumas.

La quête fut faite par M. Jean-Noël Roy, petit-fils et M. Réjean Desranleau, neveu. Les servantes de messe étaient MM. Pierre et Denis Brosseau, neveu. Les porteurs étaient MM. Roger Laliberté, Gabriel Bessé, Pierre Lafleur et Léon Dalpé, gendres et MM. Réjean Desranleau, neveu et Jean-M. Roy, petit-fils.

Nous réitérons nos condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Roy remercient toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, sympathies, télégrammes, fleurs leur ont témoigné de sympathie.

Nous achetons chevaux et vaches

Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à OSCAR REMILLARD

Tél. CH. 6-3826 LACOLLE

Profitez des bas prix de la vente de blanc!!

Draps pré-ajustés / Imprimés / Rayés / Pastels

Voici enfin venue l'époque incomparable de l'année où les draps Tex-Made sont en vente! Dans tout le Canada, les meilleurs magasins qui vendent les draps Tex-Made vous invitent à venir faire votre choix à même la collection la plus variée qui soit. Vous avez des draps blancs et des draps pré-ajustés, six ravissantes teintes pastels... cinq rayés saisissants... des draps jonchés de roses et d'autres ensoleillés de marguerites. En somme, vous avez des draps de toutes les sortes et, parce que ce sont des Tex-Made, ils vous donnent plus de valeur à l'année longue car ils sont tissés de coton fin, fournissent plus de fils au pouce et un surcroît de longueur. Entrez dans la ronde... Achetez Tex-Made maintenant... vous épargnez beaucoup!



Shasta Daisies... La plus nouvelle création de Tex-Made. Voici bien la mode la plus fraîche qui soit: les nouveaux draps imprimés Shasta Daisy. Ils constituent la robe de soirée par excellence et, comme tous les draps Tex-Made actuellement, vous pouvez les acheter au prix de la vente de blanc.



AU CANADA, LES LITS LES MIEUX GARNIS S'HABILLENT DE

DRAPS

TEX-MADE

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE, MONTRÉAL

Pétrin et Frère Inc.

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-2357

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

Micheline TREPANIER
interprète des jeunes

SAINT-PHILIPPE

FELICITATIONS

Nos plus sincères félicitations au Dr Paul-Aimé Deslippe, fils aîné de M. et Mme Joseph-Aimé Deslippe, de cette paroisse, qui a obtenu son certificat de spécialiste en anesthésie de la province de Québec et son certificat de spécialiste en anesthésie du Collège Royal du Canada. Paul-Aimé est marié à Madeleine Gagnon et est père d'un fils, André, et demeure à Longueuil.

o o o

NOEL

Suivant une tradition nos petites filles ont accompagné l'Enfant-Jésus à la Crèche au début de la messe de minuit. Ce sont: Lorraine Leblanc, Carole Godin, Manon Lussier, Rolande Provost, Viviane Longtin, Ghislaine Hébert, Lise Cardinal, Gisèle Payant, Monique Lavoie, Rachèle et Andrée Boudreau, Céline Viel. L'Enfant-Jésus était porté par Louise Longtin. La quête pendant la messe fut faite par Lise Cardinal, Gisèle Payant, Rachèle Boudreau et Céline Viel.

Nos remerciements à ces petites et à leurs parents pour leur belle coopération.

o o o

REMERCIEMENTS

A tous les prêtres qui ont aidé

M. le curé dans son ministère récemment. Le 22 et 29 décembre M. l'abbé Dupuis, du Séminaire de Saint-Jean, MM. les abbés Ste-Marie et Lemay, pour Noël et M. l'abbé Girard pour le premier de l'An et pour les messes sur semaine, les R.R. PP. du Séminaire des Saints Apôtres et le R.P. Foucreault.

A tous ces dévoués religieux nos remerciements respectueux.

o o o

AUX PRIERES

Ont été recommandés récemment: M. Joseph Lancôt de St-Constant ainsi que Mme Arthur Binette, née Irène Béchard, également de St-Constant; elle a plusieurs parents dans notre paroisse.

A ces familles nous présentons nos sincères condoléances.

DECES

Récemment Mme Théo Legrand se rendait avec ses enfants à Saint-Ambroise de Kildare pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Roméo Blouin, âgé de 65 ans, décédé dans un accident d'automobile le 20 décembre. L'inhumation eut lieu le 24 décembre. Il était l'époux de Gertrude Lane.

Sincères sympathies à la famille.

o o o

GAGNANTES

Mme Théo Legrand profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui l'ont encouragée au cours de l'année et offre à tous ces clientes ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année!

Les dernières gagnantes sont: Mmes Renée Bergeron, J.-Omer Poissant et Gérald Michaud.

Téléphone: FI. 7-2225

Résidence: FI. 6-5605

ROY & FILS

PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques

:-: Saint-Jean, Qué.

Chez GERVAIS

Spéciaux du 9 au 18 janvier 1964

★ MERCERIE:

Couvertures en flanellette "Ibex" 80" x 100" — La paire.....	\$7.49
Couvertures en flanellette "Ibex" 80" x 90" — La paire	\$6.95
Couvertures en flanellette "Ibex" 70" x 90" — La paire	\$5.99
Sous-vêtements, combinaisons P 71, 34 à 44 incl. — Ch.....	\$3.95
Gants de laine (tricot double) gris, (hommes) — La paire.....	\$1.99
Mittaines en laine, teintées assorties (dames) — La paire	89¢

Pour un service rapide, signalez toujours FI. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

LUCIEN GERVAIS, président

148-150, rue Richelieu
SAINT-JEAN, QUE.

Tél. Fidélité 6-6865
Abonnés de Chambly OL. 8-2252

pas de gardien et nous n'avons pas d'argent pour en engager un. Soit! Ça se comprend on paye des dettes! Mais un "gardien" est-ce vraiment une obligation? Oui, direz-vous et c'est louable car il faut maintenir l'ordre et assurer la morale! Mais qu'en fait-on de cette morale? Est-ce vraiment un souci du comité des loisirs ou une défaite. Nous croyons que c'est là une défaite puisque même quand la bâtisse est fermée nous voyons de ces charitables gens mettre leur voiture à la disposition des jeunes. On stationne près de la patinoire sous prétexte qu'il faut aller s'y réchauffer et rendre service à d'autres. Veuillez me croire qu'on n'y manque pas!

N'est-ce pas préférable une bâtisse chaude sans gardien au service du public à la vue des gens que des voitures stationnées autour de la patinoire permettant aux plus jeunes d'assister à des séances de cinéma gratuites et peu recommandables. Que faisons de la morale? C'est curieux que le comité ne se soit pas indigné et n'est pas agi. C'est une raison majeure là de s'effusquer. Mais non on aime mieux se taire, ça touche de trop près la parenté de nos dirigeants de loisirs! Que voulez-vous on prétend n'avoir rien vu! Il est facile de fermer les yeux quand ça fait notre affaire et de les ouvrir quand ça nous plaît! Un proverbe dit: "Toute vérité n'est pas bonne à dire", mais si personne ose la dire au besoin cette vérité, si on laisse passer toujours en aveugle où cela nous mènera-t-il?

Nous comprenons que les loisirs ont des dettes à payer qu'ils ne peuvent pas faire des merveilles! Mais est-ce une merveille que d'ouvrir une porte et de payer un gallon d'huile pour permettre aux jeunes le seul loisir possible à St-Amable pour le moment et encore. N'y a-t-il pas mauvaise volonté?

Sommes-nous trop exigeants? Il me semble que c'est la moindre des choses. Ainsi tout le monde aurait la paix.

Voeux de 1964: Prospérité en loisirs. Pour une paroisse de 2000 âmes et plus est-ce trop demander? Des loisirs ça s'imposent pour conserver la jeunesse et nous n'en n'avons pas. C'est une vérité qu'il faut envisager. On se plaint de perdre la jeunesse dans les tavernes voisines, sont-ils réellement coupables et responsables? Pour ce qui est des plus jeunes, on réclame des balancoires votées au comité depuis trois ans, où sont-elles? Les soirées de folklore pour retenir les jeunes dans la paroisse qu'en faisons-nous? Ensuite on est tout surpris de les retrouver dans les boîtes de nuit de Montréal. On dit que les jeunes ne veulent rien entendre! A qui la faute?

Je termine ce long exposé en espérant que ces réflexions seront reconnues "véritables".

Vraies, elles le sont! Sérieuses? de plus en plus. Graves? c'est sur la bonne voie.

Sans rancune donc! Je sais que ce passage m'attirera des critiques mais je ne redoute rien en face de la "vérité".

LOISIRS

Un incident banal réveille un comité...

Et oui, un incident banal et insignifiant produit durant les vacances des fêtes réussit à mettre en branle un comité qui nous semblait endormi. Ce qui s'est produit? Voici que nos écoliers en vacances profitent des quelques jours à leur disposition et se rendent sur la patinoire... Vu que les derniers jours de décembre sont passablement bien servis en temps froids, nos patineurs, jeunes et moins jeunes, supplient le comité des loisirs d'accéder à leur demande en ouvrant la bâtisse près de la patinoire pendant les vacances afin qu'ils puissent se réchauffer au besoin. Cette demande semble bien raisonnable puisque le patin est le seul loisir possible à Saint-Amable et encore... D'autant plus qu'il faut profiter des vacances qui passent bien vite.

A plusieurs reprises le comité refuse de répondre à leur désir, supposant des raisons majeures de ne pas agir. Parlons-en de ces raisons... nous y reviendrons plus tard.

Enfin voici qu'un bon dimanche soir le 29 décembre alors que nos patineurs s'en donnent à cœur joie décide d'aller se réchauffer car le froid vient briser leur plaisir. La maisonnette est fermée et évidemment sans feu! Très poliment les intéressés demandent la permission d'avoir la clé et d'entretenir le feu afin de pouvoir profiter d'une bonne soirée de loisirs à la patinoire. On refuse d'ouvrir disant qu'il n'y avait pas de gardien et parlons-nous des gardiens!

Alors les jeunes, gelés jusqu'aux os téléphonent au Président qui paraît-il ne pouvait venir ouvrir ce soir-là! Une seule solution: c'est d'ouvrir et de faire du feu! Quoi! rien de mal? Nos jeunes défoncent la porte, allument la fournaise et enfin la soirée s'annonce magnifique, car on a du feu et de la chaleur enfin! Ils ont agi sans méchanceté, leur but n'était pas de faire du dommage mais voilà c'était une nécessité! Rien de plus grave ne s'est produit. Une porte ouverte ou simplement. Les dommages? Rien! Une peinture arrachée qui fut vite réparée, un canot brisé, voyons donc... 89¢ au magasin pas la peine de s'indigner!

Mais voilà qu'en apprenant la nouvelle, le comité des loisirs s'effusque, s'indigne, s'étonne comme s'il ne s'attendait pas à cela après leur entêtement à ne pas ouvrir. On enregistre même les lettres. Dites donc, il faut croire important pour s'indigner d'un incident aussi insignifiant fait sans méchanceté mais dans le simple but d'aller se chauffer.

On fait du bruit, on compose une magnifique lettre, on fait enquête pour trouver les coupables. C'est une farce, il y a tant de choses sérieuses qui auraient dû occuper ce cher et dévoué comité des loisirs.

Et oui, on a des raisons majeures dit-on de ne pas ouvrir. La raison donnée est la suivante: On ne peut ouvrir, il n'y a

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 59¢ lb SIRLOIN	FILET 89¢ lb MIGNON
----------------------------	---------------------------

STEAK haché 3 LB.	\$1.00
STEAK spécial LB.	50¢

FAUX 65¢ lb FILET	STEAK 49¢ lb DELICATISE
-------------------------	-------------------------------

G. A. PARADIS, 203 Champlain, Saint-Jean

VIANDE APPROUVEE — CANADA APPROVED
FERME TOUS LES LUNDIS — LIVRAISON

Tél. FI. 6-9461

GRANDE VENTE

Marchandise de toute saison à prix réduit.

PYJAMAS

Filles et garçons

Rég. \$1.98

VENTE 98c

Chemises pour garçons

Rég. \$1.98

VENTE 98c



HABITS DE NEIGE

2 pièces

Filles et garçons

Rég. \$13.98

VENTE \$8.98

Rég. \$15.98

VENTE \$9.98

Premiers arrivés
premiers servis

Pantalons Stretchy

Filles et garçons

Rég. \$7.98

VENTE \$5.98

Rég. \$9.98

VENTE \$7.98

Rég. \$11.98

VENTE \$8.98

LEOTARDS

Rég. \$2.98

VENTE 98c

CHEZ

GISELE

PANTALONS

Filles et garçons

Rég. \$1.98

VENTE 98c

Rég. \$3.98

VENTE \$1.98



Chapeaux de fourrure

Tuques de fourrure

Rég. \$2.00

VENTE \$1.59

Rég. \$3.00

VENTE \$1.39



Car-Coat d'hiver

Garçons et filles

Rég. \$8.98

VENTE \$5.98

Rég. \$11.98

VENTE \$7.98

Rég. \$14.98

VENTE \$9.98

Habits de garçons

2 PANTALONS

6 à 14 ans

Rég. \$20.98

VENTE \$9.98

Manteaux de printemps

pour garçons et filles

Rég. \$15.00 à \$20.00

VENTE \$4.98

Manteaux d'hiver

3 pièces — Garçons

2 à 3 ans

Rég. \$20.00

VENTE \$4.98

★ ★ ★

4 à 6 ans

Rég. \$24.98

VENTE \$16.98

Toute vente
finale



GILETS

Garçons et filles

Rég. \$2.29

VENTE 98c

ROBES

Rég. \$7.00 à \$10.00

VENTE \$1.98

150 costumes de ski

Garçons et filles — 2 à 12 ans

TIGER TUFF • FUTURAMA

Rég. \$18.00

VENTE \$12.98

Rég. \$22.00

VENTE \$16.98

Rég. \$25.00

VENTE \$17.98

MAGASIN POUR ENFANTS

Chez GISELE

DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE

85, 1ère Rue IBERVILLE FI. 6-6731

200 manteaux d'hiver

pour filles — 2 à 14 ans

• FUTURAMA

Rég. \$24.00

VENTE \$15.98

Rég. \$29.98

VENTE \$19.98

Rég. \$33.98

VENTE \$22.98